20

6 janvier 187
au
12 fevr 1876

1872 - 1876

Registre des procès-verbaux de la Classe d'Agriculture de la Société des Arts

du 6 janvier 1872 au 12 février 1876.

SDA. 2879
(1872-1876)

Phylloxera

Grenette

Séance du 6 Janvier 1872

Membres présents : Jules Favrille Président Charles et Louis Archinard, Alph. Bernard, Demole, Dumas Charles et Antoine Martin, ~~Louis~~ Michelet, Mégevand, Adrien ~~et Jules~~ Naville, Rochat Ryser, de Pury, Guillaume Prembley, Jean Vernet de Westerweller

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.

La Classe est informée que M. le Conseiller Cambessédès est en rapport avec les gouvernements des cantons romands pour aviser aux mesures à prendre contre l'invasion du phylloxera. M. Louis Archinard met en doute l'efficacité de l'arrachage comme remède radical ; il est en effet permis de croire qu'il laissera bien quelques racines et quelques insects en terre. M. Ls. Archinard prévoit aussi la difficulté de fixer l'étendue de vignoble et la quantité de sep qui devront être soumises au défrichement.

M. Montfalcon donne par écrit sa démission de membre de la Classe

M. le Président lit une lettre de M. Viollier-Rey demandant à mettre à l'ordre du jour de la séance la question de la Halle aux grains. M. Viollier présente les statuts de cette nouvelle société puis s'applique à prouver qu'il n'y a dans les plans et règlements proposés aucune tendance d'accaparement du commerce aux dépens de l'agriculture. Il trouve que la Classe devrait joindre à son approbation un appui moral ; il se déclare du reste prêt à donner tous les renseignements qu'il possède et à répondre aux observations qui pourraient être faites. Après quelques remarques de M. Demole il explique la distribution du futur bâtiment telle qu'elle ressort du plan maintenant à l'étude, et assure qu'aucune entrave ne sera mise à la circulation des agriculteurs dans la Grenette pendant tout le courant de la semaine. — Après quelques observations de MM. Demole, Archinard, Yung et M. Ch. Martin propose de remercier M. Viollier Rey

pour les communications qu'il vient de presenter à la Classe. La proposition est adoptée. — M. de Saussure a en mains un Rapport Phylloxera étendu sur le phylloxera vastatrix dont la publication immédiate est reconnue de première urgence. L'auteur prié d'en lire les conclusions dit: Le fait est acquis que le phylloxera vastatrix originaire d'Amérique existe en Europe, dans les pays qui nous avoisinent et y cause de grands ravages; il y a donc des mesures à prendre aux frontières pour empêcher si possible son introduction dans nos vignobles; on faudrait interdire l'importation de plants de vigne et de sarments venant de l'étranger. Il serait bon aussi de proceder à une enquête pour s'assurer si la maladie a paru et en cas de sepe déjà attaqués il faudrait arracher immédiatement proceder à leur extirpation.

La proposition faite de publier le rapport en supplement au Cultivateur est adoptée après avoir été mise aux voix par le président.

Messieurs de Saussure Jules Marcet et Micheli choisis par la Classe veulent bien se charger de la redaction de l'adresse à envoyer au Gouvernement fédéral —

La séance est levée — l'ordre du jour étant renvoyé à la séance suivante

Le Vice-Secrétaire Ant. Martin

Classe du 3 Février 1872.

Membres présents. Mess. Naville Jules, président. Meyéand. Vernet Charly & Antoine Martin, Ch. & L. Archinard, Trembley, Demole, Pochat, Michéli, Ménadier, Mau fils, Yung, Fisler, Saladin, Fasch & Borrier secrétaire.

Le procès verbal est lu & adopté.

M. de Trey & M. Jules Naville présentent M. Léon Gluyka & Monsieur Vernet - Jules Naville. M. Frédéric Maurice pour devenir membres de la Classe. Ces 2 présentations seront soumises au Comité.-

Reçus par le comité du 3 Février 1872.

Lecture est donnée en communication d'une lettre du Départt d'apiculture & du commerce du canton de Vaud en réponse à la notice de M. de Sauthier sur le phylloxera & faisant savoir que le gouvernement vaudois avait dès le printemps dernier pris des mesures en vue d'arrêter le fléau (destruction des vignes atteintes).

Phylloxera

M. Martin dépose sur le Bureau une brochure traitant de la vigne dans le canton de Berne.

Charrue pour prairies

Enfin M. de Wattenwyl dans une courte mais intéressante notice, appelle l'attention des apiculteurs sur une charrue à double effet, propre à l'établissement des prairies. Le but de M. de Wattenwyl est moins de faire l'éloge de l'instrument même que de recommander le principe qui a guidé le fabricant; il est hors de doute qu'avec nos terres fortes & pour bien remplir son double but, cette charrue devrait présenter plus de résistance (être plus forte); mais c'est là un détail qui n'enlève rien au mérite de l'instrument.

Construite par un maréchal de meudon, nommé Com-
-by a exposé par Dauzat de Lyon, elle figurait déjà
en 1860 au Concours de Lons le Saulnier. Le
-tat de la recherche du sol ne permit pas d'en faire l'es-
-sai - Elle fut de même plus tard à Lyon : aussi
cette charrue n'a-t-elle pas fait le chemin qu'elle devait faire
n'a-t-elle fait valoir ses mérites que par de l'aude où
elle est dès longtemps appréciée.

Son mérite est de fonctionner comme charrue ordinaire et charrue
sous-sol sans exiger un double attelage et sans que l'on soit obli-
-gé de dételer au bout de la raie. Elle peut ouvrir une raie
de 20-25 centim. de profondeur sur 20-25 de largeur - Re-
-tournée et transformée en fouilleuse, elle pénètre de nouveau à
25 et même 30 centimètres et peut dans une journée moyenne
labourer et miner 15-18 ares. Deux boeufs suffisent à la ri-
-gueur, mais il est bien préférable d'employer quatre bêtes.
Labourant à plat et non en billons, elle trouve la meilleure
destination pour l'~~établissement~~ des prairies ; elle pourrait aussi
servir pour l'établissement des vignes dans ce cas et si le ter-
-rain est en pente, il faut ouvrir la raie en montant et fouil-
-ler en descendant.

Cette charrue se compose d'un âge auquel sont adaptés les man-
-cherons ordinaires ; sous l'âge et ~~près~~ du côté des mancherons se trou-
-vent 2 forts boulons auxquels est retenue par une forte chaîne
en fer le corps de la charrue formé par 2 charrues ordinaires
superposées et dont les 2 versoirs ne forment qu'un. Sur l'âge
se trouve un levier qu'on lève au bout de la raie pour tourner
la charrue et déterminer le mouvement de bascule de la charrue américaine, dite Ouchadlo.

Son prix est de 120f. mais M. de Westenvelly estime qu'il

pourrait être réduit - Elle n'a pas d'avant train ; mais il se-
rait facile d'en adapter.
M. Martin remercie M. de Wettenwiller de cette utile communi-
cation, rappelant que depuis 1851 où la charrue américaine
fut introduite, nous n'avons rien eu de nouveau.
M. Vernet qui cherche depuis longtemps une charrue desti-
née aux prairies, propose que la Classe fasse l'acquisition du
(paraît satisfait des explications fournies)
modèle décrit par M. de Wettenwiller, le patron a le revend
après à la convenance. M. indique à Ollonges dans Valais un
maréchal fort intelligent, susceptible d'apporter les modifica-
tions désirées.
M. de Wettenwiller veut bien mettre sa charrue à disposition
de la Classe qui après essais sur place sera plus apte à
se prononcer.

Faulbaise Read M. Micheli rappelle les avantages de la faulbaise de Read
pour des travaux de minage à M. Archinard avec de la
charrue Bonnet, mais ces instruments, quelle excellents qu'ils
soient restent des instruments pénibles, exigeant une gran-
de force et ne présentent pas les avantages multiples que l'on ren-
contre dans la charrue Comby.
M. Micheli ayant préconisé le système d'une charrue essayée
à Sion, avec un double avant le dit 4 pouces plus bas que
la charrue ordinaire ; M. de Wettenwiller le combat à son tour
en signalant ces inconvénients ; la néécessité de puissants atte-
lages, et l'impossibilité de labourer à plat, inconvénient ma-
jeur, lorsqu'il est question d'établir une prairie.
M. Demole n'a jamais trouvé pour sa part de grands avantages à l'em-
ploi de la charrue Bonnet.
La question d'achat par la Classe d'une charrue semblable

dans l'idée d'enfaire la démonstration à une réunion d'autom.
ne est renvoyée au Bureau pour examen.

Encouragement à donner à la Culture de la Vigne

M. Michelis introduit à nouveau la question des encouragements à donner à la culture de la vigne par la Clake.
L'origine de cette idée a pour cause l'abandon généreux de la somme de 200f. fait par Mr Charles Borel, somme qui devait être affectée d'après le donateur à des encouragements viticoles.
Sous quelle forme l'affecter. La commission a tout à tour pensé à faire donner une instruction théorique, puis une instruction pratique, enfin de provoquer la création de sociétés pour l'avancement de la culture de la vigne sous le patronage de la Clake, mais organisées indépendamment d'elles.
La discussion du Budjet ayant prouvé la faiblesse des ressources de la Clake, le Bureau a dû renoncer au projet d'entreprendre viticole, et se borne à proposer à la Clake d'inscrire au Budjet une somme de 400f. à répartir en hautes primes entre les diverses sociétés viticoles qui pourraient se former.
M. Vernet désirerait savoir si cette allocation serait votée une fois pour toutes, ou si elle incomberait chaque année au budjet. M. Vernet croit qu'une fois la chose lancée, il ne serait pas nécessaire à la Clake de subventionner l'affaire par une allocation en argent et que ces sociétés pourraient subsister seules.
M. Michelis ne croit pas qu'il convienne à la Clake de se lier dès à présent d'aucune façon pour l'avenir, surtout pas d'une manière restrictive; il fait remarquer à M. Vernet que malgré l'apparence d'une forte dépense (400f) la Clake n'a cependant à supporter qu'une somme de 200fr. cette année, grâce au don Borel.
M. Risler voit avec plaisir l'idée patronée par la Clake

a trouvé inutile de décider d'avance ce qu'on fera ou ne fera pas plus tard. Si l'affaire réussit ce fait espérer que le but est atteint, M. Risler espère du bon sens et du jugement de la Chambre, la continuation d'une allocation de 200 f. p. l'année suivante. Il voudrait même voir cette idée adoptée à la somme votée éventuellement.

Elle aurait pour conséquence la formation de bons vignerons, ce qui n'est point indifférent.

Quant à M. Demole il aurait préféré le premier projet comme ayant une plus longue portée; il se rangera toutefois au 2d. après les explications données, tout en désirant vivement que la Chambre s'engage au moins pour deux années.

Après quelques paroles de M. Micheli appuyant cette manière de voir, la Chambre appelée à se prononcer vote:

Associations viticoles 1° une somme de 4000 f. à appliquer en hautes primes. (L'allocation 2000 fr. devant comprendre l'autre somme).

2° l'amendement Risler, à savoir une allocation de 2000 fr. pour la 2de. année.

Il est en outre décidé de convoquer à une prochaine réunion un certain nombre de propriétaires vitriculteurs pour leur exposer le sujet, prendre leur avis et chercher à former dans chacune des quatre associations viticoles dans les communes des 3 arrondissements.

La réunion de ces associations formerait alors le 1er. noyau permettant de convoquer une assemblée générale.

Sont convoqués avec le Bureau: 5. l'arrondissement

Rhône & Lac.
Dardagny. M. Ramu
Russin M. monnier
Satigny M. Dan
Bellevue M. Aug. Galadin
Genthod. M. A. Naville.
Jussy. M. Courtet
Céligny. M. Bernard fils

Dans l'arrondissement Lac & Arve.

Compesières M. Micheli.
Creans. M. Demole.
Bernex. M. Tatty.
Confignon M. Compagnon
Satigny-centre M. Dumas
Onex M. Ch. Archinard.

Dans l'arrondissement Arve & Lac.

Cologny. M. Jules Borcier
Jussy. M. Micheli Marc.
Chouilly. M. Duboulez & Martig.
Bretigny M. Aug. Delarue
Corsier. M. Duvoisay.

La parole est ensuite donnée à M. le trésorier pour donner connaissance du compte-Rendu financier.

Il restait au dernier exercice un Solde de Fr. 4097.83.

Les Recettes de l'année, contributions & intérêts des membres se montent à 2680,20

formant un total de = Fr. 6778,03

Les dépenses se composent des allocations ordinaires auxquelles sont venues s'ajouter plusieurs dépenses extraordinaires, telles que la subvention en faveur des populations agricoles ravagées par la guerre, celle en faveur du concours de Lion, elle encore relative aux agendas agricoles, formant un total de dépenses de = 2889 70

Les Recettes ordinaires se montant à 2680,20 il en résulte pour la Caisse un déficit de: Fr. 209.50

à prendre sur le fonds capital:

Projet du Budget p. 1872

Recettes

Souscript des membres	Fr.	1600
Intérêts		200
	Fr.	1800.

Dépenses

Subvent au Cultivateur	Fr.	500
Loyer		200
Impressions divers		500
Collecteur		45
Journaux		40
Menus frais		150
Concours d'automne		150
allocations aux Sociétés viticoles qui pourraient se créer		400
	Fr.	1985

Excédant de dépenses imprévues à prendre sur le Capital

La Diminution des contributions est dûe à plusieurs décès, à quelques démissions, enfin au fait que nous ne recrutons pas de nouveaux membres.

1866. 186 membres
1872. 167
-19

M. le Trésorier recommande à chacun une active propagande autour de lui.

Messieurs Caladon & Dumas s'offrent pour tenir la vérification des comptes.

Puis l'on passe au projet de Budjet.

Les Recettes s'évaluent ainsi :

Souscription des membres. ℔ 1600

Intérêts des Fonds 200

1800

Les Dépenses s'estiment à 1985

laissant un déficit de ℔ 185f. à prendre sur le Fonds capital.

Outre les dépenses habituelles indispensables, une somme de 400f. a été portée pour allocation aux Sociétés viticoles & une somme de 150f pour une réunion d'automne.

Le compte-Rendu Financier & le projet de Budjet sont soumis à l'approbation des voix & votés successivement.

Projet de Budjet pour 1872

Recettes :		Dépenses :	
Souscriptions des membres ℔	1600	Allocation au cultivateur ℔	500
Intérêts	200	Loyer	200
		Imprimés divers	500
		Collecteur	45
		Journaux	40
		menus frais	150
		Concours d'automne	150
		allocations aux Sociétés viticoles qui pourraient se créer	400
	1800	℔	1985
Déficit..	185		
	1985		

Compte-Rendu Financier
pour 1871.

Doit. **Avoir.**

1871.

Janvier 1. Solde.

Avoir de la Caisse suivant détail au compte précédent F. 4097.83.

Recettes:

contribut. des membres:	F. 1000	
Don des héritiers Seguin	500	
" Borel Saladin	200	
vente de cartes au dîner de Berne	185	
vente de Agendas agricoles	16	
		2501.

Intérêts

Ansts. Sandoz	196.75	
Dr. à déduire:		
payé à Lombard Cie. & Cie.	17.55	179.20

Dépenses

Souscript. p. achat de semences aux pays ravagés par la guerre	F. 150.-
Subvention au cultivateur	500
" au concours de Yverdon	400
Frais du Concours de Berne	467.40
à Borel 2e. prix conc. d'engrais chimiques	158
à Burdet collecteur	45
achat de livres	25.05
Roulins	77.25
Dépenses p. agendas agricoles y compris l'indemnité Felbourg	175.35
Imprimerie Diocresi	387.70
loyer à la Soc. des Cath.	200
Ports affranch. mandats Frey	117.70
	F. 2889.70

Solde:

180 Ansts. Sandoz estimés à F. 4060.20
espèces en caisse 65.28
4125.48

Dont à déduire:
Dû à Lombard Odier 237.15 3888.33

F. 6778.03 6778.03

Récapitulation:

Dépenses de l'Exercice: F. 2889.70
Recettes: 2680.20
Excédant de dépenses: 209.50

Preuve:

Avoir de la Caisse au 31 Déc. 1870 F. 4097.83
" " " " " 1871. 3888.33
Différence: 209.50

Doch.

Compte-rendu Financier pour 1871.

Recettes

Solde
Avoir de la Classe suivt ci-devant au compte précédent ..... F. 4097.83

Recettes

Contribution des membres	F. 1600.	
Don des héritiers F. Séguin	500.	
id Borel Saladin	200.	
Vente de 74 cartes au dîner de Berney	185.	
Vente de 4 Agendas agricoles	16.	2501.
Intérêts s/ anglo Sarde	196.75.	
dont à déduire payé à Lombard Odier s/ l'exer.	17.55.	179.20

Dépenses

Souscrip. p. achat de Semences p. les pays dévastés par la Guerre	F. 150.	
Subvent. au Cultivateur	500.	
id au Concours de Lion	400	
Frais du Concours de Berney	467.40	
à Mr Borel 2e prix au Concours des Engrais chimiques	150.	
à Burder collecteur	45.	
Achat de livres	25.30	
Retours	77.25	
Dépenses faites p. les Agendas agricoles y compris l'indemnité à Tettenborn	175.35	
Impressions diverses	581.70	
s/ part de Loyer	200.	
ports, affts menus frais	117.70	F. 2884.70.

Solde
F. 180. anglo Sarde estimé à ..... F. 4060.20
Espèces en caisse 65.28
F. 4125.48
dont à déduire dû à Lombard Odier 237.15 3888.33
F. 6778.03.

Reste
Avoir de la classe au 31 Xbre 1870 ..... F. 4097.83
id id 1871 ..... 3888.33
Différence ..... F. 209.50

Récapitulation

F. 6778.03

Dépenses de l'Exercice F. 2884.70.
Recettes 2680.20
Excédant des dépenses F. 204.50

A propos du Budjet il a rappelé à M. Yung qu'il aurait dû présenter les comptes pour le cultivateur. M. Yung s'excuse de n'avoir pu le faire et les présentera à la séance prochaine.

A ce propos M. Michel rappelle que le Bureau s'était fait l'interprète de la Classe, a présenté à nouveau à M. Yung les diverses réformes qui ont été réclamées pour son Journal. Afin d'en activer l'exécution, la Classe paiera à M. Yung son allocation de la manière suivante:

250 fr. maintenant (pour les 1er-6 mois)

250 ". en Juin p. aut. que les réformes demandées auront été exécutées.

Séance levée

Compte Rendu du Cultivateur
Exercice 1871.

Le secrétaire

Dépenses.		Recettes.	
Imprimés divers	2767.50	Abonnements acquittés	3040.45
Distribution par la poste	727	Annonces textes de nos séances	320
Frais d'abonnements à recouvrer par la poste.	53	Allocation de la Classe	500
Frais de recouvrements par mandats	75	" de la Société romande	500
Commission de la librairie de l'Etat &c.	98		4360 45
Bandes papiers, cartes	238	Arriéré de l'exercice 1870.	1902
correspondances.	140		
Fournitures de Bureau comptes abonnements affranchissements	92.55	Total général	6262 " 45
	Fr. 4191 00	à déduire frais	4191
		Bénéfice net:	2071 45

Classement des abonnés.

Classement typographique.

		Classement financier.	
Genève — ville	177	abonnements acquittés	604.
Genève campagne	600	" rendus refusés incertains	70
Suisse	410	" arriérés	420
Savoie	54	" courants	158
Temp. gelé	33	" par échange ou gratuité	40
France. bureau ambulant	11.		1292
Belgique. Italie Portugal	7		
	1292		

Séance du 2 Mars.

Membres présents: Jules Naville Président. Saladin Ludovic Prévost Martin père et fils Vuillier Crembley Bernard Alph. Rochat Rochette. Dumas. Guinj Baissier Mégevand

Le procès-verbal est lu et adopté —

Monsieur le Président donne lecture d'une lettre reçue de M. Dubs en réponse à l'adresse qui avait été envoyée à Berne relative au phylloxera.

Passant à l'ordre du jour M. le secrétaire fait part à la classe du commencement d'un volumineux travail sur l'exploitation de Salzmünde en Prusse (Province de Saxe) Domaine de Salzmunde (Prusse)

Ce que nous avons eu de ce travail est si plein de faits intéressants, si bien exposés qu'on en faire un extrait c'est le mutiler abominablement; pensant toutefois qu'il serait regrettable qu'il ne soit fait mention de la lecture et de la publication du travail en question j'ai voulu en retracer ici quelques points

Ne suis-je pas l'interprète de plusieurs d'entre vous en disant qu'on ne pourrait jamais trop se pénétrer des renseignements précieux qui nous ont été apportés dans cette séance? Lire et relire le prochain bulletin qu'il nous tarde de voir paraître ne sera pas du reste pour nous un devoir pénible ou fastidieux ce sera un délassement agréable autant qu'instructif —

Après nous avoir décrit Salzmünde M. Baissier nous en fait l'historique depuis des temps assez reculés; mais il insiste surtout sur les transformations qui s'y sont opérées pendant ces 30 dernières années. Là où en 1840 il n'y avait qu'un moulin délabré et une petite maison on peut voir aujourd'hui des industries de tout genre sucrerie, distillerie, tuilière, mines de charbon, moulins

édifices publics habitations écoles églises etc —

Des sommes très considérables ont été consacrées par M. Baby à l'amélioration des voies de communication : Abandonner la jachère introduire des légumineuses adopter des instruments nouveaux, faire des labours profonds, drainer voilà la marche qu'a suivie ce propriétaire actif autant qu'intelligent s'inquiétant peu de ce qu'en disaient ses voisins.

Les analyses des terrains et rochers de la contrée dénotent, il est vrai, une grande richesse naturelle toute exceptionnelle ; mais Baby ne s'en est pas contenté puisque chaque année il se fait sur l'exploitation une importation de 5000 quintaux de guano, autant de poudre d'os et 400 quintx de superphosphate.

On apporte à la manutention et à la préparation des engrais artificiels et des fumiers de ferme des soins tout particuliers. Les terres sont fumées à raison de 200 quintaux par margen et par an.

La comptabilité la répartition du travail entre les divers employés le nombre de ceux-ci, celui des animaux le mode de payement de ces 2 catégories d'hommes sont tout autant de sujets exposés par l'auteur que nous retrouverons avec intérêt dans le prochain bulletin.

Dans le chapitre consacré au bétail M. Bainier nous dit que pour chaque espèce animale des essais de races ont été faits et qu'on s'est arrêté à celles qui utilisaient le plus avantageusement la nourriture en vue du produit (lait viande laine travail) qu'on exige d'elles.

Le mobilier vivant représente une valeur de 487.500 fr

et le mobilier mort une valeur de 255.50 fr. pour une exploitation dont l'étendue est égale au 1/6 de celle de notre canton.

M. Charles Martin témoigne en prime ~~avec émotion~~ sa reconnaissance à M. Baissier. Mais s'il est heureux de voir que nous avons de si bons éléments de la Classe c'est pénible pour lui de constater combien peu de personnes viennent en profiter s'il entend avec plaisir raconter les progrès agricoles du dehors il s'apitoye sur l'encroutement de beaucoup de nos agriculteurs. Il veut espérer cependant que le travail de notre secrétaire ne restera pas sans porter ses fruits Puisse-t-il convertir quelques personnes à la culture des plantes sarclées, à l'entretien des races les + avantageuses, à l'adoption d'instruments perfectionnés.

La publication de cette 1ère partie du travail est adoptée à l'unanimité.

Séance levée (pour le secrétaire absent).

Mte Martin vice-secrétaire

Séance du 6 Avril 1872

Membres présents : MM. Archinard Vaillé Président Demole Dumas Micheli Martin Faesch Viollier. ~~Vaillé~~ Emile Vaillé Rochat Gyng Plan Pedard Steckeisen.

Le procès verbal est lu et adopté

Mort de Mr Heinon

Mr le Président donne connaissance à la Classe de différentes lettres. La 1ère est une lettre de faire part de la mort de Mr Heinon, maire de Lyon & M. Heinon membre correspondant de la Classe d'Agriculture de Genève, ~~Mort~~ Secrétaire Général de la Société d'Agriculture de Lyon s'est toujours montré très-obligeant quand les Membres de la Classe ont eu recours à quelques renseignements à lui demander.

Mr le Président veut bien se charger de répondre à cette lettre.

Exposition de Vienne

Mr le Conseiller Cambessédès informe par écrit la Classe qu'une exposition de produits de laiterie s'ouvrira à Vienne le 13 Décembre prochain pour durer jusqu'au 17 du même mois. Il en sera fait mention au Cultivateur.

Une exposition universelle et internationale d'économie domestique doit avoir lieu - - - de cette année à Paris.

Les personnes qui voudraient exposer à Lyon sont priées de s'inscrire à la Chancellerie. Des programmes de cette expos. sont mis au

service des membres de la Classe.

M. le Président a aussi reçu une circulaire du Cercle National demandant (de souscrire) à la Collecte qu'ils ont mise en train pour doter l'Académie de quelques appareil utile. M. Demole recommande aux assistants de réserver leurs dons pour souscrire comme membre de la Classe.

Il y a enfin sur la table: un programme de l'exposition horticole qui doit avoir lieu à Morges et un rapport statistique sur les bibliothèques Suisses

Passant à l'ordre du jour il est donné lecture (Rendement des Récoltes)
des formulaires renvoyés au secrétaire de la Classe relatifs aux rendements de 1871.

Les moyennes qui ressortent de ces données indiquent: pour le blé 7 quintaux 3/4 par pose, seigle 9 1/4, avoine 11 1/10, orge 7,59; p. de terres 61 1/2, betteraves 254, carotte 181; foin 16 1/2, regain 9, fourrage artificiel 22 1/2; Les vins rouges ont donné 55 setiers par pose, et la moyenne des blancs est de 75.

Ces chiffres n'ont de valeur qu'autant qu'ils soient comparés à ceux d'autres années; M. Martin propose un tableau comparatif (en cours) de plusieurs années pour se rendre compte des progrès que nous faisons.

Le nombre des formulaires reçus est reconnu bien insuffisant; on obvierait à cela en envoyant, comme s'engagent MM. Michelet et Steckeisen, les formulaires en automne après avoir rappelé aux cultivateurs au commencement de l'année que les formulaires leur seront redemandés après les récoltes.

Rendements de 1871

M.M.	q. quintaux par pose Blé	q. Seigle	q. Avoine	q. Orge	q. p. de terres	q. Betteraves	q. Carottes	hectos par pose Vins blanc	Vins rouge	q. Foin	q. Regain	q. fourrage vert
Archinard maire	8,68	9,50	8,90		47	270	100	50		16	7	
Ardévard conches								81	34 1/2			
Bernard Céligny	9,25				40	168		55		17	8	
Courtet Savoyard	9,24	10	10	7,74	50			50	50	18	10	18
Dumole Crevin	7,25		11,50		40			94		21	7	
Eggly Rolle	9	7	12		55	80		60	30	17	7	28
Faes Jussy	5,50		5,75		40			75	62	12	14	15
Harant Ges	5,58	16	14			400	245	70		15	10	24
Lenet	6,80		14,88		55			90	70	17	19	23
Marté	10		12		70	250	200	64	50	16	10	(150 vert)
Martin					82	475				22	13 1/2	
Monnier	8,35	7,20	9,70		89			85	61	17	4 1/2	
Naville aîné	6,50		12,40	7,44	100	135		65	56	12	8	28
Naville 2nd	8,40		10 3/4 av.		91	135		84		15	9	31
Parleur	7,44							100	85			
Viollier	6,35	6			40					(8.50)	(3.50)	

16

	blé (14)	seigle (6)	avoine (10)	orge (3)	p. d. terres (13)	betteraves (7)	carottes (3)	Vins blanc (9)	Vins rouge (9)	foin (13)	regain (12)	fourrage vert (6)
Moyennes	7 3/4	9 1/4	11 1/10	7,59	61 1/2	254	181	75	55	16 1/2	9	22 1/2

Rendements de 1871

M. le Président reconnait aux formulaires un avantage autre que les conséquences à tirer des rendements c'est celui d'engager les agriculteurs à tenir ~~des~~ comptes exacts de chiffres qu'ils auraient peut-être laissé tomber dans l'oubli. Il croit bon d'augmenter la liste des receveurs de formulaires en faisant remarquer toutefois qu'il s'y a pas mal d'Agriculteurs qui se refusent à publier leurs rendements.

M. Micheli est appuyé de tous en proposant la suppression des colonnes gelées et coupes; tout ce qui est mesure sera supprimé excepté pour les vins. pour être remplacé par des données en pieds.

On renvoie au bureau la révision des formulaires

Les 3 candidats à l'Election pour la Société des Arts sortis de la votation sont MM.

Jules Boissier qui a obtenu 13 voix
Vicat - - - 11 "
Emile Naville 6 "

Viennent ensuite MM. Atzenwiller et Vernet 5 voix Henri 4. Dumas 1.

M. Micheli (Ls) a été ensuite élu président de la Classe par 10 voix sur 15. Laissant 2 voix à M. Boissier et 1 à MM Pl. Dem. et L. Archinard. —

M. Demole a été nommé vice président par 9 voix sur 15 laissant 6 voix à M. Jules Naville. — [Pour chacune de ces élections il a été retrouvé 15 bulletins.

Expositions de Vienne et Lyon

La question des expositions de Vienne et Lyon revient ensuite sur le tapis. M. Demole pense qu'il y a quelque chose à faire avec nos vins blancs; on en augmenterait peut-être le débouché en les faisant mieux connaître. Toutefois M. Viollier prévient la Classe qu'ils sont fort peu appréciés des familles lyonnaises.

A Vienne la section de terrain consacrée à l'agriculture sera toute voisine du reste de l'exposition; avantage qu'n'avait pas l'exposition de Paris en 1867. Pour Vienne comme pour Lyon les frais de transport et douanes seront très-réduits.

Scolopendre

M. Archinard montre à la Classe un insecte qu'une personne accusait de faire des dégats dans sa vigne. Cet insect qui n'est autre que la scolopendre est bien innocent de la chose car il n'est pas frugivore; on peut même le classer parmi les animaux utiles à l'Agriculture. Iule? autre insect arrondi Brun d'un grand nombre de pattes ne doit pas être confondu avec la scolopendre. Il est frugivore et s'attaque spécialement aux graines avant leur germination et aux racines de carottes.

M. Demole a constaté dernièrement dans le Canton de Vaud que plusieurs vignobles ~~certains~~ souffraient partiellement. Un examen des souches malades n'a amené à aucune découverte, il n'y avait pas même de traces de passage d'animaux

Maladies de la Vigne

Si même ceux-ci sont les coupables, ils auront disparu avant que le sep soit complètement sec ; il faudrait donc pour s'assurer de l'existence d'êtres animés attaquant les plantes avoir le courage d'arracher des sep sains. — Ce dépérissement des souches qui a été remarqué dans toute espèce de terrains ne proviendrait-il pas d'un appauvrissement du sol en substances minérales ? Ce qui semblerait le prouver c'est que, comme l'a aussi fait remarqué M. Planchon, ce sont les plants les plus productifs qui souffrent le plus. Dans les anciens plants communs on n'a pas même constaté l'existence de cette maladie qui se propage en cercles comme un développement parasitaire.

Il a été dernièrement fait mention à M. le Archinard d'une maladie foudroyante qui cause des ravages dans les vignobles vaudois. En replantant directement dans des terrains où elle avait existé on a vu la maladie se déclarer de nouveau mais une année d'intervalle consacrée à une autre culture aurait eu pour résultat d'en arrêter les effets.

Meunier

M. Denole croit qu'il est question de la Meunière ou coup de soleil qui n'a cependant pas la propriété de s'étendre.

Séance levée à

Le secrétaire adjoint
Le vice-président
A. Martin

Classe du
4
Mai 1872.

Membres présents. M.M. Naville Fs. A. Rochat Martin père & fils, Demole, Ch. & L. Archinard, Michele Steckeisen, Tremblay, Yung, Faesch, Monnier, Boissier.

Maladie de la Vigne — Cuisanture

Le procès-verbal est lu & adopté.

A propos du procès-verbal, M. Demole qui avait été chargé d'examiner une brochure relative à la viticulture dans le canton de Berne, estime que la maladie des vignes à laquelle il est fait allusion lui semble avoir le plus grand rapport avec celle signalée dans le canton de Vaud sous le nom de cuisanture.

Legs de M. de la Rive — Agriculture de la Savoie

Lecture est donnée d'une lettre des héritiers de M. Eugène de la Rive, faisant parvenir à la Classe un don de 500 f. en souvenir de l'intérêt que ~~notre~~ regretté collègue portait à cette institution. M. le Président est chargé de remercier.

M. Demole remet à la Classe au nom & de la part de l'auteur un ouvrage sur l'agriculture de la Savoie, dû à ~~la plume~~ M. Rochex.

Cet intéressant opuscule, écrit d'une plume autorisée & impartiale — qui s'est déjà fait connaître par diverses publications de mérite, est remis à M. Demole pour analyse. A ce propos, M. Martin, en signalant plusieurs ouvrages enfouis à la bibliothèque, exprime le désir qu'ils ne figurent sur nos rapports que lorsque un Rendu-compte, appréciant leur valeur ou leur mérite, les aura signalés à l'attention des membres

De la Classe. - M. Martin voudrait que quelqu'un fut spécialement chargé de ce service. Le Bureau examinera la chose avec attention.

M. Michelin pense qu'après lecture de l'ouvrage, il serait peut-être convenable de nommer M. Tochon, membre correspondant. Cette proposition sera examinée en son temps.

Société protectrice des Animaux

Enfin M. le Président donne à l'assemblée une lettre du Président de la Société protectrice des animaux, demandant à la Classe s'il ne voudrait pas voter une médaille ~~en faveur~~ à l'œuvre qu'elle poursuit au milieu de nous. - Comme le temps ne permettait pas de soumettre cet objet à la Classe, M. Naville en a référé au Bureau qui a été unanime à proposer le don d'une médaille d'argent. - Demande est faite à la Classe de bien vouloir ratifier cette décision en approuvant ~~ce~~ en votant un bill d'indemnité pour cette ~~décision~~ mesure un peu autoritaire que le temps seul justifiait. ~~Cette mesure est~~ Approuvée.

Journal le Cultivateur

Lecture est ensuite donnée du compte. Rendu Financier du journal le Cultivateur pour l'année écoulée.

A ce propos et avant toute discussion, M. Michelin rappelle à la Classe, qu'en raison des plaintes formulées contre le Journal et de l'intention d'obtenir une réforme déjà souvent réclamée, la Classe avait décidé d'allouer au Rédacteur son allocation en deux fois: la seconde moitié du subside ne devant être octroyée que si il avait été fait droit aux demandes de la Classe; or M. Michelin estime qu'à ce point

de vue, il y aurait plus d'une observation à pré-
:senter. M. Michili veut bien tenir compte des
difficultés spéciales qui ont rendu à M. yung l'é-
:cécution de la promesse quelque peu illusoire
termine en sollicitant celui-ci d'y faire droit au
plus tôt

M. Streckeisen est effrayé du nombre considérable
d'abonnements en souffrance « en retard » de plainte
du renchérissement sensible des annonces. Si cette
différence était en faveur de l'entrepreneur du Journal,
M. Streckeisen n'aurait rien dit, mais du moment
où elle passe pour la plus grande partie à la poche
d'une agence qui fait partout d'énormes affaires en
monopolisant volontiers, M. Streckeisen ne peut s'em-
:pêcher de le signaler.

Il est recommandé à M. yung d'attacher plus de
soins à la rédaction de ses mercuriales qui lais-
:sent souvent à désirer et de faire plus d'efforts pour
s'attacher de bons et fidèles correspondants; quant
aux abonnements en retard, il lui est conseillé de
renoncer à son mode d'acquittement devenu tu-
:rannique et d'utiliser les remboursements par la poste en
fixant par ex. un délai de 2 mois pour cela.

M. Archinard après s'être élevé contre le bénéfice
réalisé par la ferme des annonces désire aussi ti-
:gnaler l'abus qui se fait de la place qui lui
est réservée; il est des annonces d'aloi mauvais goût
qui ne devraient pas se voir dans un Journal pudique
apicole; enfin le jour de publication du Journal

est mauvais & doit être changé : le Journal n'arrive du. vent que le Samedi à la campagne & à la dernière heure. Il manque aussi du but & c'est peut être une des causes de diminution des abonnés.

M. Demole demande qu'un vote de la Table fasse justice de certaines annonces, n'ayant rien à faire avec l'apiculture, & qu'il soit stipulé que la place prise par les annonces, n'augmentera pas au prix & à mesure au point de diminuer le texte.

La question est renvoyée au Bureau qui avisera.

A la proposition de M. Steckeler demandant la rupture des engagements avec Valentin & voter, il est répondu que l'engagement étant pris pour un an, il n'y a pas lieu d'y revenir pour le moment, mais qu'on y tiendra la main, au renouvellement du bail. D'ici là la place réservée aux annonces sera strictement délimitée, & on avisera à ce qu'elle ne soit pas dépassée.

Domaine de Salomund — Suite — M. Bidder donne ensuite lecture de la 2e. partie de son mémoire sur l'apiculture intensive allemande & Salomundé.

Cette partie passe en revue tour à tour les établissements & les différentes cultures, à la base desquelles sont les labours profonds ; les machines agricoles les plus perfectionnées ont presque partout remplacé le travail à bras d'hommes. L'auteur consacre ensuite à la partie industrielle un chapitre important, passant tour à tour en revue la fabrique de sucre, la Distillerie, les moulins &c. & démontrant l'étroite connexité qui existe entre ces diverses branches & la partie agricole proprement dite.

Les ateliers de tout genre, installés & munis des derniers perfectionnements complètent cette longue énumération.

Enfin les institutions humanitaires, telles que école, orphelinat, & les diverses fondations, telles que caisses de prévoyance, caisses de secours en cas de maladie, caisses d'épargne, & autres non moins excellentes servent comme de couronnement à ce mémoire & permettent aux auditeurs de faire connaissance d'une manière complète avec Bobe le fondateur & l'organisateur de cette vaste exploitation modèle.

L'assemblée ayant bien voulu voter l'impression du mémoire (tout entier) dans nos bulletins, nous y renvoyons ceux que ce sujet pourrait intéresser.

M. Martin remercie encore l'auteur d'avoir eu l'idée de présenter à la Classe un Rapport sortant quelque peu du cadre habituel & ayant l'avantage, en ouvrant des horizons nouveaux, de présenter des idées neuves & justes dont l'application pour quelques-unes tout au moins pourrait être fort utile à notre pays.

M. Demole quelque peu effrayé des mesures allemandes dont on ne se rendra facilement compte, voudrait que M. Boissier adoptât pour l'impression les mesures françaises. Il sera tenu compte de ce vœu & en une certaine mesure, afin que chacun puisse se renseigner facilement; mais il semble à M. Boissier tout au moins convenable de conserver les noms allemands de mesures.

Tout peut aussi être réduit en poids. —

Echalas

M. Antoine Martin signale en terminant un fait qui a bien son importance & relatif au poids des bottes d'échalas & au contrôle qui peut se faire par là de leur

qualité - tandis que les mauvais - les tarés pesent $\frac{1}{2}$ D. les bons, solides & bien travaillés atteignent une bonne livre - C'est dire que tout papier pesant le quintal peut être considéré comme bonne marchandise.

M. Bottier signale en terminant le nom et l'adresse d'un fabricant consciencieux, M. Frédéric Dyon, à Bex (Vaud)

La séance est levée

Séance du 1er Juin

1872.

Membres présents: MM. L. Micheli président, Streckeisen Archinard, Jules Naville, Vicat Datyz Martin p. cte Monnier, de Westerweller Yung, Trembley, Rochat

Le procès-verbal est lu et adopté

M. le Président annonce la nomination de M. Vicat comme membre de la société des Arts.

Excursion à Bellegarde. L'idée présentée à la Classe d'une excursion de ses membres à Bellegarde est bien accueillie des assistants. L'époque pour cette course qui ne manquera pas d'intérêt est fixée au 1er juillet prochain; On partira de Genève par le 1er train.

Etalons. L'attention des éleveurs de chevaux est attirée sur le séjour de 2 étalons distingués à St. Julien.

M. Demole qui n'a pu se rendre à cette séance propose par l'intermédiaire de M. Micheli d'encourager les agriculteurs à mener leurs juments à St-Julien en promettant une prime aux meilleurs produits.

MM. Martin et Vicat prennent tour à tour la parole pour insister sur le peu de chance de succès qu'offre chez nous l'élevage du cheval, et citent à l'appui les efforts faits jusqu'à ce jour; ils ne sauraient en conséquence approuver que la Classe encourage une industrie qu'ils croient impropre au Canton. Les autres membres se rangeant en majorité à cette opinion la proposition de M. Demole n'est pas adoptée.

On se contentera de signaler dans le Cultivat., aux éleveurs des cantons avoisinants la Savoie, les facilités dont ils sont favorisés pour la saillie de leurs juments.

Le Cultivateur

A propos du Cultivateur M. Strockeisen se plaint encore des annonces de ce journal que M. Yung a reconnu un peu tard n'avoir pas droit à une place dans ses colonnes. Il y sera mis ordre.

Concours d'automne
Réunion

Le Bureau s'est occupé de la Réunion d'Automne dont il a été précédemment question. La proposition d'un concours de laboureurs et d'un concours de petites machines à battre soit à bras soit à cheval est appuyée, ainsi que le choix qu'elle a fait de l'Arrondissement entre Nyon et Rolle pour ~~devrait avoir~~ siège de cette Réunion.

MM. J. Naville et L. Archinard appellent que la charrue de M. de Westerweller devra y figurer. Mention en sera faite dans le programme.

L'époque qui paraît à la Classe la plus favorable pour ce concours est la 1ère Quinzaine de Septembre.

Mercuriales

La question des Mercuriales qui vient ensuite à l'ordre du jour est renvoyée vu l'absence de Mr Demole, et l'on aborde celle de la Circulaire de la Suisse Romande.

Circulaire demandant l'opinion de la Classe sur les divers espèces animales de la Ferme

Mr le Président donne lecture de cette circulaire qui s'adresse aux agriculteurs et aux Sociétés agricoles pour connaître les diverses opinions sur des sujets d'une haute importance relatifs aux diverses espèces animales de la ferme. Il reprend les questions les unes après les autres et demande après avoir aux membres présents de vouloir bien exposer leurs appréciations tout en se tenant strictement au sujet.

Espèce Chevaline.

1° Quelle a été l'influence des reproducteurs étrangers sur les produits obtenus?

Mr Ch Martin tout en faisant remarquer que nous sommes peu à même de discuter les questions qui concernent l'espèce chevaline présente quelques observations sur les introductions de sang étranger chez nos voisins les Vaudois. Ils ont importé tour à tour les sangs anglais, normands, percherons puis ils en sont revenus au sang anglais. Mr Martin a eu l'occasion au dernier concours de Morges de comparer les produits de ces diverses races et selon lui ceux de sang anglais sont incontestablement les meilleurs

Mr Viret répond à la 1ère question qui lui paraît un peu vague que l'influence des reproducteurs étrangers a été plutôt bonne que mauvaise.

A la 2ème Question savoir : Quels sont les meilleurs reproducteurs étrangers à rechercher pour la Suisse? il répond que des reproducteurs qui conviendraient à un canton ne conviendraient pas à un autre comme on l'a déjà dit, nous sommes du reste mal placés pour trancher semblables la questions, nous qui n'élevons pas de chevaux.

3ème Question — Devrait-on dans les concours faire concourir à part les reproducteurs Suisses et ceux de l'étranger?

Mr Vicat croit qu'on peut hardiment répondre Oui à une pareille demande. Il n'est pas admissible en effet qu'on puisse établir de paralleles entre entre des types si différents.

4ème Question — Les Races Chevalines Suisses peuvent elles s'améliorer par elles-mêmes?

Mr Ch-Martin donne comme preuve d'amélio. possible de races les résultats obtenus par Bakewell et autres grands éleveurs en Angleterre; mais Mr Micheli croit que le vrais sens de la question est celui-ci : La sélection seule est-elle préférable au non au croisement?

Mr Vicat trouve l'appellation de races Suisses un peu prétentieuse. En fait de race Suisse nous n'avons guère que l'Erlenbach, encore la laisse-t-on se dégénérer. —

5ème Question — Convient-il de distinguer dans nos concours les chevaux de trait ordinaire de ceux de trait léger?

Cette question n'a pas soulevé d'observation importante.

Espèce bovine

1°. La classification à adopter pour la race suisse doit-elle continuer à être la suivante:

Grande race tachetée : Petite race tachetée
Grande race brune : Petite race brune ?

Les membres présents sont unanimes à approuver cette classification, comme M. Ant. Martin songeant à la difficulté qu'il y a pour les jurys à dire où finit la grande taille et où commence la petite se demande s'il n'y aurait pas inconvénient à ne plus faire de distinction suivant la taille. Qui empêche d'établir une parallèle entre une grande et une petite vache laitière? Ne peuvent-elles pas concourir ensemble? Il ne propose cependant pas cette modification pour le moment mais la croit préférable à toute autre modification qui contribuerait à augmenter le nombre des catégories.

2°. Y a-t-il lieu dans les concours Suisses de faire une catégorie pour les races étrangères pures ou croisées?

M. de Westerweller signale les bons effets du sang Durham sur nos races Suisses, il a eu lui-même un de ces croisements dont il n'a pu que se louer.

Leur grand avantage est de produire plus de viande à l'abattoir.

MM. Patry et A. Martin sans nier ce bon effet du sang Durham croient que nos races ~~laitières~~ ne

laissent que peu à désirer comme hautières et qu'un croisement étranger serait plutôt funeste pour les cantons où l'élevage est le plus en vigueur.

L'opinion émise pour la classe est que l'on ne crée pas pour le moment une (nouvelle) catégorie pour les races étrangères. (le désir)

3° Vu l'importance des reproducteurs mâles dans l'amélioration des races, y aurait-il lieu d'augmenter les primes destinées aux taureaux, et pour cela de faire dans chaque catégorie deux classes suivant l'âge de l'animal?

M. Vicat trouve pas juste qu'on fasse concourir des taureaux encore trop jeunes pour le service avec des taureaux de près de deux ans ou plus. D'un autre côté M. Westerwelter insiste sur l'importance qu'il y a à avoir une classe pour les jeunes taureaux. — On reconnaît dit-il plus facilement chez eux que chez des taureaux déjà corpulents les qualités qui doivent les distinguer ——

4° Y a-t-il lieu de maintenir dans les concours les prix de collection ?

Ce maintien ne trouve pas de partisan :

— Espèce Ovine et Espèce Porcine —

M. Martin a en mains le livre de M. Cochon Histoire de l'Agriculture en Savoie et fait lecture de l'article qui concerne l'espèce porcine. Comme lui il est pénible de voir le peu de

suite, que l'on apporte à l'amélioration de nos races porcines par les porcs anglais ——

L'importation de verrats anglais permettrait sans doute d'arriver à un résultat immédiat satisfaisant.

Séance levée.

Pour le secrétaire absent.

A. Martin vice secrétaire.

Séance du 6 Juillet 1872.

Membres présents MM. Michel, Demole, Martin père, Affry, Steckeisen, Jean Pidoux, Trembley, Jung, Boissier.

Le procès verbal est lu et adopté.

Réunion d'Automne

M. Michel fait savoir que le Bureau s'est occupé de chercher un terrain propice pour la réunion d'automne, grâce à l'obligeant intermédiaire de M. Steckeisen un beau champ de blé a été mis à notre disposition par M. Gallaz fermier de la campagne Tol à Vandoeuvres.

M. Jean attire l'attention de la Séance sur la convenance qu'il pourrait y avoir à présenter à la réunion d'automne la faucheuse Sprague dont on parle beaucoup aujourd'hui.

M. Boissier ne croit pas le moment bien choi-

si pour cet Mai ; en premier lieu le temps dont nous disposons est court, il y a largement de quoi l'occuper ; 2d. sur quel fourage peut-on compter après 2 mois brulant. 3e vu la manière dont on ménage les machines aprésent, convient-il de les faire fi- gurer cy peut-être condamner à faire en les soumettant à des essais dans de mauvaises conditions. pour ces différents motifs, M. Boissier s'élève contre l'admission de cet instrument à notre réunion.

M. Martin en traçant un portrait de cette plan- chette conclut de la même façon. M. Michelin fait en outre remarquer que l'inventeur ou le fabricant restent libre de l'exposer hors concours.

M. François Turrettini est présenté par Mess. Demole Boissier pour devenir membre de la Clase.

reçu par le bureau du dit jour.

M. le Président donne ensuite connaissance de deux lettres reçues du bureau de la Soc. d'apic. romande se relatives, l'une au projet de création de stations apic. nomades, l'autre à l'institution d'un concours de boucherie dans une ville de la Suisse Romande.

Concours de Boucherie

Ces 2 questions d'une égale importance ne peuvent être résolues séance tenante par la Clase et sont confié- es au Bureau p. examen et rapport pour la séance d'Août.

Mercuriale

M. Demole présente ensuite un projet de mercuriale destiné à l'adoption des métairies vaudoises. Les avantages sont nombreux : en voici quelques-uns : con- centration de renseignements commerciaux ; adoption d'un salon commun d'estimation pour les produits qui

-cles soudés aujourdhui ; possibilité d'être renseigné d'une manière sûre & avec des mesures communes sur le territoire suisse ou tout au moins dans la Suisse romande, où la bigarrure est déjà assez complète. L'auteur de la proposition espère que la Diète accueillera favorablement son projet ; les chambres de commerce & sociétés apicoles en ont été nantis & y ont répondu en partie.

M. Boissier se charge de présenter à nouveau l'affaire au comité de la soc. d'apic. romande, qui ne s'est pas encore prononcé, en indiquant que la Diète a préavisé favorablement.

M. Martin appuie vivement le projet qu'il voudrait voir aboutir & se demande à cet effet, si la question ne serait pas mieux placée entre les mains de la soc. romande, qui a les bras plus longs & une sphère d'action plus étendue.

M. Demole n'a aucune objection à abandonner l'affaire à la société romande ; contrairement à M. Martin, il croit cependant la place de Genève assez importante pour avoir le droit de donner une cote ; nulle part en Suisse ne convergent & n'arrivent autant de renseignements.

M. Blanc voit quelques inconvénients à engager ainsi l'opinion de la Diète ; il y a là une question financière d'une certaine importance sur laquelle il faudrait être renseigné & qui peut nous entraîner fort loin ; M. Blanc préférerait que la soc. romande ou société centrale fût un projet & que ce projet fut soumis aux sociétés cantonales pour être discuté.

M. Michelet se demande pour couper court à ces questions de compétence, si l'administration du Journal & son rédacteur ne pourraient pas prendre en mains cette initiative ; la partie mercuriale est le point très faible du Journal & celui sur lequel pèsent à juste titre les critiques de divers côtés ; la diversité des me-

sures indiquées constitue une vraie tour de Babel à la première chose serait d'arriver à une unité de mesures.

M. Yung après avoir fait valoir l'importance de la place de Genève sur de renseignements nombreux, reconnait le bien fondé des observations présentées à la nécessité de réformes pour son journal; il s'engage à les prendre en sérieux à y mettre bon ordre.

M. Boissier insiste d'une manière pressante M. Yung à s'efforcer au plus tôt à s'il ne peut obtenir en une fois les réformes & les innovations demandées, à faire au moins preuve de bonne volonté en commençant par un bout; ce sera accorder satisfaction aux desiderata formulés par le comité de la Soc. d'agric. romande & de nombreuses personnes.

M. Demole exprime sa satisfaction de la discussion soulevée par sa proposition & se félicite de la résolution prise; il engage seulement M. Yung à tenir ce qui est promis à Davy et dans l'intérêt pour le début surtout, à ne publier son tableau résumé de mercuriales que tous les quinze jours.

M. Micheli résume l'opinion de la classe dans la proposition suivante, adoptée à l'unanimité:

"La classe d'apiculture adopte la proposition de M. de "Molin relative à la publication d'une mercuriale suisse "basée sur l'échelon de 100 kilogr. & charge son bureau "d'en poursuivre l'exécution".

Agriculture en Savoie

M. Martin fait ensuite part à la classe d'un petit travail rendant compte d'un ouvrage de M. Cochon sur l'apiculture de la Savoie. Cet ouvrage d'un haut intérêt, écrit avec une grande impartialité rend un éclatant hommage à notre pays qui à bien des gards vous bien des rapports a bien de modèle aux améliorations

entrepris. C'est un traité complet sur la matière ; aussi renon-
-cons-nous à en donner une sèche analyse à préférons. nous en-
-gager chacun à se procurer cet excellent volume, riche en
instructions de toute nature.

L'auteur de cet ouvrage qui a consacré plus d'une page bril-
-lante à la Suisse, désireux de la connaître de plus près en-
-core a l'intention de la parcourir prochainement ; aussi
M. Dembo ne peut-il qu'appuyer vivement la proposition
de nommer M. Tschon, membre correspondant de notre Soci-
-été. Cette proposition mise aux voix est votée à l'unani-
-mité des membres Présents.

M. Boissier en remerciant M. Martin de son travail,
conclut à l'importance de présenter fréquemment ces ex-
-traits comptes d'ouvrages, qui autrement restent non coupés
à bord sur les rayons de notre bibliothèque.

Séance levée

Clake du 3 août 1872.

Membres présents. M. M. Demole Tremblay, Martin père & fils, Meyéand, Yung, Mognat, Dumas, Monnier, Favre, de Mandrot, Vallon, de Westerweller, Meynier, Lullin, Dutoy, d. & S. Cherbuliez Bordier.

Le procès verbal de la séance précédente est lu & adopté.

M. le Président étant absent & s'étant fait excuser, M. le Vice-président ouvre la séance & fait savoir, qu'il a été répondu à tous les 2 circulaires envoyés par le bureau de la Soc. romande.

Concours de Boucherie à avoir en 1873, de la suite romande

Quant à celle concernant un concours de boucherie que le canton de Genève n'étant pas un canton d'élevage, cette question ne pouvait avoir pour nous ni grande utilité, ni intérêt bien réel; quant à la seconde, concernant l'établissement d'une station d'essai à Calèves, que la Clake portait un grand intérêt à cette création, qu'elle s'attacherait à soutenir; & que quant au subside, elle attendrait pour se prononcer de savoir quelle participation comptaient y prendre les autres sociétés apicoles.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre de M. Cochon, en réponse à la nomination de membre correspondant de la Clake.

Est déposé sur le Bureau envoyé par M. Ed. Odor le bulletin de la société d'agriculture d'Alger. Le Bureau examinera la convenance de procéder à

un échange.

Société d'horticulture

Enfin avis est donné que la société d'horticulture a l'intention d'~~organiser~~ à Genève du 19-21 Sept. de cette année un concours de fleurs, fruits & légumes.

Ces diverses communications entendues la parole est donnée à M. Brisler qui a bien voulu se charger de la rédaction du rapport concernant l'exploitation de phosphates fossiles à Bellegarde; rapport auquel ont collaboré Mess. de Wettenwyl & G. Trembley.

Phosphates fossiles de Bellegarde

Cette question se rattachant à la question brûlante des engrais artificiels & complémentaires & étant en outre d'une véritable actualité, nous voudrions transférer sur ce registre les nombreux & précieux renseignements mis en lumière par ce travail & nous avons heureux de penser que cette lacune sera remplie par la rédaction de la Clake qui en a réclamé l'insertion au Bulletin.

Nous n'en donnerons donc qu'une courte analyse.

M. Brisler rappelle que c'est aux beaux travaux de notre regretté compatriote, M. Sictel de la Rive & à ceux de M. Renevier, professeur à Lausanne qu'on doit la découverte & la détermination d'importants gisements fossiles à la Dent du Rhône, gisements restés pendant longtemps l'apanage des savants & des hommes de cabinet, jusqu'au moment où l'industrie a eu l'audacieuse idée de fouiller la terre pour les extraire & les livrer au commerce & à l'agriculture sous forme d'engrais. Ces phosphates fossiles s'abondent dans la couche connue des géologues sous le nom de gault ou grès vert, couche assez abondamment répandue à la perte du Rhône.

C'est à M. Lasalle maire de Sigoulès qu'on doit la 1re idée d'exploitation de ces richesses minérales ; entreprise d'abord sur une petite échelle, cette exploitation a pris une plus grande extention entre les mains de Mrs. Lowey & d'Ellerhausen qui à leur tour ont vendu leurs concessions à une compagnie anglaise.

La question d'exploitation des phosphates se liant à l'établissement d'immenses travaux hydrauliques permettant de disposer d'une force de 10000 - 12000 chevaux, il est permis d'augurer favorablement de l'avenir de cette industrie s'établissant à nos portes & livrant à notre apiculture de précieuses & abondantes ressources. Il résulte de divers évaluations, que les gisements de phosphates renfermeraient de 5 - 8000 000 de tonnes de phosphates lavés. Il est également permis d'espérer que le bas prix auquel a été vendu le cheval de force (125f. par cheval ayant pour somme aux directeurs de l'entreprise la possibilité de vendre leurs produits à un prix abordable pour l'apiculture.

Les analyses qui ont été faites à Divers[illegible] reprises de ces ~~phosphates~~ témoignent de leur haute valeur. Elles renfermeraient de 40 - 50% de phosphates tribasiques de Cal. (les plus riches renfermeraient même jusqu'à 60%, tandis que les plus pauvres n'atteindraient pas au-delà de 30 - 35%. - Le prix actuel est de 6 f. les 100 kilos. - à ce prix M. Risler en recommande l'emploi aux apiculteurs qui voudraient l'acheter pour l'incorporer à leurs engrais ; par ce mélange les deux contraires insolubles deviennent solubles & le phosphate tribasique

insoluble se trouve transformé en phosphate acide directement assimilable par les plantes. - Mais ce le fait remarquer notre savant collègue, ces manipulations sont peu de goût de nos agriculteurs; aussi faut-il appeler de tous ses vœux l'installation déjà projetée d'une fabrique sur place de superphosphates. A cette occasion M. Risler fait remarquer combien est grande l'importance au point de vue de la solubilité de l'engrais d'incorporer une certaine quantité de SO³. (58kg de SO³ par quintal de phosphates).

Sous le moment présent et avant que cette installation soit faite, les opérations se bornent à l'extraction; soit à ciel ouvert, soit en mines et galeries au lavage dans des auges circulaires; les phosphates sont triturés par des herses en fer sous l'action d'un courant d'eau. Les nodules sont ainsi séparés du sable vert avec lequel ils se trouvent agglomérés - on obtient 265 kilogr. par mètre cube de déblais pesant 1500 kilogr. - Ce sable est encore fort riche en phosphates et pourrait rendre de précieux services comme amendement. Le prix de ce sable est de 10f la tonne pris sur wagon à Bellegarde.

Quelques perfectionnements et améliorations restent à apporter qui permettraient en diminuant la perte d'augmenter les quantités disponibles d'engrais.

M. Demole en remerciant au nom de la Classe les auteurs de ce rapport si clair, si concis et si intéressant, présente un morceau de phosphorite, provenant du département de Tarn et Garonne et titrant 83% de phosphates de Cao et 12% de Cor Cao.

A cette occasion s'élève une intéressante discussion à laquelle prend part M. le professeur Favre qui veut bien donner quelques renseignements sur l'origine des phosphates de Cas. Il rappelle à cet effet le débat qui s'est élevé en Angleterre, à l'occasion d'un gisement de phosphates découvert & le Cambridgeshire par M. Fischer. gisement que ce dernier croyait plus jeune que ceux de la perte du Rhône; or en examinant les parties phosphatées des 2 gisements, on a reconnu qu'elles étaient composées des mêmes animaux microscopiques (foraminifères); à quoi Mallet que ces 2 dépôts S. des dépôts marins déposés par les eaux. - Ce qui semblerait le confirmer, c'est la trouvaille de glauconie & les terrains de la perte du Rhône.

On a soulevé l'idée que ces dépôts de phosphates provenaient de bancs de poissons extrêmement abondants ayant vécu S. ces parages & y étant morts depuis des milliers d'années[1]. Les moules intérieurs de ces coquilles renfermeraient plus de phosphates que la coquille elle-même, d'où il résulte que ces phosphates S. bien un produit marin, provenant de la décomposition d'animaux qui en périssant ont laissé déposer la matière phosphatée qu'ils contenaient.

Cette hypothèse éclaire singulièrement le sujet.

Ces gisements de phosphates de Cas se retrouvent suivant M. Favre avec une assez grande fixité S. tous les dépôts marins; or ce la plupart de nos terrains ont cette origine, il n'est pas étonnant de les rencontrer.

M. Risler affirme l'effet merveilleux de ces phosphates acides

[1] Ces nodules phosphatés se composent presque exclusivement des moules intérieurs de coquilles fossiles. Il ne faut cependant point croire que la texture et la composition de ces moules soient très identiques. M. Günther a trouvé S. les petits ruisseaux jusqu'à 70 % de phos. Cas & seulement 42 % S. les gros coquilles (ammonites).

: Défiés sur les argiles glaciaires, effet se faisant sentir pendt 4 - 5 ans ::

M. Martin en remerciant encore M. Prisler de la communication désire savoir s'il est acquis que la transformation des phosphates en superphosphates se fera sur place à Billyande au lieu d'aller se faire en Angleterre.

Le désir de Mrs. Lamer & Cie est bien d'arriver à cela. « ils espèrent dans une année pouvoir livrer la tonne au prix de 125 francs.

M. de Westermeller signale à son tour les excellents effets des superphosphates sur les terrains calcaires, les ayant expérimentés pendant de longues années en Brette.

M. Olan voudrait voir ce sujet développé par Mr Prisler de façon à ce qu'il fût à la portée d'un nombreux public & verrait avec plaisir le Cultivateur le publier in extenso dans ses colonnes.

Tel n'est point l'avis de M. Boissier qui demande l'insertion au Bulletin & non au Cultivateur.

M. A. Delavie appuie la proposition de M. Boissier qu'il complète même en demandant le tirage à part d'un certain nombre d'exemplaires.

L'idée d'une publicité un peu étendue est chaudement appuyée par la Classe & confiée au Bureau pour exécution.

En terminant la séance, M. Prisler démontre par expérience que la présence des phosphates dans une terre ou un engrais peut être facilement reconnue grâce aux deux réactifs suivants : le molybdate d'azte ou le sous-nitrate de bismuth.

Concours d'Automne

M. Demole introduit ensuite devant la Classe la question du concours d'automne sur lequel une assez vive discussion s'élève. Après des explications données de part & d'autre, il est reconnu que le sujet n'avait point été assez étudié, lorsque de l'acceptation in globo du programme par la Classe. La question de temps & la question finance sont restent les 2 mobiles qui s'opposent à l'acceptation du programme primitif & l'importance prise par la charrue Combes, importance fort justifié a déterminé la Classe à renoncer au concours de charrues & à n'avoir que des essais de labourage. Le concours de machines à battre subsiste tel qu'il avait été voté.

Quant à l'époque de la réunion, la Classe est d'avis qu'il serait préférable de la renvoyer à une époque un peu plus éloignée; les courses de chevaux organisés à Yverdon par la société hippique, tombant précisément sur la semaine primitivement choisie.

Il est aussi décidé que la charrue Combes sera essayée, non seulement seule pour elle même, mais concurremment avec d'autres charrues (charrues ordinaires à versoir tourne-oreille). De cette façon la réunion acquiert une véritable utilité pratique & on peut espérer avoir le temps nécessaire pour faire des essais sérieux quelque peu approfondis.

Vétérinaire Campagnard

M. Louis Rochat fait savoir en terminant qu'il a reçu la demande d'un vétérinaire italien de traduire pour la langue italienne l'excellent ouvrage du vétérinaire campagnard. Cet ouvrage étant la propriété de la Classe c'est à elle à se décider. Après discussion, la question

est renvoyé au Bureau avec préavis favorable

Séance levée



Clake du 14 Septembre
1872.

Membres présents. Mess. Micheli, J. Naville, Terrop. Dunant, martin père & fils, Trembley, Mycand, Borel, Vical, Demole, Audeud, Gabertheul, Patry, Faesch, Guy Boissier.

Le procès-verbal est lu & adopté.

Circulaire de la Suisse Romande

M. le Président fait savoir qu'il a été répondu à la circulaire de la Soc. d'apic. de la Suisse romande en tenant compte des diverses opinions émises par la Clake. Quant à la question du laboratoire apicole de Calvy, l'affaire suit son cours, mais aucun renseignement nouveau ne sont parvenus au Bureau.

Exposition de Vienne

M. Demole donne connaissance de la partie apicole de la future exposition de Vienne, des conditions faites aux exposants & invite les amateurs à y prendre part. Le gouvernement fédéral offre d'assez grandes facilités aux exposants.

Est déposé sur le Bureau offert à la Clake par l'auteur un livre sur la laiterie par M. Pouriau.

reçus par le bureau du 14 juin

Divers présentations de nouveaux membres sont ensuite faites à la Clake:

Mess. Loup à Corsier par Mess. Micheli Boissier.
Louis Bayard à Lutry " " "

reçus par la Société
De dit jour.

Emmanuel Gillabert à Chorgny par Mrs. Michelis & Boitha.
François Gillabert " gy. " " "
Latieur route de carouge par Mrs. Demole & Michelis.

Vétérinaire campagnard

Quant à la demande présentée par un vétérinaire italien de traduire dans la langue le vétérinaire campagnard, propriété de la Société, il a été répondu à M. Archinard, que ce question de forme, la Société exigeait que la demande lui fût directement adressée - aucune réponse n'est parvenue. A ce propos, M. Vicat demande, si dans le cas d'une réédition, il ne conviendrait pas, d'introduire des articles supplémentaires sur les maladies des races canine & porcine, modifications devenues indispensables, grâce aux nouvelles découvertes de la science. Dans le cas où la Société adopterait cette manière de voir, il conviendrait d'en prévenir à temps le traducteur italien.

Phosphates fossiles de Bellegarde

M. Tremblay dans un petit rapport très-bien fait, faisant suite au beau travail de M. Risler de Westmuller sur l'exploitation de Bellegarde & destiné à le compléter, traite de l'importance de l'acide phosphorique pour nos cultures, de son rôle dans la végétation & de la manière dont il agit en combinaison avec des bases, sous forme de Superphosphate - Enlevé par la plupart de nos récoltes, il devient insuffisant & la fertilité de nos terres diminue ; il importe d'y remédier en restituant cet élément de 1re importance à l'agriculture sous une forme plus soluble & plus directement assimilable -
A cette occasion, M. Tremblay démontre l'importance qu'il y aurait à connaître nos sols d'une manière plus approfondie & à les déterminer d'une manière plus exacte, en même temps qu'il serait du plus haut intérêt d'étudier de

plus près les réactions qui s'opèrent à l'intérieur de nos terrains ; c'est là le point de départ des fumures rationnelles bien dirigées : sans cette connaissance, on restera toujours dans le vague et à peu près.

La Diète vote l'impression de ce document, à la suite du mémoire de Bellyard et des observations présentées par M. le professeur Favre. (matériaux pour le 4e. bulletin).

L'audition du travail de M. Trembley suggère à M. de. : mole la question suivante : qu'en est-il du travail de la commission chargée d'étudier le projet d'une carte agronomique du canton.

Carte agronomique du Canton

M. Naville, membre de cette commission, en développant les difficultés pratiques que rencontre cette œuvre, rappelle que la guerre d'un côté et plusieurs circonstances locales, ont empêché la commission de se réunir aussi souvent qu'elle l'eut désiré, partant d'avancer bien son travail ; que cependant une étude suivie et minutieuse est entreprise par des hommes compé. : tents. Etude qui sera facilitée par l'établissement du labora. : toire agricole de Coléves. A ce propos M. Micheli rappelle que cette œuvre, qui fera honneur à la Diète, nécessitera des dépenses assez importantes, dont il faudra se souvenir lors de la rédaction du budjet.

Phosphates fossiles

Revenant sur la question des phosphates fossiles, M. Borel fait remarquer leur excessive insolubilité et l'importance de les transformer en superphosphates, si on veut réellement faire une œuvre de grande importance pour la culture. Des essais faits dans cette direction avec des phosphates bruts ont donné de très grands résultats.

M. Demole rassure M. Borel en lui disant que telle a été et que telle est bien l'intention de Mess. Lomer et les phosphates bruts ont été vendus jusqu'ici, c'est uniquement

pour satisfaire aux nombreuses demandes et en attendant une installation plus complète.

Aération des Ecuries

L'ordre du jour appelle une communication de M. Pister sur l'aération des écuries ; le rapporteur étant absent, il est passé à l'objet suivant. - Rapport sur la réunion de Vandoeuvre. M. L. Archinard, étant occupé au concours de Lemenc, il est passé à l'ordre du jour.

Mercuriales

M. Michel pense que la Cote pourrait examiner de près le projet de mercuriale, tenté par M. Yung et présenter des observations. Il résulte d'une discussion que ce premier essai est jugé fort insuffisant et qu'il y a lieu d'inviter le rédacteur du journal à le compléter au fur et à mesure, de façon à présenter une échelle mieux suivie et où se trouvent au moins 10 - 12 indications de place et marchés. Ce résultat peut facilement être atteint.

Maladie des Pommes de terre

M. Martin (Cluny) propose à la Cote comme sujet d'une enquête intéressante à faire la question suivante, relative à la maladie des pommes de terre, qui aurait sévi avec violence dans quelques localités.

Il s'agirait de déterminer la nature de la maladie, les espèces de tubercules qui ont plus ou moins résisté, les divers modes de culture, ainsi que les essais faits pour combattre ce terrible fléau : c'est ici où on le voit tout un petit questionnaire à adresser qui pourrait s'envoyer soit par l'intermédiaire des Cultivateurs, soit directement par lettre.

M. Demole fait remarquer que sur la propriété, elles planté sur les pentes du Salève n'ont resté saines, tandis que celles venues dans la plaine, dans des terres de marais sont presque toutes atteintes.

Suivant M. Baissier, il y aurait aussi lieu de s'informer de l'étendue du mal sur les variétés printanières et tardives, ainsi que des effets obtenus par l'emploi des engrais minéraux.

M. Borel, qui fait actuellement des essais avec le chlorure de potassium, promet d'en entretenir ultérieurement la Classe.

M. Martin pense qu'il y aurait quelque utilité à rappeler le procédé employé par M. Duval, qui sait d'exposer d'avance à la lumière toutes celles qui doivent servir à la plantation - ce procédé qui les rend impropres à l'alimentation, mais qui avait donné de bons résultats, leur assure une plus grande robusticité.

M. Demole rappelle en terminant le concours ~~d'essais~~ ~~de charrues~~ comprenant les battages mobiles (pendules agricoles) qui doit avoir lieu à Begnins (Mt. Sauvey) et le concours de St Etienne des 14-22 Sept. où se trouveront réunis les échantillons de la race bovine charolaise et nivernaise, concours auquel sont affectés les subventions de 2 années.

Avis est donné par la société d'horticulture du retard survenu pour l'ouverture de l'exposition.

Conservation des Fruits

Enfin M. Gaberthuel, ~~faisant part~~ remettant la séance en part d'un procédé conservateur pour les fruits et légumes; ceux-ci sont soumis à l'évaporisation, débarrassés de l'excès d'eau qu'ils contiennent et séchés sur des claies. - L'opération revient environ à deux francs par Quintal.

Aucune observation n'étant présentée à la lecture du

Classe du
5
Octobre 1872.

Membres présents. MM. Michelet Olan, Ch. Vuchinard, Adrien Naville, Mayard, Jules Naville, Martin père & fils Demole, Jung, Ch. Vernet, Boissier.

Le proj. verbal est lu & adopté.

Instruction agricole dans notre Canton

M. Olan demande la parole pour une communication qui lui semble opportun de soumettre à la Classe, avant le 3e débat de la nouvelle loi sur l'instruction publique. En examinant ce qui se fait ailleurs, M. Olan trouve qu'on fait singulièrement peu chez nous pour l'instruction agricole des genevois; tandis que le conseil d'Etat de Vaud organise des cours & des conférences sur divers sujets agricoles, cours qui constituent un véritable enseignement, on le borne chez nous à doter les communes de bonnes données vagues fournies par les régents; c'est mieux que rien sans doute, mais cela n'est pas suffisant au moment où se discute la nouvelle loi sur l'instruction publique, loi qui ne réserve rien pour l'avenir, ne conviendrait-il pas de faire présenter la chose au grand conseil par l'un de nos députés.

M. Vuchinard sans combattre l'idée émise par M. Olan, croit qu'il est bien tard pour discuter toute une série de questions sur lesquelles les opinions sont encore peu fixées & surtout sans avoir un mais le texte même de la future loi; sans doute le sujet est assez intéressant & actuel pour préoccuper la Classe; mais M. Vuchinard ne peut pour ce qui le concerne partager les craintes de-

:mées par M. Stan, au sujet de la compétence du conseil d'Etat a fait donner des cours & des conférences, lors même que la loi actuelle n'aurait rien prévu dans ce sens.
M. Adrien Naville partage l'opinion du préopinant, quant à la liberté d'action du Conseil d'Etat; mais ne verrait aucun inconvénient à profiter du temps qui reste pour faire présenter la chose au grand conseil par l'un de nos députés: il ne considère pas toutefois le danger de grand ne croyant pas à une durée bien longue de la présente loi.
M. Stan, demande comme motion d'ordre, que pleins pouvoirs soient laissés au Bureau pour aviser, s'il le juge convenable, cette idée est appuyée par la classe.
Il pourrait être avantageux de le réunir à l'Institut pour présenter la demande en commun.

Réunion de Vandœuvres

La parole est ensuite donnée à M. Archinard pour présenter le rapport sur la réunion de Vandœuvres. Tandis que M. Demole aurait bien voulu le charger de la partie machinique à battre, qui grâce à la présence d'un certain nombre de concurrents a présenté un réel intérêt & a montré que la classe avait été bien inspirée en ouvrant ce concours, une tâche aussi difficile était réservée au rapporteur chargé de suivre les opérations de labourage & d'en rendre compte. La recherche exacte des terrains, l'irrégularité du travail qui en résultait, & l'absence d'un programme nettement établi d'avance, car la classe n'avait eu en vue que des essais & non un concours ont rendu la tâche du Jury très difficile, lorsqu'il s'est agi de récompenser le travail & de décerner des prix, tout en laissant au Rapporteur une tâche aride & difficile.

Charrues

Dix charrues ont concouru & il est permis de déduire de cet

empressement à venir à un concours improvisé à la dernière heure que ce genre d'opérations, qui n'a pourtant pas l'attrait de la nouveauté et bien vu à goûté de notre public agricole. Trois prix ont été décernés et ont été remportés:
le 1er par M. Gillabert pour une charrue de grangy.
le 2e par M. Soudan pour une charrue Dombale.
le 3e par M. aut. Martin p. une charrue dite de grangy.
La charrue combes, qui devait avoir les honneurs de la journée, n'a pu travailler qu'incomplètement, vu la dureté du sol et en conséquence n'a pu faire valoir les certaines qualités qui cependant la distinguent. L'idée même qui a présidé à la construction reste ingénieuse et mérite d'être reprise par nos constructeurs.

Machines à battre

Quant aux machines à battre, elles ont fait l'objet d'un rapport détaillé et consciencieux de M. Semble, rapport qui a donné lieu à une discussion aussi vive et intéressante. Les conclusions du rapport tendant à établir qu'on était encore bien loin de la perfection que souvent trop d'éloges avaient été trop facilement donnés à ces machines et qu'en fait, au double point de vue de l'économie et de la perfection du travail, elles ne contribuaient pas sur l'ancien mode de battage au fléau, ni un bien grand, ni un bien réel avantage.
Il faut ajouter que ces assertions ne s'appliquent de la part de l'auteur du Rapport qu'aux machines à battre à bras.
à cheval.
Ces machines se répandant de plus en plus et étant à tort ou à raison, aux goûts de nos cultivateurs, il y aurait un réel intérêt à faire un essai complet, sérieux et minutieux, d'où l'on pourrait déduire avec assurance le mérite réel et comparatif de ces instruments, en ayant

Du travail au fléau (obtenu) ; cette idée fut goûtée par M. Demole, présenté partiellement avec conclusions
et appuyée en outre par plusieurs membres.
Huit machines avaient été essayées dont 5 à battre à bras et 3 à manège à un cheval, qui peuvent aussi fonctionner à bras.-
M. Archinard trouve les conclusions de M. Demole quelque peu absolues et sans vouloir prendre la défense de telle ou telle machine essayée, croit contrairement à l'~~auteur~~ du rapport que les machines à battre à bras sont d'une manière générale un outil recommandable et que la faveur dont elles jouissent ainsi que leur ~~[illegible]~~ chez nos cultivateurs, les recommandent cependant à l'attention et justifient de leurs mérites. La demande croissante de ces instruments peut avoir eu pour résultats une construction moins soignée, partant certaines imperfections et ce fait remarqué M. Archinard, des détails en apparence insignifiants tels que le graissage avec telle ou telle qualité d'huile, peuvent amener une grande différence de la quantité et la qualité du travail. M. Archinard cite à l'appui sa propre expérience. Le peu de temps dont on dispose en outre pour les essais ne permet souvent pas d'essayer à fond, et ce n'est souvent qu'après certains tâtonnements et une certaine expérience de l'instrument qu'on peut arriver à en apprécier exactement la valeur réelle.
M. Demole ne demande pas mieux que de modifier son opinion, mais ne le fera que lorsque on lui aura présenté des chiffres, seule vraie base d'évaluation ; avec 0.25 cts par gerbe battue au fléau d'avoine et 0.30 par gerbe de blé, on lui rend son grain propre et vanné au grenier et la paille sur le balandrier, ce qui n'est pas

le cas avec les machines à battre, ce qui pour lui reste la meilleure preuve que la question d'économie est loin d'être résolue.

Sans affirmer qu'on soit arrivé à la perfection à ce point de tirer ce point, M. Carrille fait l'historique d'une batteuse achetée par lui il y a cinq années pour la Société de Chêne, qui rend les plus grands services et est fort appréciée; sortie des ateliers de M. Feldt à Rolle, elle a été depuis plusieurs années perfectionnée par un nommé Ghelly à Bex 170-180 gerbes par journée de 7-8 h. dont desservi par 1 cheval, 5 hommes et 1 enfant. Le battage de la gerbe revient à 0.27 cent.

M. Dan fait à son tour l'éloge d'une machine à battre provenant de l'usine de Brauenhain (Saxe Schaffuse) qui marche à son entière satisfaction - battant 12-15 gerbes par heure - elle est trop fatigante pour marcher à bras, mais chemine bien avec 1 ou 2 chevaux; il importe de bien surveiller l'engrenage; c'est un point faible souvent et qui fait juger défavorablement à tous les machines.

M. Demole répète qu'il ne sera convaincu que par des chiffres précis et rigoureusement vrais et prie M. Carrille qui va assister à un essai chez M. Tremblay de bien vouloir les contrôler, afin qu'une nouvelle discussion puisse avoir lieu sur cette base sûre. La question en vaut la peine.

M. Ch. Archinard cite le chiffre de 0.25 pour le battage de la gerbe à la machine chez Exact et déduit de l'empressement de ses voisins à venir battre chez lui à ce prix, que ce mode de faire présente de l'avantage sur le battage au fléau.

M. Yung rappelle que lors de l'introduction en Angleterre des machines à battre, depuis cette époque bien des perfectionnements ont été apportés, on évaluait à 1/20 l'économie sur le déchet avec les machines à battre sur le battage au fléau.

M. Martin rappelle les mêmes chiffres, d'expériences faites à peu près à la même époque à Cartigny.

La conclusion finale est que la question n'est point entièrement résolue; elle a ses partisans et les détracteurs et aussi contribue à augmenter le nombre de ces derniers, c'est l'abus du mot machine (à battre dont on s'est servi pour cacher beaucoup de mauvais instruments.

M. Daville exprime en terminant le regret que les fabricants (eux mêmes) ne soient pas venus à notre réunion pour faire la démonstration et l'essai de leurs instruments.

Hélianthe

M. Demole présente en terminant un hélianthe colossal dont les magnifiques développements est dû à l'entier enlèvement des filioles au fait qu'on ne lui a laissé qu'une fleur. Cette plante fournissant une huile excellente mériterait d'être plus cultivée.

Instruction Agricole dans le Canton.

Le Bureau s'étant réuni après la séance de la Classe pour s'occuper de la proposition de M. Naville a trouvé après discussion que la Classe n'ayant pas à s'occuper de cette affaire, le Bureau se trouvait incompétent pour présenter la chose au grand conseil; que cependant comme un intérêt spécial s'attachait à cette question, une démarche serait faite auprès de M. Archinard, le priant suivant les circonstances et la façon dont d'autres sociétés agricoles (cercle des cultivateurs et Institut) envisageaient la question, de la présenter au grand conseil sous la forme d'un amendement qui n'engagerait pas l'avenir et laissât au conseil d'Etat pleine et entière liberté.

Clake du 2 novembre 1872.

—

Metthey Michelet L. Martin père & fils, Ch. & L. Archinard, Demole, Tembley, Latteur, Adrien Naville, Jean Gung, Meyéand, Biroth, Dumay Boissier.

Le procès-verbal est lu & adopté.

Enseignement Agricole dans le Canton.

M. Michelet informe la Clake que l'amendement proposé au grand conseil par notre collègue M. Archinard, tendant à ce qu'un enseignement agricole pourrait être organisé par le conseil d'Etat avait passé lors du 3e débat du projet de loi sur l'instruction publique. De cette façon le travail projeté, comme le désirait la Clake une prière d'attente.

Battage à la machine Prix de revient.

A l'occasion du procès-verbal, M. le président signale un travail complet intéressant & précis sur le prix de revient du battage à la machine (comparé au battage à bras) présenté par M. Jules Naville. L'ordre du jour étant déjà chargé & ce travail présentant un intérêt tout spécial, la Clake décide d'en remettre l'audition à la prochaine séance, dans l'espérance qu'une discussion profitable s'engagera sur cette question toute actuelle & où il importe d'être une fois fixé.

Pommes de terre

Lecture est ensuite faite d'une lettre émanant du Bureau de la Soc. d'apic. romande, tendant à la cherté des pois de terre à faire venir en commun de l'étranger une quantité importante de tubercules qui seraient revendus aux apiculteurs au prix le plus bas.

L'assemblée jugeant que cette question toute commerciale ne rentre pas dans le mandat de notre société décide de passer à l'ordre du jour.

Engrais chimiques

Communication est ensuite donnée d'un essai d'engrais fait sur prairies naturelles par M. Bourne; essai fait avec une minutieuse exactitude, puisque tout a été rigoureusement contrôlé à peser. Tout ce travail reposant sur des chiffres, il faudrait les indiquer tous pour avoir la vérité absolue. Il faudrait également avoir une terre de même base d'appréciation, ce qui n'est pas le cas. Il résulte cependant d'une comparaison attentive des chiffres, que les engrais qui ont produit le maximum de récolte sont le nucléon mélangé à l'engrais de Bâle (marque $\frac{B.G.F.}{4}$ ce qui veut dire les plus avantageux au moins quant au coût.) et le mélange de perphosphates et de sels alcalins; d'autre part le nucléon seul reste au point de vue des effets obtenus un engrais cher; mais il est vrai que le produit des années subséquentes peut modifier ce résultat. Lorsqu'il en sera, il est impossible, ainsi le remarque l'auteur même de travail, de donner des chiffres définitifs, sans continuer pendant quelques années ces opérations; aussi invite-t-il en terminant tous ceux que semblables questions peuvent intéresser, à entreprendre sur leurs propriétés de telles expériences.

B.G.F.4 = perphosphate de cao - phosphorite.

M. Adrien Travaille saisit l'occasion de rendre compte d'un essai fait chez lui cette année sur une prairie naturelle avec l'engrais de Fertilisateur Suisse. Il résulte de cette expérience que l'emploi de cet engrais à la dose de 7 qx par pose a produit une meilleure valeur fort appréciable, dont les effets se font fait encore sentir sur la récolte de regain. La qualité du fourrage s'était aussi notablement améliorée. Cet essai demande également à être poursuivi.

M. de Martin désire que des remerciements soient adressés par la

Présidence à M. Bourrit pour l'intérêt avec lequel il suit toutes les travaux de la Société, ainsi que pour l'obligeance avec laquelle il lui transmet fidèlement le résultat de ses observations; il sera également demandé à M. Bourrit de poursuivre ce travail l'année prochaine, en opérant si possible sur de plus grandes surfaces et en ayant pour une même base d'appréciation.

Vendange

L'ordre du jour appelant une discussion sur le résultat de la vendange, et l'état de la vigne pendant la période de végétation M. Le Secrétaire éveille l'attention sur les ravages causés cette année par la maladie connue sous le nom de cul-noir, maladie dont aucun auteur n'a encore parlé, qui ne pourrait se confondre avec la tache. Tandis que dans celle-ci le mal se manifeste extérieurement sous forme d'escarre, de brûlure, dans celle-là, l'attaque est plus profonde; la queue du raisin sèche, puis le mal avançant gagne jusqu'aux pepins qui sont eux rongés et entourés de moisissure; l'élaboration des sucs devient incomplète et la qualité du vin est très inférieure. — Cette maladie tient-elle aux circonstances atmosphériques de l'année qu'on peut qualifier d'anormales, ou a-t-elle ses causes ailleurs; c'est là un sujet plein d'intérêt — bien digne d'occuper les spécialistes.

Maladie de la Vigne Cul-Noir

M. Demole a fait la remarque que cette maladie avait sévi très particulièrement sur les vignobles visités par la grêle, et attribuait peut-être le mal aux coups très vifs souvent profonds produits par la chute de grêlon.

M. Dumas en recherche la cause dans une culture mal faite et signale 2 vignes juxta-placées, l'une bien cultivée et sans culs noirs, l'autre mal cultivée et où on pouvait en constater la présence sur plusieurs points

M. Ch. Archinard a remarqué que les vignes plantées sur un sol profond & riche y étaient plus sujettes ; l'observation contraire est signalée par M. Boissier pour certains vignobles de la Rive gauche ; en tous cas les jeunes vignes sont plus fréquemment atteintes, ce qui semblerait indiquer que cette altération a pour cause une élaboration imparfaite des sucs.

M. Dan constate à son tour que l'exposition n'est point indifférente à signaler quelques vignes du mandement sur lesquelles cette maladie se présente avec une grande fixité ; ces vignes font du nombre de celles qui se défeuillent très promptement.

Rendement des vignes

M. Michelet fait ressortir les bons effets du drainage, en ce qu'il assainissant le sol ; aussi la conséquence est-elle un nombre presque nul de grains attaqués.

Quant au rendement des vignes, il a été très variable ; tandis que le minimum peut être évalué à 8 setiers, le maximum atteindrait 30 à 36 setiers par pose ; ce serait donc une moyenne de 20 à 22½ setiers ; mais si l'on prend une moyenne générale, d'après les indications fournies par les personnes présentes, ce chiffre s'abaisserait à quelques ~~petits~~ quarts quant à la moyenne générale du canton, elle ne fixera bien certainement que dessous de 20 set. c'est ce que révèlera plus tard l'enquête faite par la Classe ; les chiffres ci-dessus ne présentant rien d'officiel, puisqu'ils sont uniquement le résultat d'une conversation qu'ils émanent pour la plupart de personnes dont les vignobles sont bien tenus.

La grêle qui a frappé nombre de vignobles abaisse partout considérablement la moyenne ; les plants rouges semblent avoir mieux résisté que le rendement de ces vignes serait à un peu supérieur à celui des vignes à blanc ; mais il ne peut être encore fixé, le cuvage de ces derniers n'étant pas partout terminé.

Quant à la qualité, on l'estime devoir être celle d'une bonne moyenne ; en certaines localités privilégiées, on la jugerait plutôt supérieure à l'an dernier ; les moûts étaient généralement riches en sucre & la fermentation s'est bien effectuée. Les hauts prix de vente atteints sembleraient justifier cette manière de voir.

Betteraves. M. Charles Martin en présentant ensuite 3 superbes échantillons de betteraves, fournit à l'appui un petit mémoire dans lequel à côté de chiffres des plus significatifs, il rend à nouveau une fois de plus un juste hommage, à ce précieux tubercule, quelque peu délaissé & oublié de nos cultivateurs. La beauté du rendement suffirait à faire son éloge, puisque M. Martin a obtenu en moyenne jusqu'à 412 quintaux par poste ; les 3 variétés essayées étaient la disette blanche, la globe jaune & l'ovoïde des Barres ; elles n'ont pas, quant au rendement, présenté de différences bien tranchées ; quant à la qualité, M. Martin recommande les la globe & les terres fortes l'ovoïde ; l'un des résultats obtenus par M. Martin, grâce à une sélection bien entendue, & à une persévérance est la diminution du collet, ce qui augmente notablement la quantité de matières nutritives utilisables.

En refaisant l'historique de cette précieuse racine, M. Martin signale les services rendus par elle, notamment les années de disette de fourrage & tout spécialement en l'année 1870 où son emploi bien entendu, a permis à quelques uns de nos cultivateurs de maintenir sans le réduire le nombre de têtes de leurs écuries, & par là de ne pas voir diminuer avec leurs ressources en engrais les produits de leurs champs ; malgré les avantages signalés & reconnus bons de tous, au moins de quelques-uns, M. Martin déplore l'insouciance de nos apiculteurs.

A la suite de ces renseignements, plusieurs membres expriment à

M. Martin leur reconnaissance pour la croisade qu'il s'efforce de soutenir, malgré les objections et leurs félicitations pour les beaux résultats obtenus, à la suite d'un long et persévérants ~~efforts~~, puis la séance est levée.

Le Secrétaire

Classe du 7 Décembre 1872 —

Membres présents: MM. Micheli Ch^et L' Archinard. Demole Jules et Emile Naville Gremaud Viollier-Rey. Rochat Martin père et fils Yung Mégevand Pérussel Priester Vernet et ?

reçus par le comité à sa séance date du 11 Janvier

M^r Prevost Ritter donne par écrit sa démission de membre de la Classe. D'un autre côté M^r Judici de Biasca fait la demande d'être inscrits au nombre des membres de la Classe.

M. Edmond de la Rive

Mercuriale Suisse

Avant d'entamer l'ordre du jour M^r Demole fait ~~savoir~~ à la Classe qu'il s'est tenu dernièrement une réunion à Lausanne à propos de la création d'une mercuriale Suisse. Il aimerait avoir l'opinion de la Classe à ce sujet pour une prochaine réunion à laquelle il doit assister. Il voudrait que le Bureau s'en occupât au point de vue pécuniaire.

Le prix d'impression d'une mercuriale sur papier fin serait de 10 fr^s par semaine.

M^r Yung croit que l'on s'attache à Genève qu'une très faible importance aux mercuriales Suisses.

Quant à la mercuriale dont parle M^r Demole elle serait non seulement agricole mais encore industrielle.

M. Demole. Si cette mercuriale est comme le recommait M. Young un travail au dessus de ses forces on pourrait forcer le cultivateur à insérer cette mercuriale.

Battage à la Machine Prix de revient

L'ordre du jour est abordé. M. Jules Naville fait part à la Classe de données précises recueillies au Parc sur le prix de revient du battage fait avec une machine à un cheval.

La machine sort des ateliers de M. Gétaz à Rolle elle est construite sur le système Américain qui consiste en un tambour pourvu de 32 dents et en un contre batteur tambour également muni de 30 dents qui laissent passer les gerbes entre elles. Le manège est horizontal ce qui donne une allure plus régulière avantageuse pour le battage.

La batteuse en question qui laissait à désirer sous le rapport de la solidité a été modifiée par le mécanicien Gielly de Chêne qui s'en est constitué acquéreur. Il la loue à raison de 5 fr par jour pour la machine et 5 fr pour l'engreneur.

Le compte de battage établi par MM. Naville et Trembley est assez intéressant pour qu'il figure ds le registre

Battage par jour

5 journées homme à 3,80	=	19
1 " mécanicien		5
1 " cheval		6
1 " Graissage		1
1 " Loyer de machine		5
Total		36 fr.

ou pour 3 journées 108 fr.

Soins à la paille et au grain 4 journées à 3,80 = 15,20 soit
45,60 pr 3 jours Boisson et fourrage supplémentaire pr les 3 j. 6.40

Total (108 + 45,60 + 6,40) = 160

Le nombre de gerbes battues ayant été de 500 gerbes. Le battage de la gerbe revient à 0,32 c
Somme qui correspond (équivaut) assez bien à peu près à celle demandé pour le battage à domicile
Au fléau on ne pourrait (pas) battre vanner soigner 11 à 12 gerbes par jour qui représenteraient au même prix de 32 c la gerbe une journée d'ouvrier de 3,50 à 3 f. 80 c

Ces chiffres calculs au mieux cette expérience fait (font) bien ressortir l'avantage de la machine à battre sur le fléau mais pour que le battage à la machine soit le + économique possible il importe qu'on ait un bon engraineur et suffisamment de place pour la sortie de la paille

La Grande culture a (tout avantage à) employer les machines à battre mues par la vapeur Le moyen de plusieurs se servir de locomobiles comme moteur avec machines à battre (étant) sur la ferme ou se louant aux voisins. Quant à la petite

culture elle trouvera de même presque toujours avantage à faire usage de machines de petit calibre (fait à 1 cheval) achetées par le cultivateur ou mieux fonctionnant par entreprise

Dans de très petites exploitations isolées et dans celles où la famille (suffit) suffit presque aux travaux les batteuses à bras seront précieuses Quant au battage à bras (au fléau) il sera relégué dans les rares localités où la main d'œuvre est assez bon marché pour pouvoir soutenir la concurrence des machines —

M. le Président remercie l'auteur de ce rapport (consciencieux) qui tire au clair une question soulevée précédemment dans le sein de la Classe

M. Vernet bat avec une machine ambulante à 3 chevaux, à raison de 240 gerbes par jour

Il objecte au battage à vapeur le danger d'incendie et l'encombrement qui résulte de beaucoup d'ouvrage fait en peu de temps qui amène même des pertes de paille Dans les pays où ce battage existe le même moteur qui sert à battre met en mouvement une chaîne (cycle) sans fin munie de dents qui mettent la paille en meule ou la remplissent les granges Les incendies y sont aussi assez rares; mais ce qu'il nous manque (souvent) dans nos fermes ce sont des bras nécessaires —

M. Vernet reproche à la machine Gétaz la difficulté d'ajuster le manège.

M. Naville signale une amélioration apportée

De ce côté là. Mr Steiner successeur de Mr Gétaz copie maintenant la machine telle qu'elle a été modifiée par Gicelly

M. Demole a surveillé un battage d'1 machine à 1 cheval. Le nombre de gerbes battues était d'environ 150 et le battage de la gerbe revenait à 0,28c

Le battage en tâche au fléau lui revient meilleur marché.

Enfin Mr le Président insiste sur l'avantage que ces machines louées ont sur les machines appartenant aux cultivateurs de ne pas proroquer des frais d'amortissement et d'entretien.

Laboratoire de Calèves

Monsieur Fiesler veut bien ensuite donner quelques détails sur son ~~établ~~ laboratoire de Calève. « En Allemagne nous dit il il n'existe pas moins de 42 stations chimiques et 11 journaux traitant exclusivement de chimie agricole paraissent dans ce même pays » Le même besoin ne s'est pas encore fait sentir en France et chez nous il est à supposer que l'on se décidera bientôt à mettre à profit les découvertes ~~et travaux~~ physiol. et chimiques venues d'Allemagne [et à comprendre tout le parti que l'agriculture peut déjà tirer des travaux de savants tels que Liebig Wolff et autres] - ~~Le laboratoire de~~ Calève et sa fabrication ~~sont très connus~~

Il sera précieux pour nos agriculteurs de pouvoir se renseigner sur la valeur des matières fertilisantes qu'ils emploient; Nous craignons cependant qu'il y ait bien peu d'entre eux qui n'importent plus ou tout au moins autant qu'ils n'exportent.

Pour rationner le bétail de la manière la plus économique, la plus logique (relativement au but auquel on le destine) il serait aussi indispensable de connaître la valeur nutritive des aliments qu'on lui fait consommer.

M. Riester est secondé d'un jeune homme intelligent comme préparateur à l'académie au laboratoire de Lausanne. Il peut être appelé par la suite à rendre de grands services au pays.

M. le Président rappelle que la Classe fera faire un certain nombre d'analyses et qu'elle s'efforcera en outre d'engager les agriculteurs à faire analyser le plus possible.

La Classe vote les 200 fr figurant au budget proposé par le Bureau et destinés à diff. analyses et entr'autres à celles de terrains qui serviront à la fondation d'une carte agronomique du Canton.

M. Vernet avait approuvé cette dépense car il a reconnu lui-même la pratique toute l'utilité des analyses. Il pourra s'expliquer pourquoi tel engrais sera plus avantageux sur un sol que sur un autre.

M. J. Naville fait remarquer avec justesse que la Classe aurait dû commencer par remercier M. Riester des nombreux services qu'il est appelé à rendre au pays en général et à la Classe en particulier.

M. le Président se joint au nom de

toute la Classe à ses remerciements
M. Yung voudrait que nous eussions une législation relative à la fabrication des engrais mais M. Risler ne la croit pas indispensable la concurrence aidée des conférences et leçons données sur les engrais donnerait une garantie suffisante sur la composition de ces engrais. La fabrique de Fribourg ancienne raison Wicky et Castella est signalée comme fabrique sûre.

Monsieur le Trésorier donne lecture du budget pour l'année 1873 tel qu'il ressort des débats à ce sujet au Bureau

pour le secrétaire empêché.
A. Martin vice-secrétaire

Classe du 11
Janvier 1873.

Membres présents. M.M. Michelet, Naville Bonstetten, Viollier Vernet, Risler Steckeisen, Trembley, Martin père & fils Yung, Gillabert, Stanffy Monnier, Demole, Sérullaz. Charley Archinard & Boissier.
Le procès-verbal est lu & adopté.
Il est déposé sur le Bureau un exemplaire de l'almanach de la Suisse comande

Le Cultivateur

A propos des 500 fr figurant aux dépenses pour le cultivateur M. Yung donne quelques détails sur son mode de faire. Vu son installation et meilleure la création de la stalle lui facilitera la mercuriale Un personnel plus nombreux rend les expéditions plus promptes. M. Yung fait son possible pour contenter ses abonnés.

M. Ch. Richard dit que M. le Président insistent sur l'avantage qu'il y aurait à faire paraître le Cultiv. au commencement de la semaine. C'est alors qu'il serait bon de pouvoir se renseigner sur le prix des denrées et sur celui des journées.

M. Demole demande s'il y aurait possibilité de suspendre la subvention jusqu'à ce que les débats question ayant trait à la mercuriale soit résolue M. Vollier Rey s'oppose à cette mesure.

M. le Président propose une mesure interm provisoire qui consiste à ne voter que le 1er Semestre à la votation

La majorité se range à sa proposition.

Personne ne demandant la parole sur le fermage des amonces M. le Président lève la séance.

Nouv. membres

Les membres de la société des Arts appelés à voter sur la présentation de MM. Edmond de la Rive et Judici (de Biasca-Ecusin) les donnant à l'unanimité membres ordin de la Classe d'Agriculture

Pour le secrétaire
Le Vice-Secrét. A. Martin

Clake du 11 Janvier 1873

Membres présents. Messieurs Michelet, Vuillier Rey, Naville Vernet, Pister, Strickler, Trembley, Martin père & fils, Yung, Gillabert, Planfils, Monnier, Demole, Seruttel, Ch. Richard & Borsinger.

Le procès verbal est lu & adopté.

Concours de Vevey — La Clake est informée qu'un concours d'animaux gras & reproducteurs & une exposition de matières apicoles aura lieu à Vevey du vendredi 31 Janvier au 2 Février 1873.

Il est déposé sur le Bureau un exemplaire de l'almanach apicole de la Suisse Romande envoyé à la Clake par l'éditeur.

Détail Suisse par le Dr Baumgartners — L'ordre du jour est abordé & la parole donnée à M. Trembley qui entretient la Clake d'un ouvrage important dont il a bien voulu entreprendre la traduction de quelques chapitres & qui est dû à M. le conseiller d'Etat Baumgartner de Soleure. Cet ouvrage ~~important~~ qui traite du bétail Suisse, des différentes races & des races s'occupe aussi de l'élevage, des soins à donner au bétail ainsi que de l'utilisation de ce dernier pour le travail & la boucherie; orné de planches soignées, d'un dessin correct, il est appelé à combler une lacune dans la littérature apicole, & les quelques pages dont M. Trembley a donné lecture, font vivement désirer qu'une traduction française soit entreprise & que cet ouvrage trouve sa place non seulement dans les bibliothèques, mais encore sur la table d'un chacun & tout spécialement chez les

habitants de
nos campagnes, où il aura le grand avantage de ré-
pandre des idées justes & de rectifier des appréciations va-
gues, quelquefois même erronées des nos races & sous-
races suisses. Il est à désirer que le prix fort abordable
de cette publication Fr. 1,50 en facilite la dispersion & redonne
quelque peu de goût & d'entrain à cette branche un
peu délaissée de notre économie: l'élevage rationnel
du bétail.

La discussion s'engage ensuite sur l'à propos de cette pu-
blication ainsi que sur le plan de l'auteur quant
aux divisions de race & M. Naville fait remarquer
que la division adoptée par la société d'agriculture de
la suisse Romande en grandes quatre races tachetées, grande quatre race brune
& si souvent critiquée est précisé-
ment celle qui est à la base de cet ouvrage &
qui est recommandée par M. Baumgartner.
On peut d'autant moins nier la compétence
de l'auteur & la valeur de ses appréciations que
comme le fait fort bien remarquer M. Naville, cet
ouvrage est moins son oeuvre propre que le résumé
d'une enquête qui a été faite dans chaque canton
& auprès des diverses sociétés d'agriculture par les
soins de la société suisse d'agriculture.

M. Charles Martin qui a suivi avec grand in-
térêt la lecture de ces quelques pages regrette
qu'on n'ait pas eu à portée de tous les yeux,
l'excellente carte de notre collègue M. Risler
indiquant d'une manière si claire la division
des races & des sous-races. Comme ces sujets sont
de la plus grande actualité et préoccupent aujour-

- Tous les points, M. Martin recommande à ceux qui seraient tentés de faire des recherches subséquentes de consulter l'ouvrage sus-indiqué. Comme observation critique sur l'ouvrage même de M. Baumgartner, M. Martin ne peut s'empêcher de signaler l'erreur par laquelle on fait dépendre la valeur intrinsèque de l'animal de la grandeur ; c'est un vieux préjugé répandu en Suisse et qu'il faudrait à tout prix détruire, car il a eu pour conséquence des variations constantes dans les formes du bétail de certaines vallées. Le seul type de bétail bien arrêté existant en Suisse d'après M. Martin se trouve dans la race de Schwytz, celle-ci étant restée toujours été perfectionné par elle-même. De là sa valeur et sa réputation incontestée. Dans le Simmenthal il devient difficile de trouver la race très pure, le but ayant été pendant un certain temps de grandir et de grossir la race, sans s'inquiéter du reste qui était pourtant le plus essentiel. M. Martin cite les avantages incontestables tirés des Heerdbooks bien tenus et regrette que notre pays n'ait pas adopté cette manière de voir. Il voudrait voir se former en Suisse une association d'hommes spéciaux, prenant pour tâche de fixer et de déterminer le vrai type de la race tachetée.

M. Boissier voudrait que cette traduction fût complétée et qu'on arrivât à posséder cet excellent ouvrage en langue française ; il propose de sonder à cet effet le comité de la Société d'agriculture romande, afin de publier le volume sous le patronage de 2 sociétés et de s'entendre peut-être suivant les circonstances sur la question des frais.

M. Semple fait remarquer à son tour la valeur de l'ouvrage et insiste sur la nécessité d'une traduction française d'une meilleure coordination ; ce point ne devra pas être perdu de vue par le traducteur.

" et on voudrait attribuer à chaque type ses mensurations qui ne sont pas définies.

M. Pisler voit avec satisfaction qu'au milieu de cet ouvrage de compilation qui rappelle la mosaïque, frappe cependant les idées défendues par la Société de la Suisse romande & de la Suisse au point de vue de la division des races en race tachetée & en race brune. La Suisse allemande à son tour se range à cette manière de voir, & cet ouvrage peut servir avantageusement à la diffusion de cette opinion; si cette base avait été plus tôt adoptée, on eût évité bien des tâtonnements & marché plus sûrement. Si l'auteur eût davantage consulté Rütimeyer, il aurait vu que le vrai type de la race suisse est le type de Schwytz qui remonte à l'époque des Tourbières, tandis que la race tachetée n'est venue que plus tard lors de l'invasion des Helvètes & n'a eu par ce fait qu'un degré de constance relative.

M. Charles Archinard trouve qu'une enquête établissant quelle proportion existe chez nous entre la race tachetée & la race de Schwytz aurait de l'intérêt, en déterminant les motifs qui ont arrêté le développement de la race brune.

Sur ce dernier point, M. Demole croit pouvoir indiquer de suite une cause, par le fait que les Schwytz arrivent rarement au delà de 3 vaux, tandis qu'il n'est pas rare d'en obtenir 4 & 5 des races tachetées

M. Naville croit qu'il faut chercher un motif de cette diminution de la race Schwytz dans le fait que cette race se plie mal à la stabulation permanente. Son milieu normal est le pâturage & la vie au plein air.

M. Micheli combat quelques unes des assertions de M. Martin spécialement en ce qui touche au moyen de fixer l'élevage & fait remarquer qu'avec la constance

de la race de Schwytz (= sa dénomination plus restreinte) et en plus facile d'éliminer tout su-
jet imparfait ou non entièrement pur, tandis que cela
devient fort complexe, avec les races tachetées. Ne tenant
compte que de nombreux sous-races, il se vend plus d'un sujet
comme étant de race pure qui ne l'est que de nom.
M. Michelis fait remarquer l'amélioration et la transforma-
tion successive par laquelle passe la race de Fribourg qui tend
à se fondre chaque jour davantage dans le type bernois.
Ce fait est d'une grande importance, en contribuant pour
une part à créer un type unique à la race tachetée et
en détruisant une rivalité fort nuisible à l'élevage.
M. Michelis résume l'opinion de la Classe qui désire
en principe la traduction de l'ouvrage et l'exprime par
un vote, en laissant au Bureau le soin de pourvoir
aux détails d'exécution.
La communication de M. Risler est remise à la séan-
ce de février.

Viande desséchée M. Gaberthuel présente en terminant à l'approbation de la
Classe de la farine de viande, soit de la viande dessé-
chée et réduite en poudre. Ce sujet ne rentrant pas
au point de vue de ses conséquences dans le mandat de
la Classe il est passé à l'ordre du jour

Séance levée

Séance du 5
Février 1873.

Membres présents.

MM. Michele F. Naville, Monnier, Martin père & fils, Tremblay, Villier-Rey, Vernet, Streckeisen, Perrelet, Demole, Audéoud, Pister, Archinard Ch. Bernard, Dupan, Loup, de Saigney, Guy-Boissier.

Le procès verbal est lu puis adopté.

Irrigation

M. Pister présente un modèle d'irrigation (système Vincent) & explique le principe qui est à la base de ce système & qui n'est autre que de tirer parti du relief du terrain en suivant les sinuosités, on comprend toutes les facilités qui en découlent & la grande économie qui en résulte — Il importe de prendre le canal d'alimentation (la prise d'eau) aussi haut que possible & suivant la pente, on adoptera ou le système en arbre tel qu'il est pratiqué à Villette, ou le système allemand de Siegen. Ce qui importe, c'est d'avoir à la disposition une quantité d'eau suffisante, il faut même dire abondante; & c'est ce motif que fait ressortir M. Archinard en signalant le peu d'irrigation dans notre pays, l'industrie accaparant en outre partout les petits cours d'eau susceptibles d'être utilisés.

M. Bernard constate que la difficulté est dans une juste répartition de l'eau & dans la réglementation des niveaux.

M. Jules Naville fait ressortir qu'on ne peut entreprendre d'irrigation bien faite, sans avoir fait une étude complète de la question qui se subdivise en beaucoup de petits détails; nous manquons d'eau cela est évident, mais nous souffrons encore davantage de l'encaissement presque général de nos sources.

Une étude intéressante jadis proposé par M. Naville qui serait certes digne d'être entreprise est l'étude des nos divers cours d'eau & des parti à en tirer pour l'apiculture.

M. Micheli résume ces diverses opinions & se fait l'organe de la Classe pour remercier M. Risler de cette intéressante communication.

Il est ensuite passé au 2e objet à l'ordre du jour.

Bétail Suisse Dr Baumgartner

Continuant la lecture de son travail sur le bétail suisse, M. Tremblay aborde la question des races, leur origine, leur division, leur distribution; après avoir énuméré en les caractérisant les différents types, M. Tremblay signale l'opinion de l'auteur qui au point de vue des races suisses s'arrête sur 4 types bien déterminés; la grande — la petite race tachetée, la grande & la petite race brune. M. Baumgartner s'élève fortement & avec raison contre l'usage des taureaux communaux achetés sans soins & utilisés peu judicieusement; ils conduisent à une dégénérescence de la race & nos pâturages n'offrent que trop cet exemple; chaud partisan de l'amélioration des races par elles-mêmes, l'auteur s'élève contre ces croisements étrangers, légèrement entrepris & continués sans suite & voudrait que les règlements émanants de l'Etat existants dans certains cantons restassent moins lettre morte. Les animaux primés devraient seuls servir à la reproduction.

Suit une longue discussion sur les appréciations de l'auteur & l'ouvrage lui-même. M. Martin constate avec plaisir l'absence d'étroitesse & de préjugés chez l'auteur & un coup d'œil très clair du sujet; il ne croit pas entièrement d'accord avec lui sur la division en pays de plaines & de montagnes, & a peine à admettre que dans les premiers on arrivât à obtenir une véritable race surtout au point de vue de la constance; la moindre négligence

fait vite reculer une race, même une race améliorée ; il faut une ténacité & une persévérance que la montagne seule offre encore ; selon M. Martin, tout ce qu'on peut faire à la plaine c'est de le maintenir sans baisser, laissant à la montagne le soin de faire les races vraiment pures. - En Suisse, on ne se tient pas assez à un type unique & bien arrêté & c'est ce qui explique parfois le manque de fixité de la race ; M. Martin rappelle à cet égard la rigidité des Anglais, qui leur a valu la création de races fixes & parfaitement déterminées & cite à l'appui les bons résultats obtenus avec la race brune par les mains d'Einsiedeln.

M. Vernet pense que cet ouvrage servira de jalon aux améliorations futures, si on veut mettre de la suite & de la persévérance, ce qui est aussi rare chez nous que l'appréciation des sacrifices faits par certains propriétaires pour introduire au pays des améliorations & des perfectionnements utiles. Les primes données ne sont pas assez fortes pour encourager & rémunérer ; M. Vernet voudrait également que les sociétés cherchassent à mettre sous les yeux du public par des dessins fidèlement & soigneusement exécutés les animaux types qui ne sont point assez connus.

La diminution d'élevage dans la plaine se trouve tout naturellement, car le fait remarqué M. Bernard dans le haut prix de vente du lait & de la viande

Après quelques observations de M. Strickler sur l'importance du taureau dans un troupeau pour la régularité de la conception M. Michelis remercie au nom de la Classe l'auteur de travail, espérant que dans une prochaine séance il nous fera part de ce qui touche à l'alimentation. M. Michelis constate la diminution des taureaux ; elle a pour cause le prix élevé obtenu de ces animaux à la boucherie à l'âge de 30 mois & dans le

fait que dans notre canton par ex. beaucoup sont importés en Savoie comme veaux pour servir plus tard à la reproduction.
L'ordre du jour étant épuisé, il est passé aux communications diverses.
M. Bossier annonce qu'il présentera à une prochaine séance une sonde oesophagienne pour dégonfler le bétail.

Boucherie de viande de Cheval

M. Yung signale l'ouverture à Genève d'une boucherie de viande de cheval qui paraît être appréciée; 5-6 chevaux se débitent par semaine au prix de 0,40 — 1,50 la livre suivant les morceaux. Les animaux entiers sont payés au vendeur jusqu'à 250 f.; c'est donc à tous égards une création recommandable.
M. Martin ajoute qu'un inspecteur a été désigné pour contrôler la qualité de la viande.
Sur la proposition de M. Micheli la communication de M. Yung ayant un intérêt général sera insérée au Cultivateur.

La séance est levée

Séance du 22 Février 1873.

Membres présents MM. M. Micheli, Mallet, Mégevand, Monnier Pendroid, Archinard, Meckenzie, Blanc, Martin père & fils, Rochat, Lachenal, Naville, Vernet, Yung, de Saussure, Demole, Maurice Vicat, Beaumont, Dérutsch, Bossier.
Le procès-verbal est lu, puis adopté.
M. le Trésorier donne lecture du compte-rendu financier de l'exercice 1872 — 1873.

Doit: Clake d'agriculture son compte financier p. 1872. Avoir

1872. Janvier 1. Solde du Ct. Précédent F. 3888,33

Recettes.			Dépenses.		
Contributions F. 1480		1980	Insertions	F.	23.70
Don des héritiers d'Eyjine 500 déduire			Livres & journaux		72
			Scances Arbres fruitiers		96
Intérêts Anglo. Jandy	196.75		Subvention au cultivateurs		500
dont à déduire:			Frais de collecteur		45
dû à Lombard Odier	8 65	188,10	concours de Vandreuvres		330
			Loyer		200
			Imprimés divers		59 H
			Menus frais		148,90
					2009,60

Solde:

E. Anglo. Jande F. 4060,20		
espèces.	35 68	
	4095 88	
dont à déduire		
dû à Lombard, Odier	49 05	
		4046,83
F.	6056,43	F. 6056,43

Récapitulation:

Recettes de l'exercice 2168,10

Dépenses. 2009 60

excédant de recettes. = 158 50

Prelve:

avoir actuel de la Clake: 4046. 83

avoir précédent 3888 33

excédant = 158 50

signé S. Meyer and trésorier

Vu et trouvé conforme à nos vérifications. Le Président. Le Secrétaire.

Ce compte se boucle par un excédant de recettes sur les dépenses de F. 158,50, excédant bien modeste à qui n'est pas de nature à permettre à la Clake d'étendre la sphère de son activité; cela seul devrait engager les membres de la Clake à faire autour d'eux quelque propagande qui eût pour effet le recrutement de membres nouveaux destinés à remplacer les vides nombreux que chaque fin d'année donne

occasion d'enregistrer = Mess. Audéoud & Steckeisen s. priés de bien vouloir ac-
: cepter les fonctions de vérificateurs des comptes.
Les comptes du Journal le Cultivateur n'étant pas prêts, M. Yung
est prié de les mettre à jour pour la prochaine séance; puis la
Phosphates fossiles de Bellegarde parole est donnée à M. de Saussure, qui entretient la Classe de
l'exploitation des phosphates fossiles de Bellegarde, complétant ces de-
: tails de quelques appréciations générales sur le développement crois-
: sant que prend l'industrie aux frontières même de notre petit terri-
: toire. Ces détails, pleins d'intérêt dont nous ne pouvons ici donner
que la substance, ne voulant ni les mutiler ni pénétrer sur le do-
: maine privé où nos appréciations pourraient manquer d'exacti-
: tude, inspirent à tous ceux qui les entendent & plus encore à ceux
qui présent à la course faite par la Classe au mois de Juin
dernier ont pu déjà se former une opinion individuelle sur cette
gigantesque entreprise, le désir de constater à nouveau de visu la
transformation d'une localité prenant chaque jour une
plus grande extension -
Le travail d'exploitation des phosphates, commencé à ciel ou-
: vert, par exploitation superficielle, puis abandonné se poursuit
maintenant par galeries souterraines; ces dernières ont été poussées
jusqu'à 150 mètres & où la couche phosphatée est alors horizon-
: tale, tout permet de croire que ce mode de faire qui permet
l'exploitation sur plusieurs points à la fois pourra être avanta-
: geusement continué. La compagnie vient d'acheter une super-
: ficie importante de terrains phosphatés & pourra dès maintenant
: nant entreprendre l'exploitation sur une échelle plus considérable.
La couche, variant de 1 mètre — 1,25 d'épaisseur est assez constante
dans sa composition & se compose de sable vert mélangé d'une gran-
: de quantité de fossiles phosphatés; cette couche est partagée dans
le milieu par un banc de gros nodules formés de fossiles agglu-

tinés par un ciment calcaire qui résiste au lavage, en sorte que ces mas-
ses doivent être séparées & mises de côté. Le reste de la couche bien qu'assez
dure pour exiger le travail de la mine & délité à l'air avec une
grande facilité & se réduit en boue sous l'action de la pluie. L'ana-
lyse démontre que les fossiles renferment de 40 à 60% de phosphate
de Cao qu'ils doivent jusqu'à 26% de matières solubles; on espère
arriver à une moyenne de 24% en établissant un choix parmi les
fossiles & en ne prenant que les petits qui sont plus riches; on
compte, que suivant la veine, il faut de 3 à 5 mètres cubes pour
obtenir une tonne de phosphates libres; de là la difficulté pour
le moment d'établir le prix de revient & le prix de vente d'une ma-
nière parfaitement arrêté. Ces phosphates, extraits de la mine, arri-
vent par wagons dans de grands lavoirs, où ils seront remués par de
puissantes herses, sous l'action d'un rigoureux courant d'eau entraînant
les parties terreuses. La compagnie vient de se procurer un appareil
pouvant laver jusqu'à 15 tonnes à la fois. (15000 kilos); de là ils pas-
sent à l'usine où la matière brute est pulvérisée & moulue.
A côté des phosphates bruts, la compagnie a l'intention de fabriquer
sur place des superphosphates & dans ce but, & après des tentati-
ves faites pour se procurer le SO^3 du dehors construit sur place
également une fabrique de SO^3 qui alimentera les pyrites du
Valais qui doit fonctionner dans le courant de cette année.
L'emploi des phosphates dans aujourd'hui la base des engrais artifici-
els, & ceux-ci étant réclamés de toutes parts, par l'agriculture,
on peut dire que cette exploitation naissante est un fait de plus
haut intérêt pour l'agronomie.
A cette occasion M. de Saussure signale le développement que cette
question des phosphates a pris en Amérique où d'immenses gise-
ments ont été découverts dans la Caroline du Sud.

Au début, ces couches étaient utilisées simplement comme amendement; la présence des nodules dont l'utilité était encore inconnue apportant quelques difficultés dans les plantations de cotons, on avait soin de les écarter et de les réserver pour le macadamisage des grandes routes. Plus tard, lors de la guerre d'Amérique, ces nodules ont été analysés, dans l'espoir d'y découvrir le nitre nécessaire à la fabrication de la poudre et on les a trouvés composés de 80% de phosphates; aujourd'hui elles sont exploitées pour l'agriculture - 12 compagnies y sont de suite formées: malheureusement la rareté des puits dans ces contrées oblige de tirer le Sel de l'Etat de New-York.

Travaux hydrauliques de Bellegarde

M. de Tastes donne ensuite quelques détails sur les grands travaux hydrauliques en voie d'exécution et relatifs à la prise d'eau au canal de dérivation, aux moteurs hydrauliques et à l'établissement des turbines, dues aux ateliers de Mess. Rieter de Winterthour et chacune d'une force minimum de 600 chevaux. 1200 chevaux de force hydraulique seront utilisés dès cet été et répartis entre diverses usines, scierie, fabrique de pâte de bois etc. La création d'un grand atelier de construction et de réparation pour les machines vient en outre d'être décidée par Mess. Rieter. Tel est aujourd'hui en résumé l'état de la question; les développements rapides de cette vaste entreprise dans l'année qui vient de finir permettent de bien augurer pour celle qui commence et de compter sur de nouvelles applications.

M. Michele après avoir remercié au nom de la Classe l'auteur du rapport ouvre la discussion sur ce Rapport.

M. Vernet désirerait savoir si les phosphates peuvent être employés seuls et d'une manière réitérée sans inconvénients, question délicate à laquelle il est difficile de répondre d'une manière absolue; l'expé-

=terre on fait usage depuis longtemps & l'on trouve bien ; c'est une ex=
=périence à faire avec nos sols qui en manquent de phosphates ; il
luiront en outre du gypse qui attirant l'azote de l'air fixe des
substances utiles à la végétation. M. de Saussure les ont d'un ex=
=cellent effet sur les chaponds.

Bœufs engraissés. Alpages

La Clake entend ensuite une communication fort intéressante de M. Mallet sur le parti que l'on peut tirer dans une pro=
=priété voisine des alpages & éloignée d'un centre d'un troupeau de bœufs.

Résumer le travail de M. Mallet ou en extraire quelque chose à des=
=tination du procès-verbal est une tâche que n'entreprendra pas le secré=
=taire de la Clake, puisque l'auteur du mémoire sur la demande unanime des auditeurs, a bien voulu gratifier notre bulletin de cette idylle pastorale, attrayante, comme récit, & intéressante au point de vue des résultats acquis & de ceux que le propriétaire du troupeau se propose encore d'obtenir ; car M. Mallet a l'intention arrêtée, de ce=
=nouveau cette année l'expérience, en profitant des expériences ac=
=quises.

A côté de faits précis, justifiés par une comptabilité rigoureuse=
=ment établie, & après énumération des succès & des déboires qui accompagnent toujours une entreprise nouvelle, le Docteur la morale dont chacun peut aisément faire son profit à un moment où le découragement est de saison, c'est qu'il y a partout quelque=
=chose à faire, si on sait tirer parti de la situation où l'on se trouve, & que si, comme l'auteur le dit en terminant il est par ci par là de sottes gens, il n'est point de sot métier. La 2de morale, n'est pas moins encourageante, car elle s'adresse à la bourse des auditeurs sous forme d'un beau bénéfice réalisé sans beaucoup de peine & sans grands soucis ; M. Mallet a eu

effet reussi à réaliser un bénéfice net de F. 1297, soit plus de 12 % du capital engagé, d'autant plus qu'il eu contre lui plus d'une circonstance défavorable (perte d'une tête de bétail — moins-value résultant d'une forte épidémie de Surlangue.

Nous transcrivons ici ce mémoire d'exercice de son livre de caisse :

Recettes.

Vente de 25 bœufs (1 étant mort)	F.	11746
" de la peau d'un bœuf mort		28 50
Pension pâturage réduite de 4 chevaux appartenant		200
" d'une tête de bétail étranger		25
valeur de l'herbe de la prairie que j'ai fait récolter et conduire sur ma ferme 100 ℔ à 1 f.		100
	F.	12099 50

Dépenses.

Coût de 26 bœufs frais de transport	F.	9385
Location de la montagne pour 1 an		709 50
Salaire du berger		300
gratification au dit		20
Entretien du troupeau avant la montée		75
Avoine pour les chevaux		20
certificats, visite de l'inspecteur du bétail, sels,		
pansements, médicaments contre la Surlangue		58
Intérêts de 9385 f. prix d'achat du troupeau		
au 5 % pend. 6 mois		235
		10802 50
Différence en faveur des recettes, soit bénéfice net de l'opération		1297
Somme égale.		12099 50

Ce rapport donne lieu à une discussion intéressante ; M. Martin fait remarquer l'utilité de semblables communications, venant compléter la chaîne de

renseignements d'une véritable utilité pratique et demande l'insertion de ce mémoire au bulletin. Cette proposition appuyée de divers côtés sera prise en considération.

M. Jules Vaulle rappelle à ses collègues les essais faits avec des bœufs comtois sur sa ferme de Lorraine dans les années 1849 et 1850 ; la spéculation était alors basée sur l'engraissement et non sur l'accroissement en viande, comme chez M. Mallet.

M. Mallet propose de compléter ces documents, en entretenant plus tard la Société du rendement d'un troupeau de vaches laitières à la montagne puis la vacherie Mr Lecerf.

Séance du 8 Mars 1873.

Membres présents. MM. Michelin, Martin père et fils Tremblay, Monnier, Moynat, Audiffred, Dupan, Vicat Viollier, Rey Ch. Archinard, Meyéard, Bernard fils, Guy Boissier.

Le procès verbal en lu et adopté.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Michelin propose d'entendre le rapport de MM. les vérificateurs des comptes concluant à l'approbation des comptes avec décharge pour M. le Trésorier.

M. le Président se fait l'organe de la Société pour exprimer à

M. le Trésorier la reconnaissance de tous pour l'obligeance et le dé-
vouement avec lequel il s'acquitte de ses fonctions, puis il in-
forme que le Bulletin agricole de la Savoie journal agricole du Salève
est expédié au Bu-
reau.

Concours d'Annecy — Avis est donné du concours agricole régional qui doit avoir lieu cette an-
née à Annecy du 7 – 16 Juin. La haute prime d'honneur
d'une valeur de 3500 fr. devant être décerné, à la propriété la
mieux cultivée, cette solennité agricole acquiert une importance
particulière.

Alimentation rationnelle du bétail — M. Tremblay donne lecture de la suite de la traduction et entre-
vent la date d'un sujet plein d'importance et d'actualité: l'a-
limentation rationnelle du bétail. – 3 facteurs concourent
ensemble à produire l'animal parfait; ce sont l'élevage proprement dit, l'alimen-
tation des sols mais de tous le plus important, c'est sans contre-
dit l'alimentation. – L'auteur passe en revue tout d'abord les
signes caractéristiques auxquels on peut reconnaître le bétail de choix,
puis il définit tour à tour les types primales, femelles et abor-
de enfin l'alimentation, la considérant au point de vue du ré-
sultat que l'on se propose d'atteindre; viande, lait ou travail.
L'alimentation rationnelle consistant à tirer le meilleur parti
possible de la nourriture sans rien prodiguer, ni laisser perdre,
basé sur les découvertes récentes de la chimie agricole est on peut le
dire une science nouvelle, destinée à un brillant avenir et à dé-
truire la routine les vieux préjugés. A ce titre seul, l'ouvra-
ge de M. Baumgartner mérite l'attention aussi la publication en
langue française vient-elle combler une lacune.
M. Martin en remerciant le traducteur, désirerait qu'un tableau
raisonné sur la composition des rations figurât à la fin de l'ou-

=orage, afin d'arriver si possible chez nous à un meilleur mode d'alimentation ; M. Martin rappelle en terminant tout ce que les Anglais ont fait dans ce sens & comment il y sont parvenus par une application judicieuse de cette méthode, à créer & à conserver des races.

M. Michelet fait ressortir à son tour l'importance de cette question à une époque où le prix de la viande s'élève chaque jour davantage.

Sonde oesophagienne M. Boissier présente ensuite une sonde oesophagienne destinée à dégonfler le bétail atteint de météorisation. Cet instrument fort simple & très pratique peut rendre certains services dans les fermes isolées. Il peut s'y ajuster à l'extrémité de la sonde un petit appareil servant à extraire du gosier un objet qui y serait resté engagé, tel que pomme navet, quartier de betterave &c.

M. Vicat croit cet instrument propre à rendre des services & devant disposé à en faire l'essai ; aussi M. Boissier le dépose-t-il entre les mains de M. Vicat, en le priant de bien vouloir rendre compte des essais qu'il aura faits.

Rendement des Récoltes M. le secrétaire donne ensuite connaissance du résultat de l'enquête sur les récoltes dans l'année 1872. a de laquelle il ressort que l'année 1872 a été une ~~petite~~ moyenne année pour les blés, ~~moyenne~~ abondante pour les fourrages, (foin & regain) faible pour les plantes sarclées & encore plus faible pour les vignes, la moyenne restant bien inférieure à ce qu'elle est habituellement. on ne peut guères compter pour ces dernières que le 1/3 d'une récolte ordinaire. Les jeunes vignes ont présenté généralement un fort déficit.

Suit une conversation dont il résulte que la forme un peu complexe de nos circulaires est en partie la cause du petit nombre qui nous sont retournées & qu'il importe de modifier les

1872 – 1873.

Rendement des principales récoltes. (par pose de 27 ares).

	froment qx	avoine qx.	betteraves qx.	carottes qx	p. d. terre qx.	foin qx	vin qx.	artificiel	vins. sec. blancs.	vins. sec. rouges.
M. Archinard. Ch.	850	650	200	300	24.	24.	10	40	22	34
Martin (Vény)	750	800	375		40	20	10		~~15~~	
Michelet (Landecy)	1000	650	220		35	20	8	35	29 ¼	48 ½
Sérullet (Troinex)	800	600	160	180	30	25	15	44	21 ¾	32 ½
Eggly (Bellevue)	700	1000			mal	20	8	24	22.	27
J. Naville (Villette)	800	950			53	21	12		~~39 1/3~~ 39 1/3	~~39 1/3~~
Nicati (Verbois)	750	700			4 ½	15	8	30	15	20
Butini (Chambésy)	1100	1200	140	130	40	30	10	60	28.	40
Monnier (Puthin)	650	800				20	12		18	
Magnat. (Satigny)									12	
Bernard (Celigny)	800				12					
Viollier. (Bandorny)									15	
Moyenne.	820	817	219 qx	203 qx	30	21 1/3	10 1/3	39	21 ½	34. ½

La grêle du 30 Juillet a enlevé 7/8 de la récolte.

formulaire en adoptant définitivement le poids et en laissant de côté le volume.

M. Mommer réclamerait une simplification complète et ne voudrait contenir que 2 colonnes, l'une indiquant ce qui a été semé, l'autre, ce qui a été récolté, et le tout en poids.

M. de Strickland n'irait pas si loin et voudrait que l'on conservât une colonne indiquant le rendement en paille et la proportion de celle-ci au grain; c'est un document fort intéressant.

M. Michels avant qu'il ne soit bien difficile d'apprécier le rendement de la paille en poids; il s'agit de déterminer le poids du bineau, de la coupe et indiquer ces chiffres ou chiffres types sur les formulaires - Au reste ces indications n'auront jamais qu'une valeur relative.

M. Michels émet aussi que ces formulaires devraient être envoyés plus tôt soit dans le mois d'Octobre.

Il ressort de la discussion que la Classe est d'avis de renvoyer cette question au Bureau en laissant celui-ci libre de s'adjoindre s'il le juge bon un ou deux membres pour mener à bien (une fois pour toutes) cette question, déjà plus d'une fois soulevée.

Concours de Weinfelden

M. le Président informe enfin l'assemblée qu'il a reçu à l'adresse de la Classe, la traduction française du programme relatif au concours ouvert par la Soc. Suisse d'agric. à Weinfelden en Octobre 1873. Un certain nombre d'exemplaires (en français) sont déposés sur le Bureau pour ceux que cela peut intéresser.

La séance est levée

Clake du 5 Avril 1873.

Membrs Présents. Mrs. Michelet, Dr. A. Ch. Archinard, Adrien Naville, Rochat, Meyrand, Defernet, Ch. Martin, Monnier, Jules Naville, Strackeisen, Louis Archinard, Jung, Boissier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Strackeisen, absent de la séance précédente, confirme à son tour verbalement les affirmations de M. Audeoud, relatives à la bonne tenue des écritures de la Clake d'Agriculture.

Péripneumonie

De M. le vétérinaire cantonal

M. Michelet fait savoir que depuis l'article destiné à rassurer le public sur la marche ~~de la contagion~~ de la péripneumonie, aucun cas nouveau ne s'est présenté; il y a donc lieu de considérer l'épidémie comme dominée et lieu surtout d'être très vigilants à l'endroit des certificats, dont la falsification est très facile.

Avis est donné à M. Jung de veiller à ce que des annonces qui n'ont aucun caractère agricole ne soient pas acceptées par les fermiers des annonces.

M. Boissier après avoir en quelques mots rappelé le mérite et la valeur de l'ouvrage allemand du Dr. Kühn dit Gouvernement des Rindvieh, informe la Clake que la traduction en langue française vient de paraître et qu'il fait hommage du dit volume pour la bibliothèque.

M. Boissier remet entre de la part du Dr. Kühn de Halle, membre correspondant de notre société 2 opuscules récemment édités; l'un émanant de la station d'essai traitant des expériences faites par le Dr. Kühn sur la valeur du procédé Gilich dans la culture des p. de terre.

M. Archinard a pris l'ouvrage.

M. Arnaud a emporté l'ouvrage.

le second de même auteur, ayant trait à l'Institut agricole de Halle, aux ressources qu'il offre, ainsi qu'à l'immense développement pris par cette institution dans les 10 ans qui ont suivi sa fondation.

Ces communications entendues, il est passé au 4e objet à l'ordre du jour; M. Archinard rapporteur étant absent, la parole est donnée à M. Martin père qui en l'absence de son fils, rend compte pour celui-ci d'une expérience d'engraissement entreprise par ce dernier sur un lot de 15 moutons croisés Southdowns. expérience concluant à un bénéfice net en argent de Fr. 135,88 sur une dépense de Fr. 894,12 soit plus de 15% du capital.

Engraissement des moutons

Le but de ce petit travail est de montrer qu'avec une bonne nourriture, des soins judicieux à la race précoce, l'élevé du mouton peut devenir une affaire rémunératrice & avantageuse, ce que développent tour à tour MM. Stredel & Yung, en regrettant que cette industrie lucrative soit si peu goûtée & si peu comprise de nos cultivateurs à un moment surtout où la viande de mouton se maintient à des prix exceptionnellement élevés.

Il est passé ensuite aux élections. M. le Président rappelle que le bureau renouvelé en 1871, est arrivé au terme de la période pour laquelle il a été nommé qu'il y a lieu en outre de nommer un Président & un vice-président pour l'année courante 1873. 1874.

Réélection du Président du vice-président & du Bureau.

12 bulletins délivrés pour l'élection du Président.

12 " trouvés

12 " déclaré valable

23. Mai. 1873-1874.

M. Th. Semsle est élu Président de la Classe par 12 suffrages.

Il est passé à l'élection d'un vice-président.
13 bulletins sont délivrés.
13 " " retrouvés
13 " reconnus valables.
Sur ce nombre M. Ch. Archinard obtient une voix; M. Adrien Naville 12 voix; en conséquence M. Adrien Naville est élu vice-prés.t
M. Charles Archinard donne ensuite les motifs à l'appui desquels il désire momentanément se retirer du Bureau. M. le Président exprime à M. Archinard les regrets personnels que cause de la cause de cette détermination; puis cet incident vidé, il est procédé à l'élection des cinq membres du Bureau.
1873-1875* M. Meyéard trésorier est ensuite réélu par 12 suffrages.
M. Boissier secrétaire par 12 suffrages. M. Antoine Martin vice-secrétaire par 12 voix. M. Rochat aussi obtient 1 suffrage
M. Ant. Martin aussi obtient une voix, & M. Tremblay bibliothécaire par 13 suffrages.
Sont nommés ensuite pour une période également de 2 ans soit jusqu'en Avril 1875.
Messieurs Jules Naville par 10 voix sur 11 votants
" Michel Ls. 9 " "
" Charles Martin 9 " "
" Rochat 9 " "
Ls. Archinard 7 " "
Venaient ensuite Mess. Charles Archinard avec 5 voix & M. William Fatio avec 1 voix.
Le Cultivateur Il est passé ensuite au compte-rendu du Journal le Cultivateur pour l'année 1872 - Il ressort de cette feuille de situation que le Journal a acquis en 1872 89 abonnés de plus classés ce fuit:
10 en ville
58 à la campagne

11 en Suisse
3 en Savoie
6 en France
7 en Allemagne
total 89 Le point faible reste le nombre considerable d'abonnements arriéré ; sur 1351 abonné, il n'y a pas la moitié d'abonnement complet à 5 francs.
Les frais d'impression, les frais de distribution & de recouvrement par la poste ont été plus élevé cette année ainsi que les frais de bande, pliage collage.
Diverses observations sont présentés à M. Guyot sur l'expédition souvent retardé, sur l'importance de ne pas laisser s'accumuler ces arriéré & de faire procéder aux recouvrements directement par la poste, sur la nécessité d'augmenter les correspondants en Suisse &c &c.
Ces observations donnés ce autant de bons conseils par des personnes s'intéressant toutes au développement du Journal, M. Michelli, remercie au nom de la Classe le Rédacteur de la suite qu'il met à ce travail ainsi que de la peine qu'il se donne, l'engageant à persister de plus en plus dans la voie des améliorations qui y seront successivement lui attireront de plus en plus la faveur du public apicole.
L'heure étant avancée la communication de M. Archinard est remise à la séance suivante, puis la séance est levée

agr. rep. Missouri 71
Ch. Arch.

Séance du 3 Mai
1873.

Membres présents: MM. Le Micheli. J.t et Emile Adrien Vaucher (Ch.) Archinard Meyerand Demole Streckeisen Henri Martin père et fils. Olivet. Audeoud. Bernard. Courtet Bizot. Plan. Dunant. Jung Pathy. Monnier

Le procès-verbal est lu et adopté

La séance Générale des 3 classes est annoncée pour le Vendredi 23 Mai à 2 h.s La Classe a reçu de M.r Wielandy établi Ds. le Missouri un ouvrage anglais dont il existe une traduction en allemand que l'on répand chez les émigrants à leur arrivée en Amérique. M.r Chs Martin a bien voulu examiner cet ouvrage et prendre quelques notes qu'il exposera à une séance postérieure.

Sociétés viticoles — Les Sociétés viticoles constituées en janvier-février 73 ont commencé leur rote Une 1ère visite a été faite; et à la fin de l'année il sera présenté un rapport à la Classe

Epizooties — M.r Demole donne lecture d'un rapport qu'il a fait au Conseil d'Etat, sur sa demande, au sujet de l'exécution de la loi fédérale relative aux épizooties. — Le rapport ne peut qu'approuver la loi fédérale de 1872 mais il fait ressortir les difficultés qu'il y a à faire respecter les réglements de 1873 relatifs à la surlangue. Cette maladie qui existe ds un grand nombre de cantons se répand avec facilité et les cantons frontières dont les bureaux d'entrée sont nombreux comme Genève, Bâle etc ont bien à faire

à inspecter les animaux qui leur viennent du dehors surtout quand ces cantons sont voisins de pays où l'on n'apporte pas tout le soin voulu à la délivrance des certificats de santé. La consommation de viande étant considérable à Genève (22500 quintx en 1872) un barrage général en cas d'épizootie, serait impossible. Aussi jusqu'à présent en pareil cas n'y a-t-il jamais eu que barrage partiel. Le Gouvernement cantonal pas plus que ne pourrait pas mettre de vétérinaires ni même d'inspecteurs à poste fixe aux 28 bureaux de notre canton.—

M. Henri fait savoir qu'il y a maintenant 4 inspecteurs en permanence, 1 à Perly 1 à Moillesulaz 1 à la croix de Rozon et 1 à la Gare

M. le Président fait remarquer à M. Vicat qu'il est trop tard de prétendre à modifier une loi déjà votée qu'il y a entre la loi les règlements et que ce sont ceux-ci qu'il faut essayer de faire modifier

M.M. Demole et Vicat sont d'accord pour dire que dans la confection de ces règlements les petits cantons extérieurs n'ont pas assez eu voix délibérative.

M. le Président estimant que le Règlement a quelque chance d'être modifié propose de nommer une commission qui examine la position du canton en face du règlement sur l'épizootie

MM Bernard et Young demandent que l'on vise à une grande propreté des wagons car selon l'opinion générale des ceux qui fréquentent les marchés c'est par les wagons venant de l'étranger que la maladie s'est plus fois introduite dans notre pays —

La nomination d'une commission est approuvée ainsi que le choix de MM Henri

proposés par le président { Vicat, Demole, Emile Naville, W. Fatio

Vicat ayt refusé M remplacé par Weber.

M. le Président donne lecture d'une communication de Mr Faesch datée du 10 avril. — Dans les tractations qui ont lieu au sujet du chemin de fer d'Annemasse entre les gouvernements français et genevois les voisins posent comme condition de laisser entrer en franchise 15000 hectolitres de vin de plus que précédemment.

Entrée du vin de la Zone 15000 hectolitres

Mr Faesch croit que cela serait au détriment des agriculteurs du canton à qui l'on ferait ainsi une forte concurrence.

L'opinion de la majorité du bureau admet qu'il n'y aurait pas lieu à s'opposer à l'entrée de 15000 hectolitres quantité déjà demandée depuis longt[emps] mais qu'il faudrait demander que cette quantité ne soit pas dépassée. A cet effet le bureau a formulé la proposition suivante :

La Chambre d'Agriculture

Considérant les demandes relatives à l'introduction en franchise en Suisse, d'une certaine quantité de vins provenant de la zone (quantité qui varierait de 10.000 à 20.000 hectolitres); — Considérant que la concession de l'entrée en franchise de 10,000 hectolitres peut favoriser la création des chemins de fer Annemasse-Annecy qui est d'un intérêt général pour le canton de Genève; estime dès lors qu'il n'y a pas lieu de s'y opposer.

Quant à l'entrée en franchise d'une quantité supérieure à 10.000 hectol. la Chambre d'Agr. estime que cette mesure serait essentiellement préjudiciable aux intérêts de l'Agriculture du canton de Genève (et des cantons voisins)

M. Martin croit que c'est le rôle de la Classe de s'opposer à des tractations qui nuiraient aux agriculteurs du canton.

M. Bernard est aussi de cette opinion il faut ressortir les difficultés si nombreuses que le propriétaires de notre canton ont à surmonter pour faire valoir sans pertes leurs exploitations

M. Demole objecte au contraire que que la perte résultant de cette entrée ne tombera que sur le budget de la Confédération et non sur le producteur Genevois; d'abord lui il n'entrera pas 1 hectolitre de plus: il ne conçoit pas du reste que tandis que la France n'exige que 0,30c d'entrée par hectol. la Suisse qui devrait être plus libre échangiste que la M. exige 10 fois autant. Il ne pense pas enfin que les vins qui entreraient avec cette franchise viennent de loin car les frais de transport par voiture augmenteraient bientôt leur valeur à laquelle on pourrait livrer des vins.

M^r Micheli croit que ce vient par une quantité de libre entrage, mais une quantité
x d'imprimé donnée facilement à l'importation d'une quantité considérable de vins. D'un autre côté au point
~~placés pour faire les bières échangées et~~ de vue des intérêts viticoles, il ne faut pas oublier que nos vins sont frappés
~~pour ce pays d'un côté~~ en Allemagne des droits
d'entrée de 15 fr par quintal (qui peut se faire sans prohibitifs) et d'autre côté
aux quels il n'est pas nécessaire de nous sommes inondés de vins étrangers dans des conditions exceptionnelles économiques excellentes que les nôtres et
~~de~~ donnerons prime à l'importation. Vu la main
de la main d'oeuvre il nous est impossible de lutter pour la culture de la vigne.

La proposition du Bureau est mise aux
voix et adoptée avec majorité. Le Bureau
est chargé de faire une démarche de nous
auprès du Conseil d'Etat ou du Directeur des
Péages —

M^r Demole annonce à la Classe que
conc. d'Annecy le 7^{bre} prochain il y aura un concours
Du 7 - 16 Juin régional à ~~Annecy~~ devant se prolonger
jusqu'au 16 du même mois. On pourra
y faire une étude intéressante des races bovines flémeline
~~Bernoise~~ Tarentaise de la race
Schwytz sera également bien représentée
Pareil concours ne devant avoir lieu de nouveau
à cette distance de Genève que de 11 ans. M^r le
bureau (par M^r Demole) propose une visite d'agriculteurs
Genevois pris soit de le sein de la Classe soit
en dehors. Cette proposition mise aux voix
est adoptée par la Classe ainsi que la
somme éventuelle de 200 fr aux dépenses du bureau
approx^t nécessaire par M^r le trésorier
pour les frais de transport. Ils varieront
du reste avec le somme de souscripteurs
Après le concours d'Annecy viendra

Concours de Weinfelden

celui de Weinfelden en Thurgovie où il y a tout lieu de croire que l'on verra ce qu'il y a de mieux en fait de bétail suisse comme il ne doit avoir lieu qu'en octobre il en sera reparlé plus tard.

Gel.

La séance est terminée par les lamentations des Agriculteurs propriétaires de vignes au premier sur l'effet du gel de la semaine dernière sur les vignobles.

Ils sont presque unanimes à compter la perte des bourgeons à ½ et même plus quant à la récolte probable il est bien difficile sinon prétentieux de vouloir se prononcer tant soit peu approximativement dessus.

Quelques particularités ont été remarquées ainsi tandis que plusieurs observateurs ont constaté que les jeunes vignes avaient moins souffert que les vieilles, Mr Demole a fait une observation inverse chez lui.

Vaud tant d'accord pour dire que les vignes fumurées ont plus souffert que celles qui n'étaient pas au même que celles qui étaient seulement sulfatées.

L'exposition couchant n'a pas plus protégé que les autres expositions ainsi Bossex Cologny sont bien atteints.

Mr Patry à Loex a été le plus épargné Son expos. est NNE.

M. Demole [illegible] ~~Pattrière au voisinage~~ Eaux ~~qui~~ détorminent les courants. Ds les autres Cantons et à l'étranger le désastre est grand; en France Montpellier serait seul épargné

La Séance est levée

Pour le Secrétaire empêché
Le V. Secrét. Amte Martin

Séance du 7 Juin 1873.

Présents. MM. F. Demole Prés. T. Martin. L. Micheli - A. Plan Jung. J. Marcet Lasnier W. Patry Duguenin de Westerville, J. Boissier. Lte Ch. Archinard, Bernard Chaix. L'Plan. Mognat.

Entrée Zurich de la Zone

Le procès-verbal a lu et adopté.

A occasion du procès-verbal M. Micheli annonce qu'il a écrit officieusement à M. de Lentulus relativement à la modification dont il était question pour l'entrée en franchise de Vins de Savoie. M. de Lentulus a répondu qu'aucune demande pareille n'avait été adressée par la Savoie —

Epizooties

M. Micheli annonce aussi que le Conseil Fédéral a apporté quelques légères modifications au règlement pour l'exécution de la loi sur les épizooties.

M. le Présidt annonce que M. Vicat a refusé de faire partie de la commission chargée par la Classe de s'occuper de cette dernière question. — Il a été proposé de le remplacer par un jeune vétérinaire M. Weber qui n'est pas partie de la Classe. M. le Présidt le présentera. —

M. le Président annonce aussi avec regret que cette question des épizooties va reprendre une nouvelle importance par le fait que la péripneumonie vient d'éclater avec une certaine gravité dans le Bornes.

Agriculture du Missouri

M. C. Martin donne lecture de quelques notes sur l'ouvrage envoyé à la Chambre par M. Wielandy sur l'agriculture dans le Missouri. - C'est la collection d'un assez grand nombre de comptes rendus et de travaux des diverses Sociétés d'agriculture de cet état. - On y trouve entr'autres documents intéressants une note sur la culture des asperges, quelques renseignements sur le blue grass qui paraît durant l'hiver dans de ces contrées. D'autres sur le phylloxera.

M. le Président trouve que cet ouvrage prend un nouvel intérêt par le fait que les plants américains résistent très-bien au phylloxera à qu'on espère maintenant pouvoir greffer en Europe nos plants sur des sujets américains. M. Demole croit aussi que chez nous à dans nos environs la culture de l'asperge prend une certaine importance que la notice de M. Wielandy aurait donc ainsi de l'actualité. M. Demole signale enfin une plantation d'ailanthe à l'établissement d'une magnanerie avec le ver de l'ailanthe au Sézon, vallée de Bonneharrat.

Ailanthe

M. Louis Archinard ajoute quelques mots sur l'insecte qui attaque la pomme de terre en Amérique (Doriphora decemlineata) que les américains appellent potato bug. Les allemands établis aux Etats Unis craignent que cet insecte originaire des Montagnes Rocheuses ne soit pas arrêté même par l'Atlantique dans sa marche vers l'Est. On n'a pu jusqu'ici le combattre efficacement que par des composés

Doriphora

d'arsenic (vert de Paris) mais l'emploi de cette substance éminemment vénéneuse offre des dangers.

Le Président donne lecture d'une communication du comité de la Soc. d'apic. romande, portant à la connaissance de la classe qu'il a été décidé d'envoyer des délégués au concours de Winkelried s'adressant à la classe d'apiculture pour obtenir des présentations dans cette. Le comité demande à la classe l'indication de 2 délégués pour les 4 catégories de bétail, instruments, produits & économie alpestre.

Concours de Winkelried

Après l'indication de juges nous, cet objet est renvoyé au Bureau pour exécution.

M. le Président communique aussi une lettre de M. Digeon, M. Régisseur du Prince Napoléon qui renvoyé par ce dernier désirerait trouver de l'occupation dans le canton — M. le Président le recommande aux propriétaires membres de la classe.

Concours d'Annecy

Enfin M. le Président donne quelques détails sur l'organisation de la course à Annecy. La réduction de 50% n'a été accordée que moyennant une liste nominative. Il y a 27 inscriptions - 16 de la classe 4. du cercle des cultivateurs & 7 d'apiculteurs étrangers à ces 2 sociétés.

Le Président propose d'en mettre au bénéfice de la réduction même les personnes ne faisant pas partie de la classe, en les recevant comme membres pour cette occasion. M. Michel appuie cette proposition.

M. Dan ne croit pas qu'il convienne de recevoir des membres qui ne se sont pas régulièrement présentés, mais votera pour que le Président ait la liberté de mettre à la charge de la classe, la moitié du prix de transport pour ces personnes.

M. Louis Archinard ayant vu que la compagnie offrait une réduction de 33 % aux personnes se rendant au concours d'Annecy propose que la Classe prenne pour les étrangers la différence entre 33 % et 50 %.
M. le Président croit qu'il y a eu confusion, le chef de gare ignorant entièrement le rabais de 33 %
M. Louis Archinard amende la proposition de M. Michelis en ce sens qu'il soit écrit aux personnes qui ne sont pas membres des 2 sociétés que celles seulement qui déclareront vouloir en faire partie soient admises à la réduction.
M. Michelis se range à cet amendement.
La proposition de M. Michelis ainsi amendée est mise aux voix et adoptée puis la séance est levée

Le Secrétaire

Séance du 5 Juillet 1873

Membres présents. MM. Denoth Président, Adrien Naville, Jules Naville, Maynat, Lehmann, Rochette, de Saussure, Martin père et fils, Mallet, Yung, Bigot, Monnier.

M. le Président cède le fauteuil au V. Prés.t
Le procès-Verbal est lu et adopté.

Concours de Wimbledon

Il est donné lecture de 2 lettres du Bureau de la Suisse Romande ; dans l'une il fait savoir qu'il préviendra la Classe du choix du Jury pour Wimbledon dès que ce choix sera fait
Dans l'autre il déplore le peu d'inscriptions d'exposants qui lui sont parvenues, et fait appel aux

et aux constructeurs de machine
agriculteurs & pour que la Suisse Romande
représentée par eux ne reste pas trop en arrière.

M^r Demole croit qu'il serait bon de faire une
recharge dans le Cultivateur.

M^r Yung est disposé à faire un appel aux cultivat.
en Général. Cette idée est approuvée

Concours de Bétail

M^r le V. Président amorce que le Bureau propose de
ne rien faire cet été en fait de concours mais qu'il
a par contre l'idée d'un concours de bétail p^r le
printemps prochain (tel qu'il y en a eu autrefois).

Le Cultivateur

A propos de l'alloration du 2^me Semestre
au Cultivateur de la Suisse Romande M. J. Vayille donne
lecture d'une lettre de M^r Edouard Addor. Ce dernier
se plaint de ce que les journées sans nourriture
ni boisson sont cotées trop haut sur le Journal
relativement à celles où l'on nourrit. De plus il
aimerait voir figurer à la mercuriale le
prix du pain d'une manière plus régulière
M^r Jules Vaville et Chastanier croient qu'il serait avantageux de
ne pas faire mention du prix des journées où la nourriture
est payée d'autant plus que
la grande majorité des propr. agriculteurs nourrissent
M^r Yung remarque volontiers à laisser les
prix de nourriture de côté La différence entre les
peu forte selon lui quoique les ouvriers estiment
leur nourriture à 2 f à 2 f 50. Quant au prix
du pain il l'indique régul.^t 1 fois par
mois.

M^r Demole rappelle la nécessité d'un

collaborateur pour M. Yung. car il ne voit pas qui pourrait le remplacer en cas de maladie. Il demande également personnellement à M. Yung d'apporter plus de soin dans les appréciations que contiennent ses articles de fond.

M. Yung répond que son fils travaille avec lui mais qu'il ne voudrait pas d'un autre collaborateur qui deviendrait pour lui un concurrent.

Les 250 fr. d'allocation pour le 2ème semestre sont votés.

Concours d'Annecy.

Avant de donner la parole aux rapporteurs du concours d'Annecy Monsieur le Vice-Prés[t] tient à adresser au nom de toute la Classe à M. Demole la satisfaction qu'elle a éprouvée en apprenant que la prime d'honneur du Département de Haute Savoie lui avait été décernée. La Classe est heureuse qu'une pareille distinction retombe sur son président et sur un Suisse. Qu'il reçoive nos félicitations ainsi que nos remerciements pour avoir bien voulu nous faire participer à la vue de son prix.

Prime d'honneur Hte-Savoie

M. C. Martin dit que M. Demole a pas mérité cet honneur non seulement pour sa bonne culture mais aussi pour les services rendus aux agriculteurs.

M. Demole dit s'avoir très-bien que

dans d'autres départements la concurrence est été plus sérieuse. Il est connu de tous les propriétaires qui cultivent plus de 20 hect. en vigne.

Instruments d'intérieur.

Mr de Saussure chargé de rapporter sur les instruments d'intérieur dit que le dernier concours d'Annecy était moins brillant et animé que celui d'il y a 8 ans. On se lasse des concours les petits fabricants (surtout) redoutent la concurrence des grands. Mr de Saussure dépose des prospectus ainsi qu'une brochure de Mr Pouriau membre correspt de la Chre sur l'Industrie laitière des 2 Savoies.

Pour les Machines à battre la médaille d'or est décernée à un appareil de Cie d'exploitation de Mr Loty. La locomobile a surtout frappé le jury elle est de petite dimension et repose sur 2 roues; elle pourrait se transporter facilement dans les montagnes. La soupape de sureté offre plus de garantie que les soupapes ordinaires.

Le batteur au lieu d'être composé de barres est composé d'un tambour en tôle à crémaillère. Le contre batteur a des baguettes arrondies. Le manège est construit de manière à éviter que les bêtes s'y prennent. Le courroie de transmission est remplacée par un cable en chanvre et fer qui diminue le frottement et évite les réparations.

Rien de remarquable dans les autres

machines à battre. Les petits fabricants semblent s'ingénier à compliquer les engrenages.

Parmi les autres instruments d'intérieur le jury a remarqué une pompe à transvaser de Mr Heldin. Le corps de pompe est émaillé afin d'éviter la rouille. La soupape en est excellente.

Cette pompe peut servir à divers usages, en cas d'incendie, pour arroser et transvaser.

Le même fabricant exposait une pompe à purin sur trépied; le tuyau est en zinc et la boule de la soupape en caoutchouc au lieu de cuir. Son prix est de 50 fr. Elle est élevée à 3 M. au-dessus du sol.

Mr Demole rapporte sur les Instruments d'Extérieur.

Il explique qu'un concours avait lieu à Annecy en même temps que celui d'Albens circonstance qui a beaucoup diminué les entrées à Annecy. D'un essai de charrues le jury a reconnu le bon travail d'une Dombasle perfectionnée; l'extrémité du soc est en acier et mobile.

Mr Demole fait grand cas des versoirs d'acier leur excédant de prix est bien compensé par la qualité du travail et la diminution de poids.

Il est fait mention d'un semoir à roues pouvant se régler facilement et répandant la semence régulièrement.

La faucheuse Sprague appelée à

Sanctionner d'un prix merveilleux n'a pas eu grand succès.

– Espèce bovine –

M^r Lehmann a été trompé en mal ainsi que M^r Maynat et Gaillard qui ont été chargés de rapporter sur cette partie du concours d'Annecy

M^r Lehmann fait cependant grand cas de la race Tarentaise qui était très bien représentée, il lui reconnaît chez toutes les marques de bonnes vaches laitières. Un des grands avantages de cette race c'est sa rusticité. Dans les animaux de race flamande il y a moins d'uniformité mais peut-être plus de finesse. La conformation laisse souvent à désirer, les extrémités sont grosses – le rein ensellé; les croisements sont faciles à reconnaître chez plusieurs sujets.

Les Races Hollandaises et Bressanes offrent un mélange de types qu'il est difficile à reconnaître elles manquent complètement de fixité.

M^r Maynat qui a déjà eu l'occasion de voir des Durham trouve que ceux d'Annecy laissaient à désirer. les cornes étaient fortes.

M^r Demole a considéré cette classe comme bien représentée. M^r le Comte de Massol et M^r Petiot avaient un choix d'excellents sujets Nous avons remarqué d'admirables génisses, d'une conformation parfaite. M^r de Massol a obtenu – d'animaux de 10 mois, 2/3 de viande nette.

Parmi les croisements nous avons surtout admiré les beaux produits que donnait le Durham avec les races [illegible]

M. Richoli trouve que de ces dernières c'est la Simmenthal qui est la mieux appropriée à ce croisement. Le Sang Durham sans diminuer sensiblement les qualités laitières du Simmental lui donnerait de la conformation pour la boucherie.

La Classe Races Suisses était la plus mal représentée il existe pourtant de bons types de bétail Suisse en France mais ils craignaient la concurrence de la Suisse. Il fallait qu'ils fussent nés en France pour pouvoir être admis au concours.

M. Demole a aussi dit quelques mots de la race Charollaise, la meilleure race de boucherie que possède la France. Les riches pâturages du Charollais, la sélection judicieuse et plus tard le croisement Durham l'ont créée telle qu'elle est aujourd'hui. Robe froment. La couleur blanche est la plus recherchée et même la seule admise dans les Concours. On exclut de ceux-ci tout animal qui aurait la moindre tache, fut-elle même à la peau seulement. Nous avons eu l'occasion de voir à Annecy plusieurs beaux Spécimens de cette précieuse race. Les vaches Charollaises sont généralement mauvaises laitières mais il y a cependant des exceptions.

L'heure étant avancée le rapporteur sur le petit bétail sera entendu à la prochaine séance.

MM. Huguenin
Saxod
Dupont
et Bernaz

présentés au commencement de la Séance sont reçus membres de la Classe par votation.

M^r le Vice président lève la Séance.

Pour le Secrétaire Absent
le Vice-Secrétaire
Ant^e Martin

Séance du 2 Août 73.

Membres présents: MM. A. Naville Demole Megevand de Westerweller — Monnier Gyng Martin père et fils

Une brochure de M^r Borgeaud sur la production des Céréales en Suisse a été envoyée à la Classe.

Concours d'Amecy

M^r Ant^e Martin est entendu pour rapporter sur la suite du concours d'Amecy. Chargé de rapporter sur les espèces ovines et porcines. Il établit le parallèle entre le concours de Sion et celui d'Amecy. Les races du pays moutons et porcs offrent de grandes analogies, toutes laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la conformation. Les races étrangères étaient beaucoup mieux représentées à Amecy qu'à Sion. On a pu remarquer entr'autres de la 1^ere de ces localités des Southdowns parfaits. Cette race de moutons qui tend à se substituer aux races locales en France et de bien d'autres pays convient admirablement bien à nos conditions climatériques.

Parmi les porcs anglais il en était de bien faits mais plusieurs par contre en reconnaissaient les effets de la consanguinité (de la race du pays) chez les sujets. Les dénominations de races abandonnées par les Jurys sont conservées plus ou moins exactes

par les éleveurs. Quelques uns même comme le dt M. de Westerwelle ont à volonté plus. dénominations pour la même race suivant qu'on leur demande telle ou telle race.

Il y a encore énormément à faire en Savoie pour arriver à obtenir des races Vaut-vaines Que porcines qui se rapprochent Vaut Doit peu du type de boucherie.

Parmi les croisements obtenus avec le sang anglais la race obtenue de Charmoise n'est pas sans intérêt. Mr Petot grand éleveur de Rhône et Loire avait exposé q. jolis specimens de cette race Dorigine New-Kent Berrichonne et créée par Mr Malingié.

Mr Martin termine par un court aperçu historique sur la race Mérinos; Quelques éleveurs soigneux et entendus comme Mr Cochon s'occupent encore de l'élève des Mérinos.

M. Ch. Martin développe les classifications admises aujourd'hui pour les races porcines en Angleterre Belgique et ailleurs. On a laissé de côté les noms d'Yorkshire, New-Leicester, Cotteshil etc. pour n'avoir plus que de grandes et petites races Le Berkshire seul, qui offre des caractères bien tranchés est maintenu Cette dernière race est très appréciée depuis q. années par les Anglais et surtout par les Américains.

Monsieur de Westerwelle présente lit ensuite Bio Taillis à la Classe, hélas! bien faiblement représentée un travail sur les Taillis plein de données pratiques. — Les journées sont chères et

sont susceptibles de le devenir plus encore.
Les machines seront forcément adoptées, la culture fourragère augmentée. Dans les terrains de médiocre qualité la culture des céréales devient onéreuse, ruineuse au lieu d'être rémunératrice à moins qu'on ne dispose de forts capitaux pour l'achat d'engrais commerciaux. L'avantage des taillis de ces natures de terre est que les travaux qu'ils exigent se font à une saison où la main-d'oeuvre est la moins chère; pour l'exploitation on peut même n'avoir aucune main-d'oeuvre, il n'y a pour cela qu'à vendre sur pied.

M^r de Westerwelle estime comme suit les rendements des taillis (de chêne) à divers âges savoir à 10 à 15 et à 20 ans.

	10 ans	15 ans	20 ans.
Fascines à 1 lien produisent			
et Brut	℔ 280	℔ 425	℔ 554
frais	66	103 50	138
net	℔ 214	℔ 321 50	℔ 416

M^r Ch. Martin remercie M^r Westerm. pour son interessante notice. Il déplore la manière dont nos bois sont généralement aménagés. A part quelques rares exceptions on néglige beaucoup cette branche de l'Agriculture. M^r Martin propose l'insertion aux bulletins; mais il aimerait que l'auteur voulut bien ajouter à son ~~rapport~~ travail quelques notes à titre de conseils aux agriculteurs.

M^r Adrien Naville estime que les rendements indiqués par M^r de Westerm sont un peu élevés. Propriétaire de bois à Versoix il obtient par pose de taillis de vernes et frenes coupés tous les 8 ans 125 à 150 fr.; de taillis en bois blancs sur fronts exploités tous les 11 ans 100 à 125 fr.; de taillis de chenes sur sur pares plates et exploités tous les 15 ans 200 fr.

Impôt et garde déduits le revenu moyen ne dépasse pas 11 à 12 fr. par pose.

M^r de Westerweller a dit que M. les damés qu'on ferait soi-même les frais. Son compte résulte de notes prises à Versoix à Cartigny et Chougny? Il croit que 18 à 20 fr. de revenu n'est pas une moyenne exagérée.

Reçu par le comité du dit jour

M^r Charles Montandon Acquéreur de Bois-Bougy et ancien élève

des écoles de la Saulsaie (près Lyon) et de Gembloux (en Belgique) est reçu membre de la Classe de la Natation.

Il a été présenté par MM. de Vesterm. et Antoine Martin.

Séance levée
Pour le Secrétaire absent
le Vice-Secrét.
Ant. Martin

Séance du
6
Septembre 1873.

Membres présents:
MM. Demole Pr. Navillé, Michelet, Dominicé, monnier, Dumas, Martin père et fils, Gung, Satoud, Magisand, Huguenin, Tremblay Guillaume, Tremblay Henri, Boissier,
Le procès-verbal est lu et adopté.

Rendement du Vignoble de M. Dominicé

M. le Président annonce que M. Mallet retenu pour service militaire ne pourra donner lecture de son travail qui sera remplacé, grâce à l'obligeance de M. Dominicé par une communication sur le rendement de son vignoble pendant 74 années.

Ce travail consciencieux et d'une parfaite exactitude devait trouver place au Bulletin et étant surchargé de chiffres et de mesures qui lui donnent sa valeur, nous n'en donnons ici

qui une analyse fort succincte laissant à un chacun le soin d'en déduire les conclusions variées & intéressantes que la lecture & l'examen approfondi pourront suggérer.

Rappelons seulement que ce riprotte de la contenance de 27 toises genevoises est situé (56 centm de raud) près de grandson a pour unité de mesure les plans du Jura, & qu'il n'a pas changé de mains pendant cette longue période, que sa contenance n'a guère varié & que les ripes ont presque toutes été renouvelées ; en diverses circonstances sont aux chiffres présentés & aux moyennes qui en ont été tirés une valeur exceptionnelle.

Le résumé des 7 décades accuse une moyenne de rendement de 27, 4, soit 2 chars $\frac{1}{3}$. à la pose genevoise.

Les années les plus fortes ont été :

1804	57	setiers à la pose de genève
1834	66	" " "
1847	68	" " "
1871	54.	

Les plus faibles :

années de disette.

1873	4	setiers
1876	1 ¼	
1877	2	
1854.	7, 2	

les années où le prix du moût a été le plus élevé en vendange ont été : 1859. 60 centimes

1864.	73.	"
1867.	75	"

celles enfin où le prix du moût a été le plus bas en vendange ont été : 1863. 40 centimes

1866. 40 "

1870 - 35 centimes.

1871. 40 "

S'il y a des différences très considérables de rendement, il y a une grande ficité moyenne dans les prix, mais elle n'est plus vraie, si on compare une année à l'autre.

Une discussion intéressante a suivi l'audition du mémoire. M. Demole en remerciant l'auteur a exprimé le désir qu'on pût ajouter à ces tableaux l'époque exacte de la vendange.

Il résulte d'un travail fait par M. Jules Crauffe sur le rendement de son vignoble à Villette que le rendement à la pose serait plus fort à Genève qu'à Bonillay, la moyenne de M. Crauffe étant de 38 7/8 et le rendement en argent se trouvant de 500 f. 50, tandis qu'il n'est que de 427 f. en argent et de 294 papier chez M. Dominicé. Les observations faites par M. Crauffe ne remontent qu'à l'année 1863 et la vigne soit culture, soit procédés de vendange, (manutention du vin) s'étant considérablement perfectionnés depuis cette époque, il faut en tenir compte dans ce rendement supérieur; d'autant qu'à Villette, le produit n'a été calculé que sur les vignes en rapport, ce qui n'est pas le cas à Bonillas où l'ensemble du vignoble est entré en ligne de compte.

Il faut déduire de quelques chiffres dont M. Crauffe donne lecture que la vendange se fait plus tôt que précédemment. Depuis la dernière décade on a vendangé 3 fois en Septembre quoique une fois dans la décade précédente. Le climat aurait-il changé, avec le pense M. Demole, cette précocité tiendrait-elle, avec le croit M. Monnier à un perfectionnement dans la culture, tout autant de questions qui se posent sans être entièrement résolues.

M. de Candolle affirme que d'après les documents de M. Dufour, la vendange se fait à peu près aux mêmes époques que

les causes qui font hâter la vendange, doivent être cherchées en dehors des questions de climat.

M. Michelet partage l'opinion qu'un système rationnel entraînant une amélioration de la culture avance la maturité et rappelle que l'usage des bans de vendange abolis depuis une 10. d'années entraînait un retard dans la récolte, qu'en outre l'infériorité et l'insuffisance des anciens pressoirs faisant moins de besogne hâtait nécessairement l'enlèvement de la récolte. La comparaison de chiffres relevés au domaine de Lancy a coïncidant de très près avec ceux de M. Dominicé, témoigne de l'exactitude et de la fidélité ~~mises par ce dernier~~ qui assurent à ce document une place importante dans les annales de la viticulture.

Tout en rendant justice aux progrès obtenus et en espérant une marche ascendante que favoriseront il n'en reste pas moins vrai que nos sociétés viticoles, M. Michelet ne peut s'empêcher de citer un chiffre de rendement pris à Vevey et il est vrai d'une vigne à l'abri du gel modèle administrativement tenue d'après lequel nous occupons encore une place inférieure. ce rendement devait de 4 0bg port.-

M. Jules Vaullé a bien voulu promettre quelques chiffres exacts sur l'époque de la vendange pendant une série d'années, la Classe après s'être associé aux remerciements présentés par M. Demole à l'auteur du Rapport vote l'insertion au Bulletin du mémoire de M. Dominicé, complété par les observations de M. Vaullé.

Concours d'Annecy

Passant à l'objet suivant et rappelant la réunion de la visite au concours d'Annecy, qui grâce à un ~~vent~~ devouement opéré par les soins de M. le Secrétaire a fort heureusement obéré les finances de la Classe, M. Demole insiste pour que la Classe, ou société d'agriculture ne laisse pas pas-

Concours de Wimpfelden

Sur une occasion d'instruction semblable sans faciliter à ses membres la visite au concours de Wimpfelden. 1400 têtes de bétail sont inscrites. grâce aux facilités accordés par les Cies de chemin de fer. la course en 3 classe (aller & retour) ne coûterait que Fr. 15.-. & s'effectuera d'une journée avec la plus grande commodité. Le Bureau n'hésite donc pas à demander à la classe un crédit de Fr. 250 qui après discussion lui a été unanimement & gracieusement accordé.

A cette occasion le Bureau propose à la classe d'allouer un prix au concours de Wimpfelden: une discussion s'engage sur la valeur du prix & sa destination. tandis que M. Demole, appuyé par M. Huguenin propose de l'affecter à un prix de bande de vaches laitières, Mch. Michelet, & Aulla & Boisseau faisant ressortir la difficulté de discerner le spéculateur de l'éleveur, & l'opinion qui avait prévalu à la classe lors de la discussion de la circulaire de la Suisse Romande relative aux concours de remonte aux prix de collection & de favoriser au maximum l'élevage des jeunes taureaux, proposent que cette somme soit allouée aux taureaux de race tachetée.

M. Auby & Aulla propose la proposition en demandant que le prix soit destiné au plus beau taureau de pure race Simmenthal.

M. Martin propose de primer le meilleur éleveur.

A la votation 3 voix se prononcent en faveur des prix de bande & la majorité accepte la proposition de M. & Aulla, amendé par M. Michelet en ce sens qu'il ne soit rien préjugé quant à la race. Le prix fixé à 150 f & voté par la classe sera affecté au plus beau taureau de race tachetée.

M. Charles Martin demande que la souscription ne soit point fermée & reste ouverte aux membres de la classe souscrivant comme

particuliers : Cette proposition rencontre un assentiment général.
Un avis annonçant que la souscription serait ouverte à l'Athenée pendant 8 jours sera envoyé au Journal de Genève.

Edition nouvelle de l'Ouvrage de M. Pictet "Manuel des Propriétaires"

M. le professeur de Candolle en rappelant les nombreux services rendus par le petit ouvrage de Pictet "manuel des propriétaires ruraux, ouvrage actuellement épuisé" en indiquant sommairement les améliorations dont il serait susceptible (suppression des articles du Code vaudois; modification de certains termes d'école, augmentation du chapitre des semis, intercalation des nouvelles lois sur l'irrigation, le drainage, les chemins de fer &c. désirait que le Bureau examinât s'il n'y aurait pas convenance à propos pour la Clake à en faire une édition nouvelle. Cette proposition est favorablement accueillie par la Clake.

Séance levée

Bonnier
Secrétaire

Clotte Du

27

Septembre 1873. a

Assemblée générale des associations viticoles.

La séance est ouverte à 10 ½ heures.

Environ 55 membres sont présents.

M. Michelet président de l'association entre Arve & Rhône prononce au nom des 3 associations quelques paroles de bienvenue, puis remet à M. Demole la présidence honoraire de l'assemblée.

Lecture est donnée du rapport général sur la marche des 3 sociétés depuis leur fondation (22 Janvier 1872) - Ce rapport parle en outre des causes qui ont amené la création de ces sociétés, appelées nous l'espérons, à répandre d'une manière plus générale autant de bienfaits que les précédentes associations dans une sphère plus modeste & plus restreinte avaient pu le faire. -

Les 3 sociétés réunies comprennent actuellement 57 propriétaires-fermiers possédant entre eux 699 ¼ poses réparties ce suit :

36 vignerons Soc. entre Lac & Rhône 16 propriétaires possédant 180 poses

45 vignerons " " " & Arve 19 " " 252 "

60 " " " Arve & Rhône 22 " " 267 ¼

Ces 699 ¼ poses sont cultivées par environ 141 vignerons.

Il est donné connaissance à l'assemblée des divers articles du règlement général qui lie les 3 sociétés leur donnant ainsi une action commune, puis la parole est successivement donnée à M. Monnier président de l'associat. entre Rhône & Lac, à M. Tavernier président de l'assoc. entre Arve & Lac, enfin à M. Michelet président de l'associat. entre Arve & Rhône qui donnent lecture de leurs rapports sur leur arrondissement respectif.

L'inspection de ces divers Rapports ayant été votée par l'assemblée qui a désiré leur publication in extenso, nous n'entrerons dans aucun détail, mais ferons seulement remarquer qu'écrits à des points de vue très divers, ils se complètent fort bien et présentent un ensemble d'observations et de remarques qui leur assurent une bonne place au milieu de nos modestes publications.

Nous consignerons cependant dans ce registre les noms des lauréats.

Arrondissement entre Lac et Rhône.

2 visites maximum des points à obtenir 45.

Fr. 35.	Prix.	1er M. Th. Courtay fermier chez M. Dervet au Bouchet		45 points
25.	2e	M. Coin vigneron chez M. Monnier à Rutini		45 "
15.	3.	M. Ansermet " " Servet à Yvegny		42 "
5 Mentions.	4.	M. Margairaz " " Domicile à Jenthod		41 "
5	5.	M. Thomann " " Naville à Malapny		40.
5	6	M. Ami Gardet " " Ad. Favre.		38.
5	7.	M. Tapies " " Saradin		37.
5	8.	M. Fr. L. Fasy à Dardagny		36

Arrondissement entre Lac et Arve.

3 visites maximum des points à obtenir 60.

Fr. 35.	Prix.	1. M. Frozier Vernet vigneron chez M. Aug. de la Rive		50, 40/100
25.		2 M. Roy vigneron chez M. E. Boissier Auth.		47. 96
15.		3. M. Durand " " E. Delarive Presinges		47, 66
4 Mentions		4. M. Cartier " " Michelis au Creux		46. 80
5		5 M. Vr. Martin " " A. Delarive		46. 20
5		6. M. Martin " " Butini Mistany		45.20

Arrondissement entre Arve & Rhône.

3 visites. maximum des points à obtenir 60.

F 35	1. Sujet. M. Jean Magnin vigneron chez M. Demole à Cressins.	52	4/20.
25.	2. " " Dessaules " chez M. de Saugy à Cressins	49	4/20.
15.	3. " Sasseud. " " " Michelis Landecy	47	6/20
ex aequo	4. " Bonnet " " Mlle Michelis "	47	4/20
id	5. " F. Gall " M. Archinard Cressins	47	1/20
id	6. " Jean Deney " " " "	46	9/20
id	7. " Dupin " Th. Bordet Sierne	45	17/20
id	8. Bernard Magnin " Demole Cressins	45	16/20

Messieurs Benoit Charrot & Dupont vigneron à Landecy & Archinard auraient mérité le 3e & le 4e prix, s'ils n'étaient pas hors concours, cultivant chacun moins de 50 ares (740 T.) minimum des parcelles admises à concourir.

La distribution des prix terminée, un tour de présentation est venu sur les recommandations à faire aux bureaux des 3 sociétés & les modifications que l'on voudrait voir introduire:

M. Michelis insiste pour que nous gardions intact notre règlement pendant 2 ans, époque où nos sociétés seront appelées à le reconstituer.

M. Viollier-Rey désirerait qu'il fut fait par les soins du Bureau de la Caisse un résumé de ces 3 rapports, qui fut largement répandu dans les campagnes.

M. Adrien Carteret, après s'être fait l'organe de l'assemblée pour remercier les 3 Directions de leur zèle & les féliciter de la bonne réussite, insiste à son tour pour le maintien du règlement & s'associant à la diffusion des rapports, demande contrairement à M. Viollier que ces rapports soient publiés aussi in extenso que possible. Cette manière de voir est partagée par l'assemblée qui discute longtemps sur

le fait de savoir si un vigneron doit concourir avec la totalité de ses vignes ou avec une partie seulement, étant admis que cette partie doit en tout cas être supérieure à 50 ares.

Diverses opinions se font jour successivement et il apparaît que cette délicate question a été encore trop peu étudiée pour que l'assemblée générale soit en mesure de prendre de suite une décision; aussi M. il décide d'en nantir les 3 Bureaux qui seront appelés à l'examiner et auxquels pleins pouvoirs sont donnés pour faire plus tard à une assemblée spéciale ~~trancher dans le sens qui~~ des propositions. paraîtra le meilleur et le plus convenable aux 3 Districts.

Quant à la question de savoir si le même vigneron pourra avoir le même prix deux années consécutives, l'assemblée ~~se prononce négativement~~ renvoie la question aux Bureaux, proposant adopte le mode en usage dans plusieurs Sociétés des rappels de prix avec délivrance d'un diplôme constatant le mérite.

Recommandation est enfin faite aux vignerons de suivre l'inspecteur dans ses visites, puis l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Messieurs les membres de la Classe sont invités à rester pour entendre quelques communications.

M. le Président informe que vu le concours de Weinfelden, la séance d'Octobre n'aurait pas lieu ~~qui~~ il avait paru convenable au Bureau de l'avancer de quelques jours, la faisant coïncider avec l'assemblée générale de nos associations viticoles.

La présidence fait enfin la proposition à la Classe que le rapport général des 3 rapports spéciaux soient insérés au Bulletin; cette proposition est appuyée ainsi que celle de M. Adrien Crauller, demandant à ce qu'il soit fait à cette occasion un tirage à part de ce bulletin, pour le répandre un peu largement dans nos campagnes.

Il résulte de la lecture de 2 documents officiels émanant du Département fédéral de l'intérieur, que l'épidémie de Serlangue qui a désolé plusieurs de nos cantons est actuellement en décroissance.

Des cas de péripneumonie contagieuse ont été observés qui prouvent une fois de plus que le virus peut rester [illegible] à l'état latent avant de se développer, ce qui implique l'urgence de la surveillance la plus active et la plus constante.

La Souscription en vue d'offrir au concours de Weinfelden un prix d'honneur ayant produit 210f en sus des 150f votés par la Classe, le Bureau a procédé à l'achat de 2 coupes, qui présentées à la séance tenante reçoivent l'assentiment général.

M. le Président les offrira au nom de la Classe, en insistant pour que la grande soit donnée au plus beau Taureau de race tachetée - la petite à la plus belle génisse de race brune."

A la suite d'une discussion sur le jour de départ pour Weinfelden, sur la durée du séjour là bas, il est convenu que le départ aura lieu le Dimanche par le 1er train du matin, que bénéficieront seuls des avantages offerts par la Classe, ceux qui le feront aux conditions qui entraîne la prise d'un billet collectif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire de la Classe

"Il vient d'apprendre depuis que la grande coupe a été décernée à M. D'Erlach de Spiez pour un Taureau d'immatriculé à la petite à M. Böck, de Toggenburg, pour une génisse (race de Schwyz).

Clake du 1er Novembre 1873

membres présents. M.M. Demole, Martin Ch. a Antonie, Naville, Michelis Ch. Archinard, Mallet, Monnier, Gysler, Matthieu, Rey, Yung Adrien Naville, Trembley & Boissier

Assemblée des Sociétés — Le procès verbal est lu et approuvé avec deux modifications, l'une proposée par M. Michelis a conçue en ces termes "l'assemblée n'a émis aucun vote, mais a remis la pétition aux Bureaux pour étude." L'autre de M. Ch. Archinard demandant à ce qu'il soit bien inséré au proj. verbal que la Clake convoquée à l'ass. générale des associat. viticoles avait pris en connaissance des rapports. M. Michelis en rappelant qu'il avait été décidé de présenter à la Clake un Rapport général, Burley associat. viticole estime que vu le développement donné à chacun de ces rapports, il serait superflu de faire un Rapport général.

Prix au Concours de Winkelden — M. le Président informe la Clake de l'excellent effet produit par les coupes au concours de Winkelden; elles ont été remises à une séance solennelle des 3 Directions et sont échues l'une à M. d'Erlach de Spiez pour race au Simmenthal, l'autre à M. Bösch de Ebnat (St. gall.) pour génisse Schwytz.

La Clake a été honorée d'une médaille d'argent et d'un diplôme d'honneur pour la collection de son Bulletin.

Le Cultivateur — M. Yung et M. Guillaume Trembley ont chacun reçu une mention honorable l'un pour la collection du cultivateur, l'autre pour son mémoire sur les engrais. Les traductions ne recevaient aucun prix auxquels ils sont spécialement destinés aux travaux originaux.

Enfin M. Demole rappelant l'excellente réception dont les

generois au concours ont été l'objet d'insistant sur les bons rapports
Bulletins inaugurés entre la Classe de la Soc. d'agric. thurgovienne, formule cette
Classe une proposition déjà soumise au Bureau par M. Bonnard
d'insertion du bulletin
d'insistant à faire hommage au nom de la Classe d'agriculture
à la société thurgovienne qui en avait exprimé le désir.
La Classe s'associe pleinement à cette proposition dont il sera
immédiatement transmis à la Soc. d'agric. de Thurgovie par M. le
Secrétaire.

Péripneumonie M. Demole donne ensuite connaissance du 17e bulletin sur l'état
sanitaire du bétail en Suisse, constatant que la péripneumonie
qui était en décroissance a de nouveau repris dans le canton de
Fribourg; par contre il n'y a pas d'aggravation pour la durée
de la quarantaine. Cinq cas de morve et d'anthrax ont été ob-
servés dans les cantons allemands.

Exposition de Chevaux M. Charles Mallet donne lecture d'un fort intéressant rapport
d'Yverdon sur l'exposition de chevaux tenue à Yverdon en mai dernier.
Ce rapport s'adressant à la société hippique contient un certain
nombre d'observations et de conseils relatifs à l'élevage, tout en
reconnaissant les services rendus et les améliorations obtenues de-
puis que des hommes devoués et intelligents se sont sérieusement
à remettre en honneur cette branche quelque peu délaissée de
notre agriculture. - L'ignorance de la question, le manque d'unité
de but, le coût élevé de l'élevé du cheval ont été autant en-
core les raisons qui n'ont pas permis jusqu'ici de lui donner
le développement qu'elle mérite. L'éducation des poulains est
défectueuse, puis on ne donne pas assez de soin aux choix des mè-
res; enfin il faut à tout prix arriver à la création d'un
stud book. M. Mallet termine son rapport en signalant l'impor-
tance d'un bon triennage des poulains et voudrait que la Soc. hip-

: pique profitant de l'excellent emplacement d'Yverdon, puis l'initia-
: tive de la création d'un établissement où ces derniers trouvent repos à
la descente des pâturages.
Le mémoire de M. Mallet sera inséré au Bulletin
M. Martin refait l'historique des améliorations tentées depuis 40 ans
dans notre pays pour ennoblir notre race et est heureux de constater
qu'encore aujourd'hui on le prononce énergiquement en faveur du pur
sang anglais.
Partageant ce point de vue M. Michelis insiste pour qu'on ne néglige
pas un autre côté de la question, c. à. d. l'amélioration de nos
juments par elles mêmes.

Recolte des Céréales

Il est ensuite passé à une communication de M. Charles Archinard
sur la récolte des céréales cette année. ces documents sont extraits
d'un ouvrage publié par la maison Barthelemy Robert Etienne de Marseille
« il est permis de conclure que ce Rendu compte qui au 1er abord
peut paraître superficiel est fait avec beaucp de soin et d'exactitude
« mérite attention; bien des observations intéressantes s'y rencontrent.
on peut admettre quant à la récolte de cette année que nulle part
elle n'a été très bonne, qu'elle est passable, médiocre ou mauvaise de
les 3/4 « bonne seulement de le quart des pays producteurs. Les conclu-
: sions sont faciles à en tirer.
M. Adrien d'Arville constate que certaines provinces de la Russie et
l'Espagne ont produit de quoi fournir à l'exportation.
L'heure étant avancée, il est décidé de remettre à la séance suivante
les objets restants à l'ordre du jour et la séance est levée, après une
communication de M. Michelis attirant l'attention de la Classe sur
un traité de police vétérinaire de M. Raynal.
A l'issue de la séance sont reçus membres de la Classe.
Messieurs Lamboley et Betton présentés par Mess. Demole et Boissier

M. Gysser présenté par MM. Martin & Boisseri: enfin M. Gin. Dutz, présenté par MM. Tremblay & Boisseri.

Séance levée

Séance du
6
Décembre 1873.

Membres Présents MM. Demole Président, Lt Th. Archinard Martin Chet Antoine Micheli, Monnier Rochette, Naville J. Tembley.

Le procès Verbal est lu et adopté.

Courges — M. L. Archinard présente une nouvelle espèce de courge dont il montre un échantillon: soit courge Pastalito-Tronco, d'une croissance rapide, le fruit est bon à toutes les époques, se consomme également comme concombre.

Betteraves — M. Archinard donne ensuite quelques renseignements sur plusieurs variétés de betteraves et leur rendement.
Les graines proviennent de la Soc.té d'acclimatation. Elles ont été semées le 29 Avril 1873 sur des espaces égaux de 5 mètres carrés.

1o	Betterave à Sucre à Collet-Vert	29 kil.	par pièce	15660 kilos	par hect. 58.000 k.
2o	"	rose	28	15120	56000
3e	"	rose Allemande	40	22140	82000
4e	"	fourragère rouge globe	45	24300	90000
5e	"	D disette corne de bœuf	47	25380	94000
6e	"	D jaune globe	41	22140	82000
7e	"	" jaune des barres	62	33480	124000
8e	"	" disette rose	49	26460	98000
9e	"	" disette blanche	59	31860	118.000
			401 K. moyenne	24060	

On peut conclure de cette expérience que pour l'année 1873 c'est le Jaune des barres qui a donné les produits les plus élevés. Le rouge Globe est également très productif et de plus facile à arracher. M. Martin donne ensuite quelques détails sur les expériences qu'il a faites avec ses betteraves.

Rendement des Vignes

Il est ensuite passé au premier objet de l'ordre du jour savoir le rendement des vignes pour la dernière récolte.

M. Monnier a récolté 15½ setiers de blanc par pose et 6 de rouge.
M. Ch. Archinard 11 setiers par pose pour le blanc 12 "
M. Naville Jules. 15 " " —
M. Ad. Naville 15 " 15 à 16
M. Michelet 10 13
M. A Martin 8 10 12
M. L. Archinard 5
M. Gumbley 13 15.
M. Demole 15½

M. Demole a observé que les vignes fortement fumées l'an dernier avaient moins souffert, de même les vignes très en pente et par conséquent peu humides ont mieux résisté au gel. Le 2e objet à l'ordre du jour portant l'examen des formulaires sur le rendement des récoltes et modifications à y introduire. M. le président ouvre la discussion sur cet objet.

M. Michelet propose de maintenir l'ancienne formulaire avec quelques modifications. Il voudrait plus fait mention de gerbes. Il entendrait compter que du poids de la récolte. Quant aux surfaces il y aurait lieu d'ajouter une colonne hectare à côté de celle de pose afin de tenir compte du système métrique et faciliter la transition

de une à l'autre des manières de compter.
Pour les liquides l'hectolitre et ses sous-multiples devraient tous deux abrogés pour ne pas revenir au système Genevois encore actuellement en usage. On indiquerait en tête du système que le litre 1,20 = 1 Kilog. afin d'avoir à peu près à peser les vins plutôt que de les mesurer.
M. Mathias croit que les modifications proposées dans les divers projets, ne compliquent la chose, en tout cas n'étendent pour effet d'engager les agriculteurs en d'autres termes ne diminuent le nombre des opposants. Il serait mauvais de laisser subsister le choix de faire les déductions en système métrique, pour être complet il faudrait encore ajouter le rendement en poids ce que compliquerait le tableau.
M. Michel propose de laisser chacun libre d'employer ses mesures dans l'un ou l'autre système qui lui plaira tout en souhaitant que l'on adopte le plus tôt possible le litre comme mesure unique. Il faudrait supprimer le Kilo à moment.
M. Martin estime que l'état de choses actuel doit être conservé puisqu'il est consacré par les campagnards, M. Martin propose donc la liberté du choix tout en encourageant une donne au système métrique
M. Lentz-Martin propose l'adoption du formulaire tel que le bureau l'a établi.
M. Demole propose enfin pour concilier les deux opinions émises dans le cours de la discussion, de laisser les anciennes mesures tant en faisant figurer en marge le système métrique, en attendant de la loi de l'introduction des mesures.

M. Naville propose les en-têtes suivants : Contenance, Poids et Mesure en laissant à chacun pleine latitude pour le choix.
M. Demole propose que au lieu du setier on indique le pot Fédéral mesure fixe qui faciliterait les réductions. Adopté.
Il indiquera également autant que possible la moyenne des récoltes par chaque propriété.
Le tabelle sera donc rédigé en tenant compte des observations et décisions qui viennent d'être prises.

Séance levée.

Séance du 3 Janvier 1874.

Membres présents : MM. Demole Président, Mégevand, J. Naville, Diester, Vernet, Chi et L. Archinard, Alph Bernard, Martin père et fils.

Présentation d'ouvrages : Mr le Président présente un ouvrage périodique traitant de viticulture. (Un exemplaire de) Cette publication a été envoyé de Carlsruhe par les auteurs pour savoir si la Classe s'y abonnerait. Celle-ci décide le renvoi au Comité d'initiative (Directeur) du peu d'intérêt du contenu pour notre Agriculture.

Présent. de nouveaux Membres — M. Eugène Etienne Bigot est présenté (pour être nommé Membre) par MM. J. Naville et de Wettermeller.

Décès La Classe perd par contre deux de ses membres par la mort de MM Wolff et L. Eranchin Huguenin

Le Formulaire pour le rendement des récoltes ne peut pas être présenté à la Classe en l'absence de Mr.

Michelet qui avait bien voulu se charger d'y apporter les modifications approuvées.

L'ordre du jour figure ensuite la Discution du Budget pour 1876. Mais la question du Journal le Cultivateur est traitée avant comme étant urgente.

Cultivateur de la Suisse Romande

Monsieur Yung étant tombé malade le bureau a dû aviser à ce qu'il n'y eut pas d'interruption apportée dans la publication du Cultivateur. A cet effet le Bureau s'est entendu pour pourparler avec MM de Westerweller et Rigot.

2 projets de convention entre la Classe et la nouvelle rédaction dont l'une rédigée par Me Demole l'autre par Me de Westerweller sont lues par Me Demole.

La teneur de ces projets est à peu près la même il y a cependant quelques points sur lesquels MM Demole et de Westerweller ne sont pas tombés d'accord.

Quant au terme (par exemple) l'engagement est de 10 ans dans les 2 Conventions mais avec réserve dans celle de M de Westerw et Rigot de résilier au bout de 3 ans s'il faisait de mauvaises affaires. Me Demole objecte à cette restriction de constituer un engagement bilatéral dont lequel les 2 parties ne sont pas également engagées.

Mr Ch. Archinard fait remarquer qu'il n'y aurait pas avantage à forcer le nouveau rédacteur à continuer s'il n'y avait pas intérêt.

La Classe ne voit pas d'inconvénient à laisser cette faculté de résiliation au bout de 3 ans — et consent bien malgré cette résiliation possible à s'engager pour 10 ans —

MM de Westerweller et Rigot demandent aussi

qu'il leur soit fourni par la Classe un extrait de chaque procès-verbal des Séances; refusant d'en prendre elles-mêmes la responsabilité, pour la rejeter sur la Classe
M. Ch. Martin comprend que M. de Westermeller ne pourrait pas se rendre toujours à la séance, il croit qu'il a seulement demandé qu'il put avoir le registre à sa disposition pour faire ses extraits
M. Ch. Duchimard rappelle qu'autrefois le secrétaire était chargé de faire lui-même ces extraits pour les remettre à la rédaction. Il propose de revenir à ce mode de faire alléguant qu'on serait moins exposé à avoir des ~~extraits~~ comptes rendus arriérés.
M. Mégevand appuie le préopinant en disant que ce travail est tout à fait de la compétence du secrétaire.
M. J. Naville approuve cette idée en théorie mais la réussite dépendra de la bonne volonté des secrétaires et de leur temps disponible à cela
M. Duchimard répond qu'on change plus facilement de secrét. que de rédacteur.
M. le Président croit comme intervenant que l'extrait ne peut pas être livré à la publicité avant que le procès-verbal lui-même soit accepté. Ce qui porte conséquemment le compte-rendu à trois plus tard.
Ce laps de temps n'étant pas trouvé trop considérable par la Classe elle décide de charger son secrétaire de faire un extrait de chaque procès-verbal après son adoption.

Extraits des Séances pour le Cultivateur

Il est demandé par M. Pechinard (Ch.) que le Journal paraisse plus tôt dans la semaine Cette demande avait déjà été faite par lui et avait rencontré l'appui de la Classe mais M. Yung n'y avait jamais donné satisfaction Il demande que le jour de Jeudi que portait la convention soit supprimé M. Vernet croit qu'il faut entraver le moins possible M. de Wesdermeller tout en reconnaissant l'avantage de hâter le jour de la publication du dit Journal. M. Naville demande qu'on ne s'impatiente pas si toutes les améliorations ne surgissent pas à la fois. La Classe adopte la proposition qui est faite par un de ses membres de remplacer dans la phrase le mot jeudi par ceux de « au plus tard le jeudi »

Plein pouvoir est donné au Président pour terminer avec MM. de Wesdermeller et Pegot et pour signer la convention qui sera également signée du Secrétaire.

Monsieur le Trésorier présente le projet de Budget pour 1874. Il est conçu comme suit:

Projet de Budget pour 1874.

Recettes	fr.	Dépenses.	
Contributions	1500	Loyer	200 fr.
Intérêt	150	Subvention au cultiv.	500
		Impressions	500
Total	1650	Menus frais	150
		Reliures	50
		Associat. viticoles	300
		Journaux	50
Pr. Solde (en déf.)	245	Perceptions	45
		Concours printemps	100
	1895	Total	1895

Subvention au Cultivateur

Un seul élément de dépense La Subvention au Cultivateur donne lieu à une discution ou plutôt à des explications de la position actuelle et retrac
M^rs J. Naville met la Classe au courant des démarches faites par le Bureau. Chargé avec M^r Micheli de voir M^r Yung il a trouvé notre rédacteur et collègue ds. un état de santé assez triste pour penser qu'il fallait remettre le plus vite possible en d'autres mains la rédaction du Cultivateur tout en songeant à
Après des pourparlers avec M^r Yung la B.^e de la Classe a décidé de proposer contre la remise du matériel ou sa famille une somme de 5000 fr. que M^r Yung toucherait en 3 ans. Ces 5000 fr seraient obtenus comme suit:

Continuation de la Subvention de la Classe
pendant 3 ans soit (500 x 3). = 1500 fr
Une somme de 1000 fr fournies en 2 ans par
le Nouveau rédacteur = 1000
Total fr = 2500

Le reste serait fourni par Souscription.
Plusieurs membres ont déjà souscrit — A l'unanimité La Classe approuve la continuation des 500 fr pend.^t 3 ans à M^r Yung ou, en cas de mort de celui-ci, à sa famille M^r Meyerand fait sentir avec justesse que ce n'est pas une nouvelle charge qui est demandée à la Classe mais seulement une continuation de l'état actuel des choses M^r Ch^s Martin dit que nous n'avons qu'à gagner en acceptant la position qui nous est offerte C'est en outre avec plaisir qu'il verra faciliter les débuts à M^r Yung.
Le Projet de Budget est adopté ds. son ensemble —

Epidémies contagieuses du bétail

Monsieur le Président qui a en main le dernier bulletin sanitaire du bétail nous le dépeint comme peu rassurant La Surlangue sévit dans le canton et d'autres maladies contagieuses la péripneumonie la peste bovine sont aux portes de la Suisse Les cantons frontières sont mal placés car les barrières qu'on se voit forcé de mettre entravent le commerce. La Confédération est sur le point de prendre des mesures sévères Le Conseil d'Etat du Cton de Genève a suspendu foires et marchés de Plainpalais et prend des mesures à la Gare

La Classe ne pourrait-elle rien faire pour lui venir en aide? Ne pourrait-elle pas engager les maires à veiller à ce que les certificats soient délivrés en dues formes et non à la légère — M. Ch. Martin pense que nous ferions bien en tous cas de semer l'épouvante chez les agriculteurs et de dédier par le moyen de la publicité les mesures préventives à prendre.

Briques

M. Rieder expose et fait don à la société de briques échantillons sortant d'Altkirch près Mulhouse servant les unes à la construction de voûtes d'autres au drainage. Ce sont des tuyaux de drains tels qu'on les emploie habituellement mais avec cette différence qu'ils sont coupés en biseau à leurs extrémités de manière à s'emboiter les uns dans les autres et à diminuer les chances de déplacement. Le reproche qu'on peut faire à ces drains c'est de se joindre trop hermétiquement.

Séance levée

Votation

M. Rigot est reçu membre de la Classe

Pour le Secrt. empêché
Le Vice-Secrétaire
E. Vde Martin

Le Cultivateur

Copie de la convention passée entre MM. de Westerweller et Rigot d'une part et Mr le président de la Classe d'Agr. d'une autre part.

Entre Monsieur Fl. Demole président de la Classe d'Agriculture de la Société des Arts de Genève domicilié à Genève d'une part et Messieurs de Westerweller et Rigot soit la raison sociale de l'Agence Agricole Corraterie 16 à Genève d'autre part: Il a été dit et convenu ce qui suit:
Monsieur Yung rédacteur et directeur actuel du Journal le Cultivateur de la Suisse Romande, ne pouvant plus par raison de santé continuer la rédaction du dit Journal la Classe d'Agriculture de la Société des Arts de Genève propriétaire du titre du dit Journal transmet à M. de Westerweller agissant au nom de la Maison de Westerweller et Rigot Agence Générale agricole Corraterie 16 le droit de publier sous ce titre pendant dix années le dit journal et cela aux conditions suivantes.
1°. M. de Westerweller acquiert pour une somme de mille francs le matériel du Journal soit la liste des abonnés liste des correspondants collection du Cultivateur livres agricoles etc: matériel qui deviendra sa propriété pleine et entière.

Cette somme sera payée en deux termes, savoir: cinq cents francs à la remise du dit matériel et cinq cents francs au 31 Décembre 1874 sans intérêt jusqu'à lors

Il sera établi lors du premier paiement un compte exact des abonnements perçus d'avance et il en sera tenu compte à M. de Westerweller par M. Yung

au prorata du temps à courir jusqu'à l'expiration des dits abonnements.

2° M de Westerweller s'engage à publier gratuitement les convocations de la Classe. Il publiera aussi le Compte rendu des séances de la Classe dès qu'il lui sera remis par un des membres du Bureau et dans le numéro suivant cette remise.

3° M de Westerweller s'engage à remettre à titre gratuit à la Classe deux abonnements du Journal

4° Quant à la composition du Journal M de Westerweller s'engage de faire paraître chaque semaine une mercuriale des denrées et produits agricoles ainsi que le prix moyen de la journée des ouvriers et ouvriers agricoles. Les annonces devront être essentiellement agricoles et ne pourront occuper plus du quart du journal non compris les feuilles supplémentaires s'il y a lieu.

5°) Le Journal paraîtra une fois par semaine au plus tard le jeudi et le prix d'abonnement ne pourra pas dépasser cinq francs sans le consentement de la Classe

6°) M° de Westerweller accepte la surveillance d'un comité nommé par la Classe

7° La Classe se réserve toujours

A. La propriété du titre du Journal

B. La faculté de retirer l'autorisation de publication faisant l'objet des présentes dans le cas où M de Westerweller ne remplirait pas les clauses qui y sont stipulées.

C. Le droit de propriété et de préférence comme acquéreur sur toute promesse d'achat écrite

présentée à M. de Westerweller pour la clientele des abonnés et le matériel.

8°/ M. de Westerweller remettra chaque année au Bureau de la Classe un état de situation du Journal

9°. En cas de contestation entre le Bureau de la Classe ou de la Commission de surveillance et Mr de Westerweller le différent sera soumis à 2 arbitres dont l'un nommé par le Bureau de la Classe et l'autre par M. de Westerweller et dont la décision sera acceptée d'avance par les deux parties. Dans le cas où les 2 arbitres ne pourraient tomber d'accord ils nommeront entre eux un 3ème arbitre qui déciderait en dernier ressort.

L'engagement pris par M. de Westerweller est pris par lui jusqu'au 31 Déc. 1876 étant entendu et stipulé que dans le cas où à la dite époque M. de Westerweller cesserait la publicité du Cultivateur de la Suisse Romande la libre disposition du titre du journal reviendrait par ce seul fait à la Classe

M. de Westerweller est tenu de prévenir la Classe d'Agriculture six mois d'avance et par écrit de ses intentions quant à la prolongation de la présente le 31 Déc 1876.

Fait à double à Genève le 5 Janvier 1876

Signé

Demole

de Westerweller et Signol

Séance du 7. Février
1874

Membres présents : MM. Adrien Naville. J. Naville Mégevand. Trembley L. Micheli Diester. Vicat. de Vestern. Péruse Ch^s et L^s Archinard Streckeisen. Monnier Dumas Martin père et fils

Le Cultivateur

Le Procès Verbal est lu et adopté

M^r Adrien Naville qui préside la séance se fait l'interprète de la Classe d'Agriculture en rendant hommage aux services rendus à l'Agriculture par M^r Yung notre regretté collègue et rédacteur.

Pendant les nombreuses années qu'il a consacrées tout entières au Journal le Cultivateur M^r Yung s'est concilié l'estime des agriculteurs et de toutes les personnes avec lesquelles il était en rapport. Il devait en être ainsi avec l'activité désintéressée la loyauté et la complaisance qui le caractérisaient.

M^r le V. Président ne doutes pas que tous ceux qui possèdent une collection des Cultiv. n'aient maintes fois y puiser des renseignements qui leur seront utiles.

M^r Jules Naville annonce que la souscription a déjà fourni 2300 fr., il croit que la somme fixée 2500 fr. sera bientôt atteinte complétée sinon dépassée.

A l'occasion de cette souscription M^r Ch. Martin se sent amené à remercier M^r Naville pour toutes les peines que lui a occasionnées le changement de rédaction.

M^r Claparède doit à l'obligeance de M^r Charles Bellamy un Almanach du Porcher pour 1876 que M^r Ch. Martin veut bien se charger d'examiner.

Bulletin sanitaire

Le bulletin sanitaire N°23 daté du 16 Janv. 1876 accuse un total de 712 dables atteints de maladies contagieuses (2 pericp. contag. et 710 Surlang) soit une augmentation de 76 dables sur le dernier bulletin antérieur. Le canton de Genève sur les 712 dables atteints en compte pour 22. Les cantons les plus infestés sont les Grisons. Berne et Vaud. La maladie aurait un caractère bénin dans certaines parties de la Suisse et les veaux y sont succombé.

M^r Rister rappelle les épidémies qui ont régné en Suisse en 1830-40

M^r Vicat dit qu'il n'a pas rencontré de ses visites de cas de maladie contagieuse à l'état aigu.

On a remarqué que le lait bouilli avait sauvé beaucoup de veaux qui sans cette cuisson préalable du lait auraient succombé. Cette pratique

Oxid. se répand dans toutes les contrées atteintes

M. Vial signale un cas détable atteinte de péripneumonie aigue non contagieuse. La cause était l'excès d'eaux S. le sol. Un drainage a suffi pour prévenir de nouveaux cas. —

Lait de Liebig

M. Ant. Martin a obtenu de bons résultats du lait de Liebig comme nourriture pour les veaux.

Un mélange de 1 K farine
1 K malt
5 pots lait
33 gramme bicarb. potasse
à 5 pots d'eau

Distribué à 2 veaux pend. 1 mois a donné une augmentation de près de 2 Kil. de poids par jour pour les 2 veaux — Cette nourriture pourrait être administrée aux veaux dont les mères sont malades comme à ceux qui ne risquent pas dans conditions normales — C'est une grande économie sur le nourrissage au lait pur.

Société de Neuveville

M. le Vice-Président donne connaissance de la lecture d'une lettre adressée au Département de l'Intérieur de la Confédération par une Société Agricole pour demander l'autorisation d'introduire des chapons. M. Demole consulté par le Dépt Fédéral sur le danger de cette importation a répondu que pour lui-même il n'en voyait point si l'on ne faisait venir comme le demandent les Messieurs que de régions non infestées.

Phylloxera chapons étrangers

La Classe étant consultée sur ce sujet M. Ch. Martin ne voit pas que des chapons, à cette saison

surtout puissent servir de véhicules aux phylloxera d'autant plus que ces chapons doivent sortir de localités où cet animal dévastateur n'existe pas encore

M. L. Micheli demande que la Classe ne se prononce pas dans ce sens, se basant sur les connaissances insuffisantes que nous avons des moeurs du phylloxera; il serait en outre difficile de faire des exceptions et comme le fait remarquer avec justesse M. Ch. Archinard la provenance serait difficile à garantir. —

A propos d'exceptions M. Riesler voudrait justement demander qu'on en fît une en introduisant d'Amérique des plans reconnus inattaquables par le phylloxera. M. Ch. Martin craint qu'en se montrant trop rigoureux on ne favorise la contrebande

M. Micheli rappelle que la Classe a demandé l'automne dernier au Dep.t fédéral qu'il prohibât l'importation des sarments. Elle serait en contradiction avec elle-même en demandant maintenant en suppliant de favoriser l'introduction de chapons de l'étranger

La Classe consultée par votation refuse de plaider la cause des personnes intéressées à cette importation

Les données sur les rendements sont renvoyées à la séance prochaine dans l'espérance de voir rentrer encore quelques formulaires avant ce temps et pour laisser au secrétaire le temps de dresser un tableau fournissant une moyenne approximative

M^r A. Martin lit sa notice sur les meules et silos.

Meules

Il tient les meules faites dans le pays comme vicieuses de forme et de construction ; Son but est de rappeler à ceux qui sont appelés à faire des meules certaines précautions essentielles à prendre dans leur confection.

et d'abord il engage à adopter les meules quadrangulaires comme étant plus commodes à faire et à défaire que les rondes. Les meules rondes qui ont pour elles l'avantage d'occuper peu de place et d'exiger la plus petite surface de toiture sont par contre difficiles à bien monter ; il faut de plus les démolir en une seule fois à moins de présenter à chaque section des faces nouvelles aux intempéries

M^r Martin fait ensuite remarquer qu'on ne saurait trop tasser le fourrage à mesure qu'il est ~~déposé~~ chargé Les meules doivent toujours aller en s'élargissant jusqu'à la naissance du toit afin que l'eau de pluie tombe à une certaine distance de leur pied. Quand l'abondance du fourrage fait présager que tout ne pourra pas être rentré il faut commencer par les meules afin d'être sûr du besoin. M^r Martin mentionne enfin d'autres moyens de préserver le fourrage sans avoir recours à la maçonnerie

~~Couvertes~~ des toits mobiles hollandais et des hangars

Il n'apprécie ces derniers qui à condition qu'ils soient ouverts c. a. d. sans parois latérales —

Silos

Passant aux silos M^r Martin en décrit un genre, souvent adopté pour la conservation des betteraves, qui lui a très-bien réussi.

Il consiste à creuser ds un terrain bien sec

une profondeur de 0,m30c. sur une largeur de 1m. 65 et une longueur indéterminée ; puis à remplir cette fosse de racines et à les accumuler jusqu'à 0,80c au dessus du niveau du sol en formant des pentes de 45°. Un fossé de 0,60c profond et 0,50c large fait le tour du silo pour en éloigner les eaux. Avec la terre provenant de la fosse et du fossé on recouvre les racines de 0m,35c après avoir intercalé une couche de paille de 0,m 15c d'épaisseur. De 4 en 4 mètres des cheminées sont ménagées pour l'aération Avoir soin de les couvrir en cas de gel.

Mr Martin a conservé ainsi des betteraves en parfait état et très-fraîches jusqu'à la fin de mai. Il se propose d'essayer ce mode de conservation pour les topinambours. Mais Mr de Westerweller dit que cet essai ne lui a pas réussi avec les topinambours Mr Ch. Archinard par contre en a conservé en bon état en les recouvrant de terre.

Ce dernier préfère les hangars aux meules au point de vue économique. Mais même sur le rapport de la bonne conservation car avec les meules il y a souvent quelque portion détériorée. Mr Jules Vauville ainsi que Mr Ch. Martin font grand cas des silos pour la conservation des betteraves. Le dernier a reconnu par expérience la supériorité de ce système sur la conserv. en caves.

M.r Adrien Naville tout en faisant grand cas des meules laves préfère les hangars là où le bois n'est pas rare et la main d'oeuvre chere — Selon lui les meules quadrangulaires sont bien préférables aux rondes et surtout à celles que l'on fait dans notre Canton. La couverture est aussi mal pratiquée En Bourgogne on prépare de petites javelles de seigle dites glus coûteuses et il est vrai mais se conservant plusieurs années

Quant aux silos la meilleure preuve pour lui que ce mode de conservation est avantageux est l'emploi qu'en font les grands distillateurs industriels des bords de la Saône —

Concours de taureaux

M.r Louis Micheli informe la Classe que la Soc. d'Agr. de la Suisse Romande donnera au mois de mai prochain un concours de taureaux, béliers et verrats. On a décidé pour l'Espèce bovine l'adjonction d'une catégorie Vaches étrangères et d'une catégorie Croisements Suisses et étrangers. Outre les prix fixés d'avance des primes prélevées sur les entrées seront réparties entre les animaux primés à proportion des points obtenus —

Notre bibliothécaire, M.r Rembley, est chargé de recevoir les inscriptions pour le Canton de Genève.

Anneau mobile pour taureaux.

Un nouvel anneau pour taureaux (Vient à la fois de Bernard et Bourgeois) est montré aux assistants. M. Vicat le tient pour ingénieux mais d'une manière d'action dangereuse.

Séance levée

Le V.-Secrét. A. Martin

Bourg.-2.

Séance du 7 Mars —

Membres présents. MM. Demole. Mégevand Jules et Adrien Naville. Ch^s et L^d Archinard Riester. Tremblay. Bonquet de Verderonvallier Ch^s Martin de ~~Verderonvallier~~, A. Martin. Procès-verbal lu et adopté

Igname de la Chine

M^r L^d Archinard devant s'absenter présente une communication à la Classe sur l'ignname de la Chine, le topinambour et la pomme de terre Blanchard. Il a obtenu en 1873, 1130 ℔. d'ignames sur 3 ares soit 101,70 ℔ par pose; ce qui constitue un joli rendement. — Cette plante exige une main-d'œuvre trop élevée pour être admise à la grande culture mais nos maraîchers auraient avantage à l'adopter dans leurs jardins. Dans cet ordre si quelques membres de la Classe désiraient en planter M^r Archinard cèderait pour eux des ignames à 0,20 c^s la ℔. On emploie 1 ℔ pour 2 à 3 mètres carrés grand.

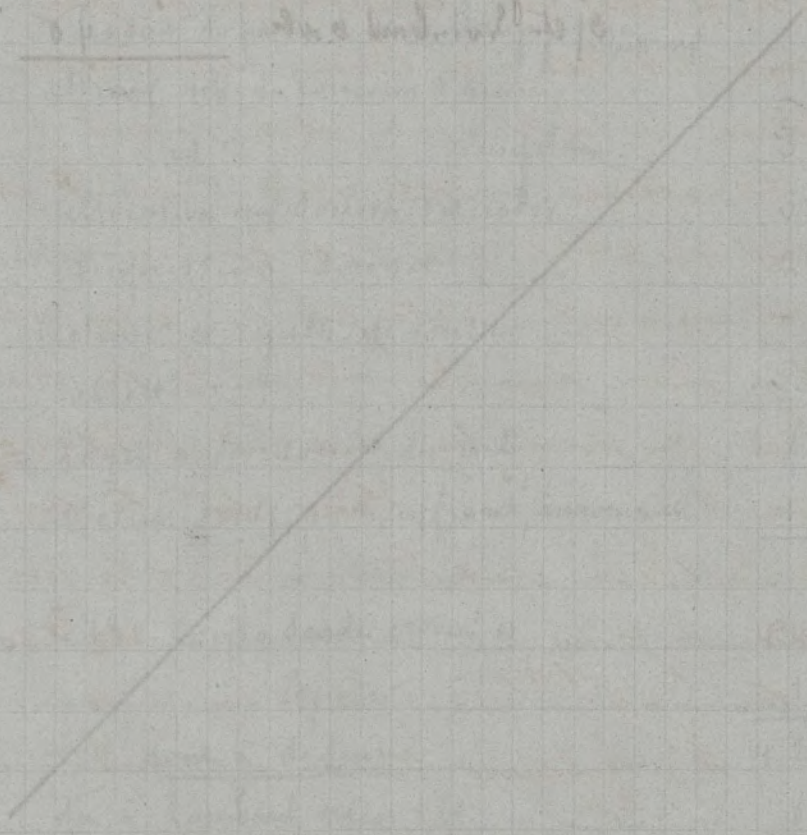
Topinambours

M^r Archinard dit ensuite avoir obtenu d'1 pose de feuilles de topinambours recueillis à l'entrée de l'hiver 320 p^s de fumier soit 280 p^s par pose. En associant à la masse de fumier déjà établi on obtient un engrais excellent.

Pommes de terre Blanchard

Il recommande enfin une variété de P. de terre dite Blanchard, ~~grand~~ pour sa précocité sa fertilité sa rusticité. Elle peut se récolter au commencement de Juin et atteint sa maturité au commencement de juillet.

M^r Ch Martin ajoute aux avantages de l'ignname déjà mentionnés celui d'une grande conservation sous terre



Doit — Classe d'agriculture

1873 Janvier 1	Solde du compte précédent		Fr	4046.83
Recettes	Contributions	Fr 1515		1515.
Intérêts	Intérêts s/ anglo sarde	1940		
	s/ cte Lombard O. ville	40		196.80
			Fr	5758.63

Récapitulation

Recettes de l'exercice	Fr 1711 83	
Dépenses id	2394 60	
excédant de dépenses		682.75

Rapport financier p. 1873

1873

Avoir

Dépenses

Achat de livres	F. 349	
Abbt au Journal	48.15	
Subvention au Cultivateur	500.	
Traduction de partie de l'ouv. Baumgartner s/Vitiviny	42.	
Frais relatifs au Concours d'Annecy	74.45	
id Weinfelden	345.85	
Allocation aux Sociétés Viticoles	300.	
Impressions diverses	292.50	
Retires et registre de caisse	33.	
Collecteur	45.	
Loyer à la Société des arts	200.	
Menus frais, ports, affranch, annonces etc	164.15	2394,60
Solde £ 180 Anglo Sarde estimé	4060.20	
Espèces	156.08	
dont à déduire	4216.28	
dû à Lombard Odier & Co	852.20	3364.08
		F. 5758.68

Avoir

Avoir actuel	336408	
" précédent	404683	682.75
Différence		

Soupes condensées

Avant d'entamer l'Ordre du jour M.r Streckeisen à la demande de M.r le Président donne quelques explications avec échantillons à l'appui sur la fabrication des plaques de soupes condensées. Les plaques qui sont d'½ ℔ sont concassées et bouillies dans un pot d'eau. 10 minutes suffisent à la cuisson. Elles sont faites avec des substances animales perdues jusqu'alors par les bouchers, et il y en a de 5 sortes au goût: à l'orge: au riz: à la semoule: à la farine grillée et au pois. Ces plaques ou soupes présentent une grande économie de temps et de combustible. La plaque peut être livrée à 0,35 aux consommateurs à Genève elle donne 5-6 à 4 soupes avec 1 l½ d'eau.

M.r le Trésorier donne ensuite lecture du Compte rendu financier de 1878. Il est approuvé à la fin de la séance après vérification par MM Streckeisen et Ch.r Dechinard nommés vérificateurs.

Le secrétaire accuse réception de 14 formulaires de rendements de récoltes. Le produit moyen par pose a été de:

Froment	Seigle	Avoine	Pommes de terre	Better.	Carottes	foin	regain	artifice	Vin blanc	Vin rouge
8	8½	7 3/4	66 3/4	283	167	18	7	41	475	684

Parmi les observations qui remplissent la dernière colonne des formulaires quelques unes amènent des discussions. Pour ce qui concerne les pommes de terre plusieurs personnes confirment l'observat. de M. St Michel: qu'il savoir que les violettes sont les plus sujettes à souffrir de la maladie qui a sévi assez fortement à la dernière récolte.

Betteraves

M. Perusset de Troinex qui a fait l'essai comparatif de diverses variétés de betteraves a obtenu le plus grand produit de l'Ovoïde des Barres puis de la disette Blanche et de la Globe jaune. Tous ceux qui ont cultivé l'Ovoïde des Barres louent hautement cette variété Ses racines s'arrachent et se nettoient facilement et de plus elles sont de bonne conservation.

De plusieurs variétés de carottes expérimentées par M. Perusset c'est la jaune de Saalfeld qui lui a le mieux réussi. M. Streckeisen en a aussi très obtenu les plus grand produit.

M. Ch. Archinard après essais répétés a fini par adopter la Blanche des Vosges à cause de son rendement et de son arrachage facile Il a obtenu de cette variété jusqu'à 900 qx à la pose.

Rendement des Récoltes

M. Ch. Martin est peu édifié du tout de nos récoltes, il l'attribue en gde partie à ce qu'on ne fume pas suffisamment les terres. Pour avoir d'avantage de fumier

Rendements de 1893.

Les noms figurés ne sont pas ceux des propriétaires.

La moyenne d'agriculteurs est admise comme moyenne de réunion :

Sous le froment 5 à 6 quintaux
avoine
P.d. Vaux
betteraves

5 à 6 "
60 "
800. "

vin blanc 180 à 540
" rouge 360 à 540

	Froment		Seigle		Avoine		Pommes de terre		Betteraves	Carottes	Foin	Regain	Fourrages artificiels	Vins blancs	Vins rouges
Prop. 16	semé	récolté	semé	récolté	semé	récolté	plantés	récoltés							
Bernard à Céligny		9. 8.				7		70			17	6		647	650
Borel Collex	1.50	8	~~1.50~~	~~11~~	1.60	7	6¾	80			16	7			
Courtay Bouchet	1.00	6.80	1.50	10	1.66	6	5.	30			20	10	60	280	432
Harent Gex	1.20	13.	1.20	13	0,75	9.	5	121			16				
Marignac Lancy														900	1285
Martel Miolan	1.00	10.	1.20	15.	1.00	11	8	65	100	50	25	5	70	370	648
Martin Malagnou								87	375		22¾	11½			
Martin Vesy	1.50	8.50	1.90	8,50	1.00	7.	8	70	280	140	15	5	30	360	
Micheli Landecy	1.30	7.50			1.00	8.60	7	45	225					351	548
Micheli P. Creet	1.50	7.00	1.30	6.16	0.90	8.05	7	44,50			22			270	540
Mornier Russin	1.00	5.00	1.10	6.00	0.80	7.60	8	60.	200		15	5	20	639 ?	468
Moynat Satigny	1.20	8.70	gelé		1.36	5.85	5½	41,50			14½	4		817	1270
Perruchet Troinex	1.06	8.70	1.16	9.20	0.82	7.10	8	86½	420	370	15	8		252	630
de Seigneux Pinchat											13¼			288	
Thormann Malagny	1.50	6	1.80	4	1.20	7		65						504	522
Moyennes	froment	12 8 quintaux	Seigle	9 quintaux	Avoine	12 7¾ quintaux	P.d terre	12 65 quintaux	265 quintaux betteraves	3 185 quintaux carottes	12 18 quintaux foin	9 7 quintaux regain	4 40 quintaux artific.	12 480 hots — Vins —	12 500 hots.

T.S.V.P. pour 2 formulaires remplis depuis

	Froment		Seigle		Avoine		Pommes de terre		Betteraves	Carottes	Foin	Foin regain	Fraises en hectol.	Vin	
	semé	récolté	semé	récolté	semé	récolté	plantés	récolté						blanc	rouge
	H.	g.	H.	g	H.	g		g	g.	g.	g	g.	g.	pots	pots
Ch. Archinard Croinex	110	7,10	110	~~480~~ xx	90	7.	—	70	350	110	20	8	25	414	540
J. Naville, Villette.		7,72				9,76		65.33	316		18	7 3/3		564	
Report.		8		9		7,75		65	265	185	18	7	40	480	500
Moyenne		8,80		8 1/2		7 3/4		66 1/4	283	167	18.	7.	41	475	684

— xx — 6,40 H —

il faudrait donner plus d'extension à la culture des plantes fourragères et en particulier à celle de la betterave. Il a remarqué que les agriculteurs qui avaient les plus belles étables en faisaient usage pour la nourriture de leurs Vaches laitières

M. Ch. Archinard partage l'opinion du préopinant il fait toutefois remarquer que le faible produit des céréales ne dépend pas toujours du manque de fumure, ainsi cette année chez lui les blés bien fumés ont plus souffert parce qu'ils étaient plus avancés.

Maladie des Pommes de terre. A propos de la maladie des pommes de terre dont il a été question M. de Westermuller a vu recommander l'usage du soufre.

M. Bonnet dit que son emploi aurait empêché à cause la germination par l'action de l'acide sulfureux qui se dégage.

La Classe est consultée pour avoir son opinion sur le danger que présenterait le concours de bétail du printemps à Lausanne. Les avis sont partagés. M. Demole par exemple attache un gd prix aux concours et vu l'état décroissant des effectifs voudrait qu'on ne renvoyât pas. (en Suisse 216 cas de moins en 1 mois)

Il amenerait seulement qu'on attendit au 15 Mars pour prendre une décision.

MM. Rieser et J. Vaucher sont pour le renvoi à l'année prochaine à cause du peu de temps laissé aux préparatifs et à cause du peu d'argent dont dispose le comité.

C'est à cette dernière manière de voir que

se range la Classe.

MM. Alphonse Jules Bory présenté par MM Mallet et Bieler ~~et~~; Henri de Tribolet présenté par MM Demole et Bieler et Constant Picot présenté par MM. Mégevand et J. Naville ~~dantans~~ reçus membres de la Classe.

MM. Adrien Picot et Alexandre de Bude sont démissionnaires

Séance levée

Pr. le secrét. empêché le V. Secrét. Mte Martin

Séance du 4 Avril 1874

Membre présents: MM. Demole président, Bieler. Martin père et fils de Wettenwiller. H Faesch, Strecheisen. Mégevand. W. Fatio Viollier Rey. de Candolle Ch. et L. Archinard.

Procès-verbal lu et adopté.

Topinambour

M. L. Archinard appelle l'attention de la Classe sur la culture du topinambour. Il désirerait qu'on vit s'il n'y a pas lieu à encourager dans notre canton ce tubercule n'est pas sans avantage puisqu'il produit le fumier par ses tiges. Année moyenne en culture intensive il donne 160 q.x par pose. A poids égal il est plus nutritif que la betterave; mais il n'est cependt pas appelé à supplanter cette autre plante mais à la compléter. Le topinambour peut rester en terre tout l'hiver et redoute le gel, et il n'est ~~pas~~ sujet à aucune maladie. ~~du~~

La Chaux écoute ensuite avec intérêt une notice rapport de M.r Demoly sur l'utilisation des eaux d'égout et des matières fécales à Paris.

Eaux d'Egout à Paris

La masse d'eau d'égouts devenant de plus en plus considérable l'administration a fait faire à grands frais de vastes collecteurs se rendant dans la Seine.

Un égout amène chaque jour 1000000 m³. une moitié de vers le pont d'Asnière, mais un canal de dérivation et des machines élévatoires en transportent 450000 m³. dans un réservoir à Gennevilliers. détournent presque

Un 2ème égout dit de St Denis en amène 500000 m³ par la pente. Les cultivateurs se disputent ces 1000000 m³. Des maraîchers des parfumeurs des pépiniéristes obtiennent à l'aide de cet engrais riche surt. en mat. organiques des récoltes très-élevées et, disent-ils, de qualité supérieure.

Quelques personnes prédisent un feutrage du sol mais si le fait se confirme on trouvera probablement à y remédier.

Quant aux matières de vidange elles sont transportées à la Villette puis à Bondy où elles sont transformées par une compagnie anglaise en engrais-poudrette et en sels ammoniacaux.

Cette canalisation aura sans doute pour effet de diminuer la mortalité de Paris comme cela a été le cas pour Cardiff Newport Croydon

M.r le Prof de Candolle abonde dans cette idée de la mort. Les villes du littoral sont généralement insalubres c'est

qu'elles sont mal ou pas du tout canalisées.

M. Risler considère la question des engrais de ville comme étant une de celles qui préoccupe le plus le monde agricole. Ce qui manque encore à Paris c'est une masse d'eau suffisante pour laver les eaux de latrines. (Les latrines) Celles où l'on fait les à dissiper.

En Suisse dans plusieurs localités la fertilisation des eaux d'égout est faite. A Lausanne la canalisation date de 1453, elle est donc antér. à celle d'Edinburgh (qui a été faite dans des conditions de terrains analogues). Une condition essentielle pour la bonne utilisation des vidanges c'est un terrain graveleux. C'est le cas à Lausanne où l'on trouve de la partie irriguée au dessous d'une couche de sol arable du gravier d'abord fin puis de plus en plus gros jusqu'à la grosseur de gros cailloux ou blocs.

Le travail de Mr Demole a été publié in extenso par le Cultivateur vu son importance. L'auteur renvoie les personnes que ce sujet intéresserait à l'ouvrage récemment paru de Mr Ronna.

Vote. Membre

Monsieur Constant Picot est reçu membre de la Classe.

Séance

Convention en la famille Jung

Entre Monsieur A Jules Vuille membre du Bureau de la Classe d'Agriculture de la Société des Arts de Genève agissant au nom et pour le Compte de Cette Classe d'une part et Madame Jung de Veroge domiciliée à Genève agissant en son nom et en celui de ses 3 enfants d'autre part il est convenu ce qui suit:

La Classe d'Agriculture dans sa séance du 8 Janvier 1874 a décidé d'assurer à M.r Jean Jung rédacteur du Journal le Cultivateur de la Suisse Romande et à défaut à sa famille une somme de cinq mille francs au moins payable en 3 ans pour l'acquisition du matériel du Journal et en récompense des bons services rendus par lui à l'Agriculture du pays. M.r Jung étant décédé le 31 Janvier cette somme devra être payée à la famille du défunt comme il sera dit ci-après 1.o Conformément à la convention passée le 5 Janv avec MM de Westerweller et Bigot la Classe d'Agriculture leur a transmis la propriété du dit Journal et le droit de le publier sous ce titre pendant 10 années à diverses conditions et notamment celle qu'ils payeront pour la somme de mille francs le matériel du Journal soit la liste des abonnés, liste des correspondants, collection du Cultivateur livres agricoles &c matériel qui deviendra leur propriété pleine et entière

Cette somme sera payée en deux termes
Savoir cinq cent francs à la remise du dit matériel
et cinq cent francs au 31 décembre 1874 sans
intérêt jusqu'alors.

Il sera établi lors du premier paiement un
compte exact des abonnements perçus d'avance et
il en sera tenu compte à MM. de Westerweller
et Rigot par la famille Jung au prorata du
temps à courir jusqu'à l'inspiration des dits abonnements

2° La Classe d'Agriculture s'engage à maintenir
pour les trois années à courir la subvention de
cinq cents francs qu'elle faisait chaque année
au rédacteur du cultivateur et payable par moitié
à la fin de chaque semestre c'est à dire au 30
juin et au 31 décembre dit en tout et pour
trois ans quinze cents francs à verser au crédit
du compte de la famille Jung Chez le caissier
de la Classe

3e Le solde des cinq mille cent francs à livrer
à la famille Jung soit deux mille six cents francs
provenant de souscriptions particulières sera versé
dans son compte pour lui être payé : Sept cents
francs en 1874, sept cents francs en 1875 et douze
cents en 1876.

Il ne sera fait aucun paiement pour ce qui
concerne la Classe d'Agriculture que sur ses
mandat signé par Mr Jules Varille à ce
délégué par le Bureau de la Classe

MM de Westerwelle et Rigot réglerant

Directeront avec la famille Jung pour ce qui ils lui doivent déduction faite des avances que cette dernière pourra avoir reçu ainsi qu'il a été dit plus haut conformément à l'engagement qu'ils ont pris vis à vis de la classe le 5 Janvier dernier

En retour de la subvention accordée à la famille Jung par la Classe il est bien entendu:

1°. Qu'elle renonce à tout droit de publier aucun journal agricole sous quelque titre que ce soit 2°. Qu'elle reste seule responsable de toute créance ou dette quelconque qui pourrait résulter de l'administration du Cultivateur la Classe d'Agriculture étant restée et désirant rester étrangère à cette administration

3°. Que les paiements qui seront faits tant pour le compte de la Classe que pour celui des souscripteurs auront lieu du vivant de Mme Jung en mains de cette dernière et au fur et à mesure du versement de ses enfants

Fait à double à Genève le 15 Mars 1856

Signatures:

Séance du 2 Mai 1874.

Membres présents : MM. Demole président. Viat
A. Faesch. V. Dunant. Mallet. J. Naville L. Michelet
Meyrand de Westerweller L. Archinard Monnier
Gysler Streckeisen - Trembley Rogeon Rochat
Martin père et fils. - Procès-verbal lu et adopté -

Nids artificiels

Un choix de nids artificiels envoyé de Mr. Coulin est exposé sur la table. Ces nids construits en bois à Schlesingen Dr de Gd Duché de Bade sont simples et pratiques. Ils se nettoyent facilement, (condition) opération indispensable si l'on veut que les oiseaux y reviennent plus souvent. La feuille prix-courant qui accompagne les nids donne des indications précieuses sur la hauteur à laquelle ils doivent être placés suivant les espèces d'oiseaux. Des échantillons restent au bureau de Mr de Westerweller qui voudra bien recevoir les commandes.

Il est ensuite procédé aux élections du président et du Vice-président

Mr. Streckeisen est élu président par 13 voix sur 16.

Mr. Demole est élu Vice-président par 14 voix sur 15.

Élections du président et du Vice-président pour 1874.

Monsieur Henri de Saussure est nommé membre du bureau en remplacement de Mr. A. Naville démissionnaire.

Emploi du ciment pour le dallage des écuries

Avant de faire usage du ciment pour le dallage de sa porcherie Mr Mallet avait de la peine à engraisser ses porcs ; la litière toujours humide leur fournissait un lit malsain
Depuis qu'il a substitué aux anciens planchers un ciment composé de chaux lourde de Virieux et de sable ~~de ce~~ sur une épaisseur de 18c les animaux prospèrent mieux et il n'y a plus de déperdition de purin. Pour que celui-ci s'écoule il faut donner la pente suffisante et garantir à bas des pieux en relevant le ciment autour. Les séparations sont en chêne elles glissent dans des rainures entre 2 fers à équerre formant montants.
Mr Mallet s'est aussi bien trouvé d'avoir coulé du ciment sur un vieux pavé d'écurie préalablement nettoyé. La couche de ciment a 5 à 6c d'épaisseur, elle est faite en ciment de Portland et sable fin. Une précaution à prendre pour éviter que les animaux glissent sur le dallage c'est de leur faire des rainures en losange.

Mr Ch. Martin recommande l'emploi d'une double pente de chaque compartiment à porcs pour que ceux-ci aient un emplacement toujours sec.
Monsieur Demole rappelle l'avantage de l'eau courante pour les porcs, et signale l'usage de planchers à claire-voie qu'il a vus mis en pratique à Chambery.
Mr de Watteville tout en reconnaissant certains avantages aux dallages leur reproche d'être froids.—

Culture du topinambour

Monsieur Louis Archinard conseiller fédéral a dès nombreux avantages que fournit le topinambour les rappelle de nouveau à la Classe afin qu'elle fasse son possible pour encourager la Culture de cette plante.

Selon l'auteur de la notice

Le topinambour exige moins de frais que la p. de terre n'occasionne pas de frais de semence excepté la 1re année et considérant qu'il produit pour ses tiges l'équivalent de son fumier pas de frais de fumure.

Son produit est assuré et atteint en moyenne le poids de 150 à 160 quintaux par pose.

Sa valeur nutritive est égale à celle des p. de terre et presque double de celle des betteraves —

Le topinambour n'est sujet ni aux ravages des insectes ni aux maladies.

Il est facilement conservé en cave ou en silo et peut s'arracher à mesure des besoins

Il détruit les mauvaises herbes et ameublit le sol en même temps qu'il l'amende. Il assainit l'air —

Tous les animaux peuvent le consommer. et il peut s'employer à la panification — Les tiges servent de combustible.

En terminant M. Archinard fait la proposition de donner des primes à ceux qui auront la meilleure culture de topinambours.

M. Streckeisen est surpris des qualités du topinambour et du peu d'extension qu'on donne à sa culture.

M. J. Naville dit qu'on reproche à ce tubercule de donner un mauvais goût au lait des vaches laitières —

Les topinambours bien apprêtés constituent un bon légume
Le meilleur moyen de faire disparaître les
topinambours d'un champ consiste à faire succéder
une plante fourragère qu'on coupera deux fois l'an

Dégustation — A la fin de la séance il est procédé à la dégustation des vins de l'année 1873.

6 échantillons avaient été envoyés 3 de Mr W. Patry de Loex 1 de Mr Streckeisen de Chaugny et 2 de Mr A. Martin de Vessy

Monsieur Mamier chargé de prononcer un jugement sur ces vins les a classés comme suit :

Blancs	N° 2	Fendant Roux	Mr W. Patry
	N° 6	Fendant Roux	A. Martin
	N° 5	Idem	" "
	N° 1	Plan du Rhin	W. Patry
	N° 4	Klaïner Premier en blanc	M. Streckeisen
Rouge	N° 3	Rouge Mordeuse	W. Patry

Le N°2 Fendant roux a été considéré comme supérieur
N°6 " " moins capiteux mais le plus prêt à boire

N° 1 et N° 4 Klaïner (Bon) ne pouvaient pas concourir avec les fendants roux Ce ne sont pas des vins de marchandise
N° 3 seul échantillon de rouge a été trouvé médiocre —

Pour le Secrét. absent
L. Martin secrét adj.

Séance du 6 Juin 1874.

Membres présents. MM. Martin Michelin Vaillé, Faesch, Martin Antonie, Archinard Ch. de Ls. de Saussure, Eynard, Tremblay, Mejean, Dériaz, Bernard Chaix, Boissier.

Le proc. verbal est lu et adopté.

M. le Secrétaire reprend ses fonctions.

Connaissance à la Séance de la présentation de M. Dreher Sating, présenté par MM. Steckelein et Boissier.

M. le Président et M. le vice-président étant empêchés, M. Michelin sollicite de prendre la Présidence veut bien remplir ces fonctions.

La discussion continue sur la question des topinambours.

M. Antoine Martin après avoir mis quelque peu en doute les très nombreux avantages émis par M. Archinard donne quelques détails sur la culture et le rendement de ce tubercule.

L'un des principaux avantages de cette racine réside suivant M. Martin Labouchere dans l'enrichissement du sol par les nombreux débris et la meilleure valeur donnée au terrain; il prospère dans des terres p.a.d. sans valeur et a l'avantage de pouvoir se récolter à une époque de l'année où la main d'oeuvre est très rare.

M. Dériaz de Bernex qui cultive depuis de longues années le topinambour et cela dans un gravier inculte l'a essayé comparativement avec la pomme de terre pendant plusieurs années et a trouvé que cette culture laissait un bénéfice où celle de la pomme de terre ne donnait aucun résultat appréciable. La seule objection réelle est la difficulté de destruction, une fois qu'il a pris possession d'un terrain.

La Clake par l'organe de M. L. Archinard réclame de M. Dériaz l'insertion de ces utiles renseignements sur le cultivateur.

Comme preuve de son effet améliorant, M. Charles Archinard cite le fait d'une prairie produisant 4-5 Zimp de foin, puis 32 après la culture du topinambour. L'effet de ce traitement fait sentir pendt plusieurs années et l'établissement ou d'une récolte par défaut du pré beaucoup facilité la destruction des radicelles restant dans le sol.

M. Dériaz signale encore le fait que de la moindre différence des racines dans un sol inférieur que dans un bon terrain et en cas de distillation un meilleur rendement en alcool.

M. Louis Archinard constate encore cet avantage de pouvoir le succéder pendant plusieurs années sur le même sol sans diminution apparente de produit. Il prie le Bureau de la Clake de s'occuper de la rédaction d'un programme encourageant cette culture bien réellement digne du nom de culture améliorante.

Après une courte discussion, la Clake décide le renvoi à l'étude de cette proposition au Bureau.

Concours de fascheuses M. Michaud rappelle le concours de faucheuses organisé par les soins de la Soc. d'agric. romande qui doit avoir lieu Lundi 8 et Mardi 9 courants.

Elevage des Porcs La parole est ensuite donnée à M. Martin père qui dans un court mais substantiel rapport, cherche à attirer encore une fois l'attention sur l'élevage du porc et l'importance de n'élever que des races pures, choisissant de préférence les races anglaises qui offrent la plus grande supériorité. Il suffit de citer les chiffres avancés par M. Martin pour s'en convaincre: tandis qu'à l'abattage le porc Savoyard ou commun part jusqu'à 22 % de déchet le pur Anglais ne fait que 11 - 11½ %; ce qui calculé sur le nombre de porcs tués par l'année à l'abattoir

: toir de genève donnerait en faveur des Anglais une mieux-
: value de 116 000 fcs p. l'année 1873, & de 232. 000, si l'on
compte la campagne & si l'on veut admettre que la
consommation extra-muros soit au moins égale à celle de la
ville. Ces chiffres sont assez éloquents pour se passer de
commentaires; malheureusement ils laissent froid la majorité
de nos campagnards qui admettraient difficilement l'idée mise en
avant par l'auteur du Rapport, proposant la création d'une
association s'occupant exclusivement de races perfectionnées.
M. de Saussure fait remarquer que le principal avantage des
races anglaises consiste dans la précocité; très propres à l'engraisse-
ment, elles donnent moins de chair & cette viande est moins
nutritive; c'est un point dont il faut cependant tenir compte.
M. Martin n'est point convaincu par ces arguments; la
race anglaise a fait des preuves & s'est partout acclimatée; elle
est presque arrivée à l'idéal de la bête de boucherie;
aussi M. Martin voudrait-il que la classe encourageât cette
branche de notre agriculture si en rapport avec les exigences
du jour & la diminution restreinte des domaines dans notre
canton.
En remerciant l'auteur du Rapport de son infatigable
persévérance, M. le Président l'invite à ne se pas décou-
rager, lui faisant observer que si l'on n'a pas encore
atteint la perfection, nous sommes cependant pour ce qui
concerne notre canton en voie de progrès & d'amélioration,
& que constatent du reste les relevés officiels du Départe-
ment de l'Intérieur.
La discussion étant close à l'heure avancée (la communi-
: cation sur les vignes & la séance est levée) à la prochaine séance

Clake du 6 Juillet 1874.

Membres présents: MM. Jules Naville de Westerweller, Martin père & fils, Archinard Ch. & Louis, Demole, Trembley, Meyrand, Gyssler, Boissier, Meisen

Le procès-verbal est lu & adopté.

M. le Président fait savoir que M. Fisher étant absent, le rapport sur le concours de Celigny sera remis à la séance d'Août.

Livres

M. Demole remet à la Clake de la part de M. Tochon membre correspondant un ouvrage intitulé "Traité théorique & pratique d'agriculture d'horticulture & de viticulture". Remerciements & accusé de réception seront adressés au donateur par M. le Secrétaire. Il est ensuite donné lecture par M. le Vice-Président d'une lettre de M. Gull, accompagnant l'envoi d'une magnifique publication pomologique éditée par la Société d'agriculture Suisse & offerte à la Clake. Le Rapport général sur le concours de Winterthur étant joint à cet envoi, M. le Secrétaire veut bien se charger d'en extraire les chapitres les plus intéressants. - M. le Président écrira au nom de la Clake à la Société Suisse.

Manuel du Vigneron de M. de Saugy

M. Meisen attire ensuite l'attention des amateurs sur un petit manuel du vigneron offert par M. Gaulis & dû à la plume de M. de Saugy. M. Boissier pense que ce petit ouvrage très pratique & écrit populairement devrait être spécialement recommandé aux Sociétés Viticoles qui devraient chercher à le répandre.

Phylloxera — M. Demole donne quelques détails sur l'invasion du Phylloxera dans le Beaujolais — l'inefficacité des remèdes employés; puis présente à la Classe un nouveau système de liens à gerbes imaginé à Meluun Seine & Marne par un M. Tellier s'employant sans être mouillés — valant 12 fls mille. Ces liens sont fabriqués avec des débris de rotin.

Liens pour les Gerbes

M. Martin répète les Saints déjà avancée & propose que la Classe ouvre (l'année prochaine) une interpellation en temps utile M. Demole en ayant fait venir pour un usage. M. Barbier propose que le résultat de cette expérience soit envoyé aux Agriculteurs en même temps qu'on les signalerait à l'attention des apiculteurs.

M. Martin père présente à la Cour des Tisserands venant de Berne — contant 16 fr le mille

en paille

M. Antonin Martin fait à la Cour la démonstration d'un procédé très expéditif & contant à lier avec la paille même — M. Demole signale cet objection la perte de grain: qui au dire de l'expérimentateur est peu considérable que M. Martin offre de démontrer sur la propriété —

Quant aux effets du gel — à l'enquête que de proposait d'ouvrir la Classe, M. le Président pense que l'on pourrait passer à l'ordre du jour & attendre la récolte pour juger en dernier ressort

Gel

M. Archinard, sans vouloir atténuer le mal qui a été considérable, atteste que les vignes le haut jolimentes reprises (après demande du bois empaillé) & constate que les effets du gel de tout fait

sentir en dehors des règles généralement admises — ainsi les vignes au levant auraient été entièrement épargnées.
M. Dentz qui revient de la côte d'Az. du ma connait signale l'intensité du mal dans ces départements où des milliers d'hectares sont compromis et constate l'inefficacité absolue des nuages artificiels si vantés — par contre l'utilité de la bouillie bordelaise.

A la suite d'une communication de M. Dentz informant qu'il avait reçu du Dépt des contributions publiques la demande de savoir si le mal était allez fort pour dégrever de l'impôt, M. Charles Martin le demande si vu la généralité du mal, la Cave ne ferait pas bien d'ouvrir dès ici au mois d'Août une enquête sur le gel qui donnerait des détails précis et circonstanciés au lieu de renseignements généraux.

M. Dentz attire l'attention des membres de la Cave qui se rendraient en France sur le préjudice que l'établissement pourrait sur l'intérêt qu'auraient des renseignements exacts pris sur place relativement au phylloxera.

A la suite de cette recommandation et aucun objet figurant plus à l'ordre du jour, Mess. Archinard
Reçu par le comité du Dt jour. et Boissier présentent M. Jaques Vieillard de Lutry pour devenir membre de la Cave. La séance est levée.

Reçu membre par le comité du Dt jour

Vieillard

Classe du 1er Août
1874.

Membres présents : M.M. Steckeisen, Président. Demole, Rigot, Martin, Ch et L. Lachenard, Michele et Tremblay.
Le Procès Verbal est lu et adopté.

Ferme Ecole de Montheau M. Demole donne lecture de son rapport sur la Ferme-Ecole de Montheau (Saône et Loire). Le domaine ayant reçu le prix d'honneur au dernier Concours régional. Situé au centre du Charolais, il est naturel que la race du même nom tient prise que croisée ici. La Durham soit dominante. Le bétail y est très abondant puis que l'on compte 1 tête par Hectare environ, aussi les nombreux attelages permettent-ils de fréquents labours. Le sol est remarquablement propre de toute mauvaise herbe et les cultures en rayons sont plus soignées, ainsi frappe dès l'abord de la régularité et de la netteté des allées-ci.
Une grande partie du bétail est au pâturage permanent et s'engraisse à peu de frais. Les 52 Hectares de prairies naturelles sont très bien arrosées. L'élevage et l'engraissement sont en progression constante. 300 moutons sont répartis sur les terrains vagues.
Le rapporteur a remarqué quelques bons instruments, quant à l'enseignement il est bien donné, les élèves sont exercés en particulier au calcul et résolvent rapidement les problèmes de trigonométrie et arpentage) en général la partie théorique de l'enseignement est bien entendue. La ferme en est au nombre déjà considérable d'agriculteurs

distingués qui avaient formé à Montcenis. Cette institution date de 1849. Les revenus des limitées nous permettaient guère de subsister par elle-même, aussi le gouvernement a-t-il accordé une subvention, laquelle a été récemment diminuée; l'administration départementale est venue bientôt contrôler le défrichement. C'est là une preuve de l'utilité reconnue de cette institution.

La seule crainte au début a été l'étendue encore trop considérable du temps par la jachère morte, il semblait facile de faire entrer en culture beaucoup de terrains qui gagnent la rente sans rien produire.

M. Martin remercie M. Denoke de cet intéressant rapport; il y voit une preuve de plus de l'utilité d'augmenter le nombre de têtes de bétail pour une surface donnée. Le nombre est encore trop faible dans notre canton. M. Martin constate qu'il n'y a pas eu dans ce rapport progrès depuis 50 ans environ: c'est suivant lui un accroissement constant de bétail que nous devons tendre et nous laissant moins influencer par les fluctuations de prix des fourrages; avec plus de bétail nous obtiendrons plus d'engrais pour les prairies artificielles, nous augmenterons les produits animaux lait etc. En résumé M. Martin trouve le chiffre de 1 tête de bétail par 5 à 6 hectares décidément trop faible.

Quant au rapport fait à la jachère morte, il complète celle-ci par la présence des nouveaux attelages, et les labours y sont présentés de manière à permettre de nettoyer, le sol de l'ameublir, (s'il est argileux) et de sans trop de frais. D'où conditions la jachère

devient avantageuse.

M. le Président remercie M. Demole et regrette que l'auditoire soit aussi restreint.

Vignoble de l'Hôpital — Est ensuite passé au 2e objet à l'ordre du jour savoir un rapport fait en 1804 sur le vignoble de l'Hôpital (situé à Cuvery) par Mr. Antoine Saladin de la Rive Bonstetten expert nommé à cet effet par la commission de l'Hôpital M. Demole qui donne lecture de cette pièce, constate que la culture de la vigne était alors moins développée que de nos jours; le rendement également plus faible. Les recommandations faites aux vignerons du domaine de l'Hôpital portaient sur le nombre de poignées à faire chaque année lequel ne devait pas être inférieur à 800 ou 1000. 2° sur la hauteur des ceps laquelle devait être réduite d'une façon notable. 3e sur le remaniage des terres qui devait avoir lieu sur toute l'étendue supérieure du vignoble; indiquant des observations sur l'état de telle ou telle portion des vignes enfin les rapporteurs terminaient leur mémoire par le vœux qu'un inspecteur capable fût nommé afin de guider les vignerons et leur enseigner la taille la meilleure, cet inspecteur devrait revenir chaque année revoir la taille et faire rapport à la commission. Tels sont les principaux points conclut M. Demole sur lesquels il avait visité.

M. le président remercie M. Demole de ces notes intéressantes en ajoutant qu'elles nous font juger [illegible] un regard rétrospectif sur l'état d'une culture aussi importante pour notre agri-

=culture que fait signe.

M. Demole attire enfin l'attention de la Classe sur le fait que plusieurs sociétés agricoles de la Suisse Romande ont l'application de faire donner un cours de viticulture l'hiver prochain. Ce sont les Sociétés Neuchâteloise et Valaisanne d'Agriculture à cela par un des professeurs de l'Institut de Lausanne. M. Demole propose que la Classe fasse des démarches auprès du Directeur de l'Institut afin d'y avoir aussi un cours semblable. Adopté.

Séance levée.

Pour le Secrétaire
G. Tremblay.

Cours de viticulture

Séance du
Septembre 1874.

Présidence de M. Tremblay

Membres présents MM. Martin, Tremblay, Dumas, Constantin, Secrétaire, Vallon, Gruner, Vuillet, Lullin, Borgeaud, Vaucher, Monnier, Pillichody, Raisin, Rochette, Archinard, Michéli, Stanislas Granger, Dunant, Courbet, Foresch, Reynaud, Boissier et une vingtaine d'étrangers.

Le procès verbal est lu et adopté.

En l'absence du président et du vice président, avant d'ouvrir une communication, M. Martin prie M. Tremblay d'occuper la présidence et donne la parole à M. Demole, faisant des vœux pour que le fléau dont il doit nous entretenir ne soit pas à la hauteur des appréhensions

Phylloxera

M. Demole en annonçant à l'assemblée que vu le caractère officiel de son Rapport destiné aux autorités fédérales, il ne pourra donner aujourd'hui que des notes, fait l'historique de l'invasion du phylloxera.

Son apparition dans le département du Rhône date de Juillet. à ce moment le canton de Vaud s'est alarmé et a prié la confédération de prendre aussitôt des mesures. une conférence de délégués s'est réunie en Août à Berne sous la présidence de M. Knüsel demandant dès le mois d'Août l'interdiction de l'entrée des ceps et des raisins. Vu l'importance de marchés contractés le conseil fédéral n'a pas cru devoir obtempérer de suite et n'a établi la défense qu'à partir de Septembre pour tout ce qui touche à la vigne, sauf le vin. L'Italie, l'Allemagne et l'Autriche se déclarant non atteintes par le fléau, les mesures d'interdiction dépendant du résultat de l'enquête. - le conseil fédéral n'a pu accéder à la demande adressée par quelques œnologistes tendant à frapper les arbres fruitiers de la même interdiction. En date du 11 Août une commission fédérale centrale a été constituée, et le 15 Août une commission d'experts fut envoyés sur les lieux et parcourut environ 60 kilomètres carrés. - Cette commission est revenue consternée de l'étendue du mal, de ses progrès, des difficultés de constater le fléau en temps utile et de l'inefficacité des remèdes; aussi conclut-elle à demander au conseil fédéral de prendre les mesures les plus rigoureuses. une carte a été dressée appréciant d'année en année les progrès de l'invasion; en 1870 Marseille et Départ. des Bouches du Rhône seuls attaqués, plus tard le fléau atteint les environs de Lyon: dès lors il s'est jeté sur les vignobles du Beaujolais et de l'Hermitage et s'est répandu jusques dans Chavanay l'Hérault

M. Bordelais : il est à craindre qu'il ne s'étende encore ; en présence d'un danger aussi menaçant le conseil fédéral a demandé à la commission la publication d'un résumé d'instructions sur les mesures à prendre & à suivre.

La première est la surveillance & l'inspection minutieuse des vignobles & la dénonciation à la commission de toute partie suspectée atteinte : quant aux remèdes ils forment l'objet d'une publication spéciale & comprennent les moyens mécaniques tels que l'immersion, & les remèdes proprement dits tels que le coaltar, le pumi concentré, les débris de plâtre, les phosphates de Belleville, ce dernier devant agir au double point de vue mécanique & chimique. Deux autres natures d'agents ont à recommander : à côté les engrais végétaux (tabac, chanvre, tourteau, algue sauvage) & les engrais chimiques proprement dits spécialement ceux dérivés du S. (sulfure de calcium, soufre lyonnais, le SO3 azotate, sulfate de potasse, SO3, le chloroforme l'éther.

M. Demole fait remarquer en terminant que puisque notre canton est petit, il n'en occupe pas moins en toute la 2de place au point de vue de son importance viticole.

M. le Président exprime à M. Demole la vive reconnaissance de la Classe pour ce renseignement à l'égard si complexe & si inquiétant par ses suites & invite toutes les personnes présentes, membres de la Classe ou non, à réunir tous les renseignements possibles, à surveiller les vignobles & à faire parvenir à la Classe toutes les informations qu'ils pourraient recueillir.

M. Demole répond adhésion à M. Vinet et demande la

dans quelle proportion le gouvernement français indemnise le propriétaire, qu'on a appliqué à ce cas là la loi qui règle l'indemnité en cas d'épizootie.

A une demande de M. Cramer si la maladie attaque de préférence les parties basses ou les coteaux M. Demole répond qu'il n'y a aucune marche régulière et que jusqu'ici elle a frappé dans des conditions fort diverses.

Après quelques demandes auxquelles il est répondu la séance est levée.

Séance du 3 Octobre 1874.

Membres présents. MM. Mrs Breckeleer, Martin père et fils, Tremblay, courtet, Dunant, Meyer and, Constantin, Henri, Demole, Fatsch, de candolle, Boissier, Brocher.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Phylloxera — M. le président annonce qu'il a été reçu au Bureau une communication officielle du Départ de l'Intérieur relative au phylloxera de même qu'une brochure qui n'ayant rapport aux objets dont la Classe s'occupe sera purement et simplement renvoyée à son auteur.

M. Courbis fait parvenir également à la Classe une notice manuscrite sur un phénique destiné à combattre le phylloxera.

Le Bureau est chargé d'examiner la question.

Phylloxera dans le Canton de Genève — M. Demole informe l'assemblée que le phylloxera a fait son apparition dans le canton de genève et que le

présence a été constatée dans la commune de Segny, les jurisconsultes s'étant emparés de la question il convient de dire ce qu'il y a de vrai. - Au dire de M. Semble qui a examiné la vigne avec d'autres experts le mal ne devait pas de fraîche date apparaît remonter à 2 ans; jusqu'ici l'état infectueux de la vigne était attribué à un banc de mollasse affleurant la surface du vignoble; aujourd'hui il n'y a plus aucun doute qu'il ait dû au phylloxera envoyé en quantité considérable.

M. Bocher désirait que des instructions fussent répandues sur les moyens à prendre les remèdes à employer. La commission va sous peu publier un mémoire; au reste on n'est pas resté inactif; 2 séances publiques ont été données les jurisconsultes ont été munis de la question. M. de Candolle spécialement fait d'une manière grande dévastation dans les vignes compactes n'appelle que les vignes de M. Audenet à coches non fumées pendant 20 ans n'ont guère donné de produits supérieurs.

Le bulletin n 228 année 1857 en fournissait des preuves M.r de candolle en proposant la réimplantation en transformant les anciennes mêmes en mêmes nouvelles. M. Thechterier cite le même fait pour un vignoble d'Aix conduit 12 ans par le ratissage sans être fumé mais fortement et ayant donné de bonnes récoltes régulières.

M. Semble ne croit pas à l'efficacité des 2 remèdes contre le phylloxera: ce serait l'établissement de l'irrigation. Peut être les phosphates de Belleyarde finement pulvérisés auraient-ils une bonne action. Il n'en a pas été encore fait.

Péripneumonie

M. le vice-président donne entrée à intéressants mais effrayants détails sur la péripneumonie et les ravages qu'elle a causés sur les montagnes de la Tarentaise et de la Maurienne où 177 têtes ont dû être abattues. Cette hécatombe a coûté 57000 fr. les 3/4 de la valeur de l'animal étaient remboursés si la bête n'était pas attaquée la 1/2 seulement si le mal était constaté. Le marché à bouton fut passé par la société protectrice pour l'abattage à rendre debout terrier.

Ce qui est le plus triste c'est souvent l'impossibilité de constater la maladie et M. Demole cite à l'appui le cas d'une génisse de superbe apparence ayant tous les caractères de la santé et arrivée au dernier degré de la maladie.

Une enquête rigoureuse est ouverte — il est permis d'en espérer de bons résultats à savoir une punition exemplaire pour les coupables.

Les remèdes sont p.a.d. nuls et résident plutôt dans de bonnes mesures préventives. — Le trafic scandaleux des certificats de santé qui facilite les fraudes devrait être puni avec une rigueur sans pareille.

Il ressort des informations fournies par M. Henri vétérinaire et confirmées par de nombreux assistants que le plus coupable laisser-aller doit être imputé aux autorités françaises de la Zone qui nous confine.

En terminant cette séance peu de nature à rassurer les cultivateurs M. Demole invite les assistants à faire l'essai d'un procédé fort recommandé et destiné à

Vielle des blés — prisonnier la vielle dans la Clle. — Mm. courtet, Faesch, Martin Trembley & Brocher s'engagent à en faire l'Mai & à commencer en temps bien leur observations à la Clale.
La séance est levée.

Clale du 7 Novembre.
1874.

Membres présents. — M. M. Steckeisen, A. & F. Vaucher, Martin Ch. Martin Antoine, Archinard Ch. & Louis Courtois Mejéand. Prigot Demole Boissier.
Le procès verbal est lu & adopté.

Essais d'Engrais de Bellegarde — M. Demole donne connaissance à la Clale d'une lettre de M. Dasteur par laquelle la Cie. générale de Bellegarde désirerait de voir faire des Mais de des engrais phosphatés mis à la disposition de la Clale un wagon de 5000 kilg de phosphates moulus, un wagon de 5000 kilg de superphosphates & 2500 kilg de phospho. guano. La Clale serait ainsi appelé à prendre ces Mais sous son patronage.
M. Martin désire qu'il lui immédiatement écrit que la Clale accepte avec empressement cette offre & voudrait que la Direction de Bellegarde donnât quelques renseignements sur les résultats obtenus en espérait les voir quant à de nouveaux Mais à faire, afin d'éviter des tâtonnements & des répétitions.

Il résulte de la discussion que la Classe renvoie cet objet au Bureau pour examen.

Cours d'hiver

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. Demole demande si la Classe s'est occupée des cours d'hiver et au cas où aucune décision n'aurait été encore prise recommande à l'attention du Bureau les questions viticoles et comme conférencier M. Banjaz de Vevey. Le Bureau avisera.

Congrès de Montpellier
Phylloxéra

Les questions administratives vidées, la Classe aborde l'ordre du jour et entend avec le plus vif intérêt les communications très nourries de son vice-président sur le congrès de Montpellier la question phylloxérique. Nous regrettons avec quelques détails les renseignements que M. Demole a bien voulu communiquer. Le congrès s'est divisé en 2 parties bien distinctes; l'une théorique au rapport ont été entendus de rudes discussions, l'autre pratique et comprenant une visite aux vignobles infestés. Le congrès même a été ouvert par un remarquable discours de M. Drouyn de Lhuys où il a rappelé quelques paroles des livres saints qui ont fait impressionné l'assemblée, puis après le fond fait successivement entendre avec plus ou moins de développements les principales autorités qui se sont occupés de la question phylloxérique. C'était d'abord M. Faucon qui apôtre de l'inondation qui prétend avoir maintenu par là le vignoble à peu près à l'ancien taux; il est vrai d'ajouter qu'il n'épargne pas les grosses fumures; puis M. Topiaire qui a prôné l'ensablement; puis

la commission phylloxérique de l'Hérault qui a fait plus de 200 traitements et a conduit heureusement les comptes des diverses parcelles où l'on pouvait juger de l'efficacité de remèdes dont quelques-uns fort compliqués. Sans aucun d'un des plus simples et des plus efficaces a été l'immersion prolongée à forte dose. Il est triste de conclure en disant qu'aucun de ces remèdes n'est parvenu à détruire le phylloxera et qu'il faut se borner à lutter contre lui en donnant à la vigne les meilleures conditions possibles d'existence. Des sondes laissées entièrement à elle-même de place en place témoignent éloquemment de la puissance désastreuse de ce redoutable insecte et permettent cependant d'apprécier les résultats obtenus sur les parcelles voisines par un traitement bien entendu.

M. de Sarcilly a essayé mais en vain de mettre en honneur les sulfo-carbonates de potasse. Il en a été de même de M. Scott finissant le coaltar.

La partie la plus intéressante, la plus pratique et la plus attrayante, car elle a contenu des résultats a été celle où Mrs. Faure et Kallmann ont déclaré être venus à bout du phylloxera par l'introduction de cépages américains, tout plants enracinés, le phylloxera vit il est vrai sur ces plants, mais en raison de leur extrême robusticité ne paraissent pas à lui être nuisible. Le triste côté est que ces cépages produisent des vins durs sans aucune qualité, qu'il y aurait difficulté à reprendre par boutures que leur énorme végétation foliacée est au détriment des bois qui restent faibles et courts.

Le Klington, le Jaquet & l'Estio alis seraient parmi les meilleurs.

M. Demole assure avoir vu des vignes phylloxérées traitées par la greffe à d'autres par l'intermédiaire portant de superbes récoltes.

Il a été fort parlé aussi de la fabrication des vins par un M. F. Pierre, représentant d'une maison qui alcoolise des vins faits à raison environ 130.000 hectolitres par an. L'addition du SO^3 pour activer la fermentation des vins a fait l'objet d'un débat intéressant.

Pour compléter la question M. Demole signale qu'on n'en est plus à déplorer seulement l'existence de l'insecte s'appelant phylloxera, mais que 3 autres espèces non moins dangereuses ont été récemment découvertes par M. Lichtenstein.

Les remerciements les plus sincères sont adressés à M. le Rapporteur par M. le Président de la Classe; M. Martin aurait désiré avoir quelques renseignements sur l'insecte ou le prétendu insecte que l'on prétend avoir trouvé & qui est censé détruire le phylloxera; il rappelle l'ouvrage offert par la Classe par M. Wielandy où la question des cépages américains est longuement traitée.

M. Demole rappelle encore que contrairement à ce que l'on croyait jusqu'ici le phylloxera était doué d'un appareil perforateur puissant, puisqu'il avait été constaté que dans l'espace d'une nuit il pouvait s'enfoncer à la profondeur de 30-40 centimètres.

Diverses questions sont encore en suspens ainsi celle de savoir si le phylloxera de la vigne a bien été observé sur d'autres plantes et s'il dépasse une certaine latitude.

Séance du 5 Décembre 1874

Présents: MM. Struckeisen Président. Négrevard. Monnier. Ch. Archinard. L. Martin. A. Martin. J. Naville. Trivent Cayla. Dominicé. H. Gaby. Fasch. C. Lullin. Dény. Fyot. Naville Ed.[2] L. Bivia. Micheli Marc. Sarasin Ed. sc. et plusieurs vignerons soit trente personnes en tout.

Sociétés viticoles — Le procès verbal de l'assemblée générale des Sociétés viticoles (séance de la Classe du 29. 7.bre 1873) est lu et approuvé.

M. Struckeisen Prés.t de la Classe d'agriculture rappelle l'intérêt que cette Classe a pris à la fondation des trois Sociétés viticoles du canton et le désir qu'il a de voir ces associations prendre un plus grand développement dans notre pays, il donne ensuite la parole successivement aux trois Présidents.

Rapport de M. Monnier Président de la Société Rhône et Lac.

Ce Rapport constate un progrès notable, augmentation de le nombre des membres, amélioration dans les dispositions des vignerons et dans l'ensemble de leurs travaux. L'expert a signalé son désir de voir la taille plus proche de l'oeuille plus soignée, la dernière culture n'est pas encore aussi régulière qu'on pourrait le désirer.

Sur 26 prop.res vignerons 15 ont dressé la moyenne des points et 10 sont restés au dessous.

Il y a eu cette année trois visites. la 1ère au 20 Avril, la 2ème au 16 Juillet et la 3ème le 19 Août. Cette troisième visite a paru nécessaire et n'a continuera si possible, si Monsieur rend justice au dévouement, à la bonne volonté et aux connaissances spéciales de Mr. Alexis Jouffrey. de Cl. financier à cette Société voter par un fond de réserve de F. 20. 45.

Prix. (*)

1°	Mme. Courthay.	Théod. (Bouchet)	145 points 40. 4/10.
2ème	Ansermoz.	Ch. Mr Cerjat.	36. 1/10.
3ème	Marguerat	Dominic.	35.
	Jaunin.	Constantin.	35.
4ème	Dévaud.	J. Jaccaud.	36 1/10.
5ème	Tissot	Cl. Mr Monnier.	36.
6ème	Favre	von Gunten.	35 2/10.
7ème	Jaques	Chs. Mr Vaucher Sarasin	35 1/10.
8ème	Pachet.	J. Jaccaud Cl. Mr Favre. Frym.	35.

Rapport de Mr Ch. Archinard. (Cercle de la Sal. Ouchy et Rhône.

Mr Archinard rappelle que son arrondissement, qui avait déjà beaucoup souffert en 1873, a été particulièrement éprouvé cette année par la gelée, à l'exception de quelques vignobles situés sur les collines du pied de Salève. Les circonstances difficiles ont mis aussi améliorations à introduire dans la culture de la vigne.

Il y a eu accroissement de le nombre des membres. Sur 51 vignerons, 36 ont obtenu plus des 2/3 des points et 13 plus des 3/4., résultat qui est encourageant. L'automne a critiqué la taille trop près du bouton. et les entretailles. La façon de faire de la gelée explique sans excuser

le fait que chez plusieurs vignerons les porteurs se sont trouvés mal placés en trop nombreux ou taillés trop longs dans les petits bois. L'inspecteur a tâché de faire comprendre que dans ce cas il ne fallait pas chercher à remplacer un bon porteur par plusieurs petits bois ou par une taille longue. Il importe alors au contraire de concentrer la sève sur un nombre restreint de boutons pour qu'ils puissent se développer avec vigueur. -

La besogne des effeuillages a été encore plus difficile que l'an dernier. Dans des ceps sont restés sans végéter jusqu'au commencement de Juin. La sève alors refoulée s'est fait jour soit à la taille, soit au dessous par de nombreux bourgeons adventifs. Des coups d'ablation a donné un surcroît de travail. L'effeuille a été retardée par ces circonstances, ainsi que le relevage et le blochage. L'ébrouement de juin a donné bien nécessairement à une production de bois exubérante et prolongée jusqu'à l'automne.

Ces diverses considérations jointes au prix élevé de la main d'oeuvre ont rendu difficile la vie des vignerons en 1874.

1.	Grin.	Jos. Samuel fils cult. à Nicholi.	51. 45.
2	"	Dupraz Julien. p. Moral.	50, 10.
3	"	Desjacques. cult. à Saapg.	48, 85.
4	"	Snyder. " Cant. Fracton.	48, 50.
5	1/2	Stein J. de Mr. Pictet. Hr.	48. 50.
6	"	Perruset Victor. de Carouge Mallet.	47. 85.
7	"	Magnin Dem. Demole.	47. 20.
8	"	Blanc - idem.	46. 80.

N° Dem. Chanot cult. en 48. 5/100 avait en 1876 N° 1 la vigne avait reçu 50 ans.

Les comptes de cette Société balancent avec un Solde en caisse de F 149. 90.

Rapport de M. Tuberaville Président de la Société d'Arnaudis. Lac d'Arve.

M. Taville rappelle, comme M. Audinard, les circonstances pénibles par les quelles a passé la culture de la vigne cette année. Il se félicite néanmoins de ce que le Zèle de la bonne majorité des vignerons n'a pas été affaibli par le découragement. La culture s'est sensiblement améliorée. La preuve en est, les chiffres donnés par l'expert M. M. Français, la moyenne des points qui était de 35. 40/100 en 1893 s'est élevée cette année à 42 45/100.

Sur 56 vignerons 22 ont obtenu plus des 3/4 des points 30 ont eu 1/2 aux 3/4. et 4 seulement à moins de la 1/2. résultat réjouissant et qui fait bien augurer de l'avenir.

D'après le nombre des points les prix ont été décernés le 1. à M. Epitaux chez M. L. Micheli avec 49 90/100
2. " Roy. E. Dorsaz. 49. 65/100
3. André E. de la Dixence. 49. 40/100
4. Cantier J. L. Micheli. 49,
5. Dentand chez M. Faesch. 48, 55,
6. Pantier " V. de la Dixence. 48.50,
7. Lindsay chez M. T. Trembly. 48.15
8. Pindard. Chanoine Bonvin. 48.05.
mention honorable. Duvanay chez M. Wilde Rivaz 47. 85
id. Rochat à St. Maurice 47. 50.

M. Driffaud à Fusigny avec 52 points aurait eu le 1. prix s'il avait eu la surface de vignes réglementaire

à Vuitpré

M. Cuchin avec 48,30. suivait en aussi le 5. juin sans cette raison. Il en a été de même p. M. Feignaud à Neuth, qui a obtenu 48.20.

Malgré les efforts tentés cette année, il reste encore à faire pour atteindre la perfection. À la suite de ses trois visites excellent inspecteur, M. Marc Francisi, a insisté sur la nécessité de la présence des propriétaires, ou tout au moins de leurs vignerons, présence sans laquelle la visite ne peut produire aucun résultat pratique, le bulletin annuel ne contenant que le rapport de l'inspecteur étant insuffisant pour éclairer sur l'état des vignes.

Les observations générales de cette année sont à peu près les mêmes que celles de l'an dernier: Taille souvent mal placée, entretailles fréquentes, qui endommagent les bourgeons, ceps élevés trop bas, jeunes chapons souvent négligés pendant leur première année, l'ébourgeonnage ne se faisant pas ou détruisant de la sève qui est alors endommagé l'année suivante par les coups de sécateur. L'effeuille est aussi trop tardive et pas assez soignée. Enfin les mauvaises herbes occupent encore une trop grande surface de nos vignes, mal qui porte les fruits en ce sens que la culture en devient ensuite plus coûteuse.

Les Comptes de la Société de 1902 avec balance soldent en solde en caisse de F. 65.75.

---

(1) Les valeurs reçues ont été d'chaque Société comme suit:
1- Prix. 35.- 2- Cr. 25.- 3- Cr. 15.- 4- C. 10- 5- Prix 10. 6- C. 10.-
7- Cr. 5.- 8- C. 5.- F.

M. Naville récapitule, ~~comme suit~~ comme suit, les résultats obtenus par les trois Sociétés, ~~au bout de leur~~ à la fin de leur deuxième année d'existence.

Lac & Rhône.	19	prof.	pour	193	fois	cultivé	par 23 vignerons
Lac & Arve.	21	"	"	326.	"	"	56. "
Arve & Rhône	23	"	"	280.	"	"	50 "
Total.	63.	"	"	799.	"		129 "

L'augmentation ~~de~~ des pieds ~~de la dernière~~ est de 118 p. cent de plus que l'an dernier p. 64. f. la Soc. de Lac & Arve.

Ces résultats joints à l'intérêt général manifesté par les vignerons ~~visités~~ & à leurs offres pour ~~leur compte~~ conformément aux observations des inspecteurs, sont de nature à engager les trois Sociétés à persévérer dans leur tâche, en circonstances défavorables par les quelles plusieurs de nos vignobles ont passé, loin d'être une raison pour décourager ~~les~~ ces Sociétés, doivent au contraire les engager à se rallier & plus en plus. Ce n'est pas dans les moments où tant de vignes ont souffert & la gelée & ont besoin d'être ~~taillées~~ taillées comme celui-ci qu'on jette la manche après la cognée.

Arrivés à la fin de leur deux années d'expérimentation, les trois Sociétés doivent décider auxquelles, si elles veulent continuer leur oeuvre. Chacune est indépendante des autres & libre de prendre telle décision qui lui plaira. Toutefois ~~si~~ le cas de l'affirmative il est à désirer que l'on suive, autant que possible, les mêmes errements. La seule difficulté qui puisse gêner la marche de ces Sociétés, c'est leur situation financière. A supposer qu'elles doivent marcher, non plus avec l'aide des finances & la Société d'agriculture, mais à leurs propres aides seulement, comment trouver les

fonds nécessaires à couvrir à la fois les frais d'expertise, tout en donnant des primes aux meilleures cultures?

Ne pouvant augmenter le taux de la contribution de 1,50, par prime déjà assez élevé, il ne reste d'autre alternative à prendre que celle de réduire les trois visites à deux, ou en d'autres termes à supprimer la seconde. — Il y aura lieu de voir en même temps, s'il convient d'apporter au Règlement quelques modifications de détails. —

A la suite de ces rapports, M. le Président distribue les Prix aux lauréats des trois Sociétés.

Il ouvre ensuite la délibération sur ces rapports, tout en observant qu'elle ne doit porter que sur des questions générales, attendu que chaque Société aura à se prononcer plus tard sur ce qui la concerne spécialement. L'assemblée demande la publication des trois rapports. V. le bulletin de la classe.

M. Inspecteur Lullin fait quelques observations sur les visites de l'inspecteur, regrettant qu'il n'ait pu les faire par suite de malentendus ou de mauvais temps. Il regrette que l'inspecteur ait autant à faire, ce qui a pour suite quelquefois à la régularité. Il lui est répondu qu'à l'avenir l'inspecteur sera appelé (ou mis) à se restreindre à un seul arrondissement, ce qui lui permettra de combiner les visites dans le même canton, plus de temps et plus de soin à celui qu'il consacrera, surtout si les deux visites sont réduites à deux. Divers membres font quelques observations sur le mode d'inspection. Convocation, de cultivateurs ayant négligé d'annoncer cette séance de cette séance dans le premier numéro.

Après lecture du procès verbal de la séance de la classe du 7 Juin et l'absence d'objection, la séance est levée.

Séance du 9 Janvier
1875.

Fers à glace

* Au début de la séance M^r L'Archinard décrit divers modes de ferrage à glace. C'est ainsi qu'à la Société Genevoise des voitures on ménage à l'avant des fers des trous taraudés pour recevoir des crampons à vis. Les cochers de cette Société ont un certain nombre de crampons et un instrument qui sert à la fois à nettoyer les pas de vis et à serrer les crampons. Dans la cavalerie Suisse les crampons sont au contraire à la partie postérieure du fer. En cas de dégel on enlève les crampons pointus pour visser des crampons mousses qui préviennent l'obstruction des trous.

Moissonneuse à Vevey

Lecture est ensuite donnée du procès-verbal qui est approuvé, puis l'on passe à l'ordre du jour dont le 1^er article est: travail d'une moissonneuse à Vevey.

* Membres présents: MM. Streckeisen prés^t Megevand J. Naville Ch^s L'Archinard A Bernard, W Patry, Bister Demole Dumas Perrenoud Faesh Dufaux Moynat Trembley Viollier-Rey Bory Ch^s et A Martin.

Congrès viticole de Montpellier

Sont déposés sur la table le Rapport sur le Congrès Vinicole de Montpellier (octobre 74) adressé au Conseil d'Etat par M^r Vogt et le Rapport de la délégation Suisse au congrès viticole de Montpellier.

Les moissonneuses qui diffèrent peu des faucheuses sont reléguées à la 2^de Culture à cause de leur prix et de leurs dimensions. Ce ne serait guère que par entreprise ou par association que les moissonneuses pourraient se répandre dans notre Canton

La moissonneuse expérimentée à Vevey est celle dite Progrès, sortant de la maison Thornsby. Elle est à râteaux automatiques, c'est à dire qu'elle dépose la céréale (coupée) en javelles. Il n'y a plus qu'à lier. Attacher. La forme et l'étendue de nos champs s'opposent souvent au travail de la moissonneuse dans notre canton.

Il faudrait aussi semer la culture en billons, ce qui ne serait qu'un gain à condition que les propriétaires veuillent bien encourager le drainage.

La moissonneuse étant un instrument de prix il ne faut pas lui épargner les soins d'entretien, de propreté, il seront du reste une garantie contre les accidents. Ceux-ci sont plus rares qu'on ne veut bien le dire et la crainte d'avoir à faire réparer les machines de ce genre par des hommes incompétents devrait tomber devant le fait qu'elles sont composées d'un grand nombre de pièces dont vous trouverez les pareilles à bon compte chez les constructeurs.

En 2 ans et après avoir circulé dans des très mauvais champs et chemins nous n'avons eu que 2 dents de râteau qui ont été aussi vite remises que deux dents d'un râteau à main.

M. Cyster qui a fait faucher lui-même cette moissonneuse se loue de son travail qu'il considère équivaloir à celui de 20 faucheurs et 10 ramasseurs. Il lui reproche son poids qui ne permet pas à une paire de bons chevaux de travailler plus de 2 heures par journée soit 4 à 5 hr. par jour.

Le travail fait a été d'1 pose 1/2 par heure en moyenne Dans de bonnes conditions on a fait jusqu'à 2 poses.

En terminant Mr Martin fait savoir qu'il tient chez lui des catalogues à la disposition des agriculteurs. Il espère que les commandes de faucheuses ne feront pas défaut.

Mr L. Archimard demande si on peut le renseigner sur la valeur des faucheuses-moissonneuses instruments combinant 2 buts divers. Il lui semble à juste titre que cette combinaison n'est pas sans inconvénients. Quand l'appareil est monté en moissonneuse l'homme qui est chargé de conduire les chevaux a assez à faire sans encore s'occuper de faire basculer la plate forme. La céréale versée derrière la moissonneuse par le procédé doit être aussitôt enlevée. Il lui est répondu que jusqu'ici à preuve Mr Ch. M on n'a pas trouvé de machines combinées donnant un travail aussi bon que celui des machines séparées. C'est la différence de valeur de la main d'œuvre exigée par les 2 opérations (fauchage et moissonnage) qui s'y oppose le plus.

Mr Ch. Martin n'est pas non plus partisan des instruments à 2 fins. Mais il ne pourra qu'encourager l'achat d'instruments perfectionnés. Il croit par exemple que la faucheuse est appelée à rendre de grands services en diminuant le prix de la main-d'œuvre en diminuant la demande.

Mr Demole a pu voir au concours de Marion

l'infériorité des instruments servant de faucheuses et moissonneuses par une transformation essayée comparativement avec des instruments à 1 fin sortant des mêmes fabriques. Une moissonneuse dont le mouvement est assez rapide pour pouvoir être mue par des bœufs a bien attiré l'attention des cultivateurs au dit concours de Mâcon.

M^r Moynat qui possède une faucheuse Samuelson a été satisfait de son travail surtout pour les foins. Elle a fait par jour le travail de 8 à 10 hommes. Il a eu une lame brisée parce qu'il n'avait pas pris la précaution de faire tapper les fourchettes

M^r Trembley a été empêché de présenter son travail sur la Chimie agricole.

Séances d'été M^r J. Naville propose de supprimer les séances d'été pour les remplacer par des séances extraordinaires.

M^r Viollier Ray fait remarquer que cette proposition n'a rien d'étrange puisque les autres Sociétés n'ont pas non plus de Séances d'été.

M^r Denole reconnaît qu'il y a pénurie de travaux en été et sait par expérience qu'à peine le président a à trouver matière pour les ordres du jour mais il voudrait maintenir ces séances comme rendez-vous mensuel à titre de simples réunions pour communications.

M^r J. Naville fait la proposition conciliante à savoir que la Société continue d'avoir ses réunions les 1^ers Samedi de chaque mois, en transformant les séances de Juin Juillet et Août en séances de bureau.

Il est rappelé en même temps que (d'après nos règlements) tous les membres peuvent assister au Bureau. Celui convoquerait une séance extraordinaire si une question nécessitait un ordre du jour.

Votation-nouveau membre — Monsieur Théodore de Saussure présenté par MM Streckeisen et J. Naville est reçu membre de la Classe

Séance levée
pour le Secrét. empêché le
Vice Secrét. Alfd. Martin

Séance du 6 février 1875

Membres présents: MM Streckeisen préd.t, Demole Jules Naville Adrien Naville Charles Archinard Louis Archinard Trembley Dumas Mégevand V Durnant Charles et Alf.d Martin.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Engrais de Bellegarde — M.r G. Trembley rapporte au nom de la commission chargée de s'entendre avec la société de Bellegarde pour l'emploi d'engrais phosphatés, offerts par cette société.

Celle-ci par l'intermédiaire de M.r Demole fait don pour essais de 10000 K.o engrais dont 5000 K.o superphosphates et 5000 K.o phospho-guano. La commission composée de MM Prisi Trembley et A Martin s'est adressée à plusieurs personnes prises dans différentes parties du canton les priant d'expérimenter les dits engrais.

Ont accepté MM: W. Patry à Loex, Dumas — opérant sur prair. artif. céréales et vignes

MM. Ed. Sarrasin à Sacconnex sur prés naturels
Strecheisen à Chougny sur betteraves ?
Borel à Collex-Bossy ?
Ch.s Martin à Malagnaux sur pommes de terre
Risler à Calève sur avoine
Trembley à Villette sur betteraves - avoine
A. Martin à Vessy sur maïs.

Il est à désirer de le rapport que ~~les~~ les engrais sachent à quoi ~~s'en~~ s'en tenir au sujet de ces engrais. C'est surtout sur les plantes fourragères que leur effet sera le plus marquant. (quant au prix) M.r Domole fait remarquer qu'il n'y a pas de temps à perdre vu les sécheresses habituelles du mois de mars.

Les expérimentateurs recevront chacun 1250 K.s engrais dont 625 K.s superphosphate et 625 K.s phosphor-guano accompagnés d'une indication de M.r Risler sur le mode d'emploi pour chaque ~~culture~~ culture.

M.r le trésorier donne lecture du Rapport financier de 1874.
(voir page suivante)

Budget pour 1875

Recettes		Dépenses		
Contribution des membres	Fs. 1400	Impressions diverses	500	
Intérets	150	Subvention famille Gurg	500	
		Loyer	200	
		Menus frais	120	
		Collecteur	45	
		Journaux	25	
déficit	140	Reliures	100	
		Concours d'automne	200	
	1690			1690

Compte rendu financier pour 1874

1874

Janvier 1 Solde du compte précédent £ 180 anglo-sarde estimées Fr. 4060,20
Espèces 156,08
4216,28
Dont à déduire dû à Lombard Odier et Cie 852.20 3364,08

Recettes en 1874

Contributions des membres 1405
Vente de livres et maculatures 66 1471
Intérêts s/ anglo-sarde 196,45
Moins intérêts payés à L. Odier et Cie 37,05 159,40

4994,48

Dépenses

Allocation à la famille Gumy 500
Abonnements aux journaux 22
Impressions diverses 452 90
S. des Arts loyer 200
Insertions convocations etc 130 20
2 coupes argent pr concours de bétail du Cercle des Agric 155
Allocat. aux 3 soc. Vitic 300
Le cours Bonjour 200
Frais du Collecteur 45 2005,10

Solde

£ 180 anglo-sarde estimées à 4060,20
cours de caisse ,03
4060,23
Moins
dû à L. Odier et Cie £ 692.80
excéd. de dépenses à la caisse 378,05 1070,85 2989,38
4994,48

Récapitulation

Recettes de l'exercice de 1874 Fr. 1630,40
Dépenses 2005,10
Excédant des dépenses 374,70

Preuve

Avoir actuel au 31 Déc. 74 = 2989,38
" précédent " 73 = 3364,08
Excédant de dépenses 374,70

MM. G. Trembley et V. Patry nommés vérificateurs ont reconnu et signé ces dits comptes. — Le Budget pour 1875 est présenté à la Classe et voté par article. (Voir propositions) Un fait regrettable à constater est la diminution des membres de la Société. Bien des indifférents (accusent) nous reprochent d'être trop théoriques dans nos travaux, d'autres de ne pas être assez, d'autres enfin s'en prennent au local qu'ils trouvent trop sérieux; tout autant d'obstacles au gain de nouvelles recettes. Après une courte discussion au sujet des concours d'automne le budget est maintenu dans sa totalité tel qu'il a été soumis à la Classe.

Vignobles des Vosges

Gel

Mr A. Naville a recueilli en voyageant dans les Vosges des renseignements sur la culture des vignobles de cette contrée; il indique en particulier deux procédés qui y sont en usage pour atténuer l'effet destructeur des gelées. Le 1er procédé consiste à tailler tard en hiver en ménageant un sarment. En mai on le taille après les gelées, différemment, suivant l'apparence de la vigne à ce moment. On a obtenu ainsi (ce rendement) 6 fois plus fort (dans) des années de gel) que dans des vignes voisines complètement taillées.

Le 2ème procédé consiste à retarder la végétation par le couchage des ceps près de terre il est expérimenté par Mr Rousseau prof. à Troyes. Lorsqu'on taille (le long bois) on (l'étage) 2 yeux de plus que dans la taille habituelle et on enterre le sarment jusqu'à (en le couvrant de 0,06 c. de terre) ces deux yeux. Il gèle les bourgeons souterrains sont préservés, (les supérieurs) ceux qui auront gelé seront supprimé. S'il n'y a pas de gel on pratique le pincement.

Cette communication est écoutée avec intérêt par les membres de la Classe qui considèrent avec l'auteur le 1er procédé comme plus pratique que le 2ème Mais l'enthousiasme tombe un peu après avoir entendu un viticulteur émérite, Mr Demole, qui a renoncé à la taille tardive après l'avoir pratiquée 8 ans sans bon résultat. Dans l'Ain par contre Mr Demole en a vu les heureux effets. C'est à cette position en dehors de la région des vignes qu'il faut attribuer l'insuccès chez nous.

Un retard dans la taille risque d'empêcher que les raisins arrivent à maturité. Quant au système de ne laisser que un sarment il est bon pour des vins fins de valeur car s'il gèle on n'aura laissé d'autres ressources que 2 boutons par ceps qui donneront des raisins par grappes.

Séance levée

Le Vice Secrét. Ant Martin

Séance du 6 Mars 1875

Membres présents : MM Demole vice-présid. J. Lavilla Bernard (père) Ls et Ch. Archinard Duvas Pictet Bory de Saussure Viollier Roy Dunant Trembley Rigot de Westerweller Patry, Ch. et A. Martin

Engrais de Bellegarde

Le procès-verbal est lu et adopté après quelques explications : Mr Demole qui préside la séance fait observer que les sacs d'engrais de Belleg. étant de 200 K. (de chaque engrais) les expérimentateurs recevront chacun 600 K. au lieu de 625 K. comme annoncés. Et à propos de la taille hardive (dont il a été question) Mr Pictet dit que ce fait d'étrangeté entre les plants, le Salsifis par exemple (est applicable à de certains).

Dorifora

Un Doriphora decem lineata de la collection Melly est exposé par Mr L. Archinard, qui donne quelques détails à la fois intéressants et inquiétants sur cet Coléoptère, et le ravage de champs de froment de terre [(dit Pomme de terre) (Solanées) des Montagnes Rocheuses]. En 1870 il a atteint les côtes de l'Océan et l'on craint maintenant de le voir voler franchir

Ce qui le rend redoutable c'est la rapidité avec laquelle il se multiplie. Un an peut donner naissance à 3 générations et chaque ponte est de 300 à 1200 œufs déposés sous les feuilles des pommes de terre. Le tubercule n'est pas attenté mais seulement les fanes. Un insecte nuisible à la santé est aussi sévèrement réprimé par les ordonnances.

Plusieurs moyens de destruction ont été essayés, le plus efficace serait peut être le vert de Paris (arsenic et cuivre) mélangé à de la farine, mais c'est un ingrédient dangereux à employer.

M^r le Président remercie M^r Prichard de cette intéressante communication et fait tous ses vœux pour que ce nouveau fléau ne gagne pas en Europe. M^r Ch^s Martin se joint aux remerciements et demande que le Cultivateur fasse connaître ces détails à ses abonnés.

Question du Jubilé de 1876.

La question du Jubilé de la Société des Arts est ensuite abordée. M^r H. de Saussure président de cette Société en rappelle l'origine (qui date du 1^er avril 1776) et de même temps que les heureux fruits. [Elle a donné l'impulsion à bien des choses

M^r de Saussure tient avant tout aujourd'hui à connaître l'opinion des diverses Classes sur le moyen de célébrer cette Commémoration Centenaire d'une manière éclatante et surtout profitable à la Société. Il voudrait que le champ d'action de la Classe s'étendit; que les ouvriers

puissent leur part aux concours qui leur donneront
~~les Classes~~.

M^r J. Naville a soumis la question des bureaux au point de vue du passé mais aussi et surtout au point de vue de l'avenir. Il dit: il faut profiter de cette occasion de redonner un peu de vie à notre Classe. Un travail historique de celle ci serait plein d'intérêt, beaucoup moins d'ennuis pour ignorant ce qui a été fait avant nous à la Classe. Quant aux concours il ne pourrait porter que sur les instruments et sur les produits: beaucoup de circonstances s'opposent à un concours de détail. 2^e idée. Une association avec la Classe d'Industrie pour un concours d'instruments est assez goûtée des membres présents et appuyée entr autres par M^r de Westerweller.

M^r Risler propose qu'il n'y ait pas seulement exposition mais concours car ce sont les ouvriers autant que les machines qu'il faut primer.

Pour primer M^r de Saussure considère qu'il faut livrets d'épargne donnés aux ouvriers après les concours serait le meilleur mode d'encouragement.

M^r Vullier-Bey suggère l'idée de l'étude d'une ferme modèle et de constructions à bon marché suivant la demande de M^r Naville. L'ordre du jour de la prochaine séance fera mention d'une manière toute particulière du Jubilé afin que cette question ne soit pas perdue de vue mais bien étudiée.

Monsieur Demole étant obligé de s'absenter M^r Jules Naville le remplace à la présidence et donne lecture du compte rendu financier du Cultivateur pendant l'année 1874.

Compte rendu financier du Cultivateur année 1874

Crédit

Il a été perçu pour abonnements		5267,40	
Ferme des Amoncey		697.	5964,40

Débit

Payé à Carey imprimeur		3342,65	
" M^me Jung		1000	
Pour affr^ts abonn^ts aux journaux mercuriales Correspond^ce		638,05	4980,70
Bénéfice net			983,70

Le Cultivateur (Plus 200 fr à recevoir de M^r Jung?)

M^r Rigot fait remarquer que s'il a été fait mention de 1450 abonnés il faut en déduire 200 qui ne payaient pas. Il espère que tout sera remis en ordre pour l'été prochain.

M^r Risler remercie MM de Western. et Rigot de la bonne direction qu'ils donnent au journal qui selon lui est déjà sensiblement amélioré. Comme sujet intéressant à publier dans les colonnes du Cultiv. M^r Risler signale les travaux de M^r Schatzmann qui va se faire transporter pour un temps à Lausanne.

M^r Bernard fait des voeux pour une prompte adoption du système métrique, et dit qu'en attendant au lieu de compter par livres on devrait compter par kilos.

M^r Ch. Martin va plus loin en demandant la suppression du quarteron mais il retire sa demande après avoir entendu M^r de Western celui qui fait sentir que le Cultivateur n'est pas plus pour le Canton de Genève que pour les autres Cantons de la Suisse Romande

Parmi les conseils donnés à la Rédaction[n] Signalations, celui de se créer des correspondants et de publier une chronique dans le genre de celle qui a paru dans le Bien Public. D'un autre côté M[r] de Westerweller engage les membres de la Classe à soutenir le journal par l'envoi d'articles.

M[r] Rister fait en terminant une proposition très-bien accueillie par la Classe à savoir de faire des démarches auprès de M[r] Schatz organ pour qu'il consente à donner quelques séances à Genève avec démonstration à l'appui. Ce serait une bonne aubaine pour la Classe à l'occasion du Jubilé.

Rendement des vieilles — Les formulaires de rendement reçus par le Secrétaire accusent une moyenne de 12 1/10 quintaux froment par pose

Rendement de 1874 —

8 3/4	..	seigle
8 3/4	..	avoine
65 1/2	..	p. de terre
275	..	betteraves
172	..	Carottes
16 1/2		foin
7 1/2		regain
31 1/2		prairies artif.
270	pots	vin blanc
734	—	— rouge

[quintal de 100 ℔ soit 50 K'
pose de 27 ares
pot fédéral de 1 1/2 litre]

Séance levée

A. Martin V-Secret.

	Froment		Seigle		Avoine		Pommes de terre		Betteraves	Carottes	Prairies		Fourrages artificiels	Vins	
	semé	récolté	semé	récolté	semé	récolté	plantés	récolté			foin	regain		plats	fédérau blanc rouge
M. M.	#1	9.				1	#1	9X	9X	9X					
Audeoud à Conches														126	432
Bonnard Celigny	103	13			90	10½	750	83			15	9		2560	7915
Cozutay St Sturmex	88	9½	100	7	200	14	500	40			15	10		72	180
Humbert Chevt	150	10	140	8	100	7½	500	50	180					144	144
Marignac						8½								666	1028
Marti Laney Meolan	100	15	80	10	120	12	1000	70	320	270	20	8		500	850
St Martin Malagnou								62	350		20¾	7¾			
Rachaud Cich	108		80		70		970	50							
Perusset Sturmex	108	9½	120	10¼	78	8¾	810	64½	290	220	16¼	7½	28	468	244
Deschier Vert Bz	200	15	100	12	120	12	1200	100			20	10		40	
de Brunyer Genthod	110	17	110	12	90	11	700	40	120	130	20	5	40	720	1080
Thomann Malagny	135	7½												576	1344
Archinard Sturmex	92	12¾	100	10	100	8½		57	500	120	15	7	35	180	430
Morton à Vessy	150	12½	100	4	120	10½	700	70	400	120	13	5		250	
Naville à Villette		13¼				7¼		80	228		16	6½	23⅓ foin	126 →	
Hembley	150	10	190	7	110	5⅓	1000	70	88		12	7		150	
1874 -		12¹⁰/₁₀		8¾		8¾		65½	275	172	16½	7½	31½	470	734.
1873 -		8		8½		7¾		66¾	283	167	18	7	41	475	684
soit pr ¼,	+	4		=		+ 1		− 1	− 10	+ 5	− 2	=	− 10	=	+ 50

1873 -
1874 -

Rendements par prose de 1874

(Suite)

	Froment		Seigle		Avoine		P. de terre		Better.	Carotte	Prairies		Fours artif	Vins	
	semé	récolte	semé	récolte	Semé	récolté	planté	récolté	Récolt	Récolté	Foins	Regain		blanc	rouge
	lb		lb		lb		lb	qx.							
Report	-	12½		8¾		8¾		65½	2/5	1/2	16½	7½	31½	470	734
? Sanchaux à Vich	108	16?	80	11¾	70	7.	970	50			24¼			2664	
Harent à Chevry (Gex)	120	10¾		8	100	9		65	150		16	8		720	

J'ai ~~admis comme~~ exclus de la moyenne de rendement ces 2 derniers formulaires comme n'étant pas pris dans le canton. Le V. Secrét. A. Martin

Total des formulaires 19

en 1873 — — — 17

Diff. en plus pour 1874 2

3 Avril 1875.

Membres présents: MM Stockeisen président J. Naville de Candolle de Saussure Demant, Archinard Ch., Rochette Demole, Ch. et A. Martin

Le Procès verbal est lu et adopté après une correction. Les mots « Epargne » sont ajoutés au mot de « livrets » Dans la question du jubilé et à propos des ~~primes~~ récompenses à donner aux ouvriers.

Concours de Rolle

Mr le Président donne lecture d'une lettre de Mr Grenier V. président de la Société d'Agriculture de la Suisse Romande par laquelle il engage les agriculteurs à exposer des taureaux au concours qui aura lieu à Rolle à la fin de Mai. Le Cultivateur rappellera cette réunion.

Agriculture

Monsieur Ch. Martin qui a parcouru l'ouvrage de Mr de Layens sur les abeilles, en fait grand cas Il prie qu'on remercie l'auteur pour le présent qu'il a fait à la Classe d'un exemplaire de cet ouvrage dans lequel les tendances naturelles des abeilles sont respectées et facilitées. Cette nouvelle acquisition trouvera sa place à côté des ouvrages de Mr Huber de notre bibliothèque

Phylloxera

Mr Tschan sera remercié pour sa brochure sur le phylloxera dont la Classe a reçu 2 exempl.

Jubilé de la Société des Arts

L'ordre du jour est entamé par la question du jubilé. Un tour de préconsultation est ouvert avant la nomination de deux délégués de la Classe d'Agr à la Société des Arts.

Mr le Professeur de Candolle porte un grand intérêt à cette Société et tout particulièrement à notre

Classe qui plus que les autres a besoin d'appui. En célébrant le centenaire Il faut penser à l'avenir, plutôt que de chercher à faire quelque chose de brillant.

Pendant l'hiver, moment de réunion des Classes, il faudrait s'appeller par une exposition d'instruments anciens et actuels les progrès que la Classe a fait faire à l'Agriculture de notre canton.

De grands tableaux pourraient représenter ce qu'étaient nos animaux domestiques il y a 100 ans et les types recherchés de nos jours; la manière de cultiver la vigne alors et aujourd'hui, etc.

Mr Demole craint que notre rôle ne soit bien restreint si le centenaire se célèbre en hiver, il considère une exposition mi-sale en hiver comme ne devant porter aucuns fruits; dans le cas où l'été serait le moment choisi pour célébrer le centenaire il y aurait d'autres moyens plus profitables pour l'avenir de la Classe tels que visite de domaine comme cela se pratique en France et même dans d'autres cantons de la Suisse (Neuchatel).

Mr Demole regrette l'absence de Mr Bissat qui était partisan de ce mode de faire.

Le Congrès viticole qui doit se tenir à Lausanne cet été pourrait constituer une solennité en se transportant amusant dans notre canton chez de viticulteurs distingués.

Mr Ph. Martin demande avant tout une commémoration des travaux de la Classe et partage l'idée de Mr le Prof. de Candolle

Il n'approuve pas par contre celle d'un concours de charrues ; mais Mr Demole fait remarquer que c'est de visites de fermes qu'il a parlé, et selon les rapports qui lui parviendraient pourraient parfaitement l'état de notre agriculture et c'est ce qu'on demande. Il faudrait pour cela une somme un peu conséquente. — L'idée du prix émise par Mr Demole revenant pleinement à Mr le Prof de Candolle ; il ne doute pas qu'il constitue un heureux stimulant pour les agriculteurs.

Mr le Pres. de la Soc. des Arts dit que la date fixée pour la célébration du centenaire est Avril 1876. Mais il ne faut pas trop s'y astreindre. —

Si la Société des Arts a perdu de son ancien prestige elle ne mérite pas moins qu'on lui porte intérêt car elle travaille toujours pour le Bien Public. Pour créer un fond destiné à accorder des primes qui se continueraient le meilleur moyen serait de s'adresser à quelques personnes qui feraient obligeamment entre elles une somme annuelle. Ces personnes porteraient ensuite un intérêt tout particulier à la Société.

On passe ensuite à la nomination de 2 Delegués sont nommés Mr de Candolle au 1er tour de scrutin par 8 bulletins sur 9 retrouvés et Mr Demole au 3ème tour par 6 bulletins sur 9 retrouvés.

Election de Mr de Candolle et Demole comme delegués à la Soc des Arts commission du Centenaire

La suite du rapport sur le rendement des récoltes est entendue à la fin de la séance. Le secretaire a trouvé en consultant nos anciens registres comme moyenne de rendements pour une série d'années

Rendement des Récoltes

de 1853 à 1860 pour le froment 7 gx à la pose
" " seigle 7 " " " "
" " avoine 7¼ " " " "

tandis que les années 71-72-73 et 74 donnent
pour le froment 9 gx " à la pose
" seigle 8 3/4 " "
" l'avoine 8 3/4 " "

Il y a donc augmentation de produit brut. Est-ce purement accidentel ou cela ne tient-il pas plutôt à une amélioration du sol par la culture et les engrais ; à une meilleure alimentation du bétail à la fabrication d'un engrais de ferme de qualité supérieure?

[Nous ne pardons pas de vue qu'il ne s'agit pas ici de l'agriculture du canton en général mais de ses domaines les mieux cultivés.]

Ce résultat n'est pourtant pas suffisant nous n'oignons même qu'il ne le devienne jamais. Car si l'on considère à ces 2 périodes différ. le prix des journées on voit que dans la 1ère le salaire maximum (mercuriale du Cultivateur) est de 1f35c tandis qu'en 1874 il est de 4 fr. Ajoutez à cela une nourriture 2 fois plus coûteuse et des exigences plus grandes et vous pourrez dire sans exagération que la main d'oeuvre a presque triplé de prix en moins de 20 ans.

Jeanneret

Le Président

A. Martin

Je saisis Messieurs cette occasion pour prier les agriculteurs des anciens prix de ne pas trop en vouloir aux agriculteurs de la génération actuelle de ce qu'ils sont si peu nombreux et si peu enthousiastes. Ne leur faites pas d'éloges, mais encouragez-les par vos bons conseils.

A. Martin

Séance du 1er Mai

1875

Membres présents: MM. Struckmann prés.t Favrille De Candolle Trembley Dorey Charles et Louis Archinard Dumas Megevand Pictet Chs et Ant.e Martin

Le Procès-Verbal est lu et adopté

Le délai d'inscriptions pour le concours de taupeaux qui doit avoir lieu à Rolle le 14 mai est prorogé jusqu'au 8.

M.r Trembley donne lecture d'un commencement de travail ayant pour titre: Observations et expériences entreprises sur la germination la croissance et l'enracinement des céréales, et des conséquences à en tirer quant à la profondeur à donner aux semailles (en particulier aux céréales hivernées)

Germination des céréales

C'est au D.r Ebert de Leipzig que M.r Trembley emprunte cette suite d'expériences sur le sujet qui ne sont pas sans intérêt puisqu'elles portent sur un moment critique de la vie végétale, sur la germination

Il importe ~~en effet~~ que la plante ne manque ni d'air ni de lumière ni de chaleur ni d'humidité.

D'un terrain fort à 1 centimètre 100% des graines ont germé

à 2	"	80 %
à 3	"	66,7 %
à 4	"	40 %
à 5	"	45.5 %
à 6	} les plantes n'atteignent pas la surface	
à 7		

Si dans l'argile pure et l'argile marneuse la profondeur qu'il ne faut pas dépasser a été de 2 cent. pour l'herbsen elle a été de 3 c et pour le sable de 4 cent.

Dessais faits sur des grains de seigle semés à des racines

et soumises à des températures différentes il est résulté que la quantité de grains germés était à peu près la même aux diff. profondeurs de 2 à 8 centim.

D'autres semailles faites en plate-bande à diff. profond. ont donné comme profondeur la plus convenable 2 et 4 cent. A 6 le nombre des grains germés déjà semés était moindre.

Le diamètre moyen du premier entre-nœud est généralement en raison inverse de la longueur; plus tard de la végétation on a observé que la longueur des plantes est d'autant plus grande que la profondeur de la graine est plus considérable principalement dû à l'étiollement. Quant au tallement il est d'autant plus fort que la profondeur est moindre.

Les semis peu profonds sont donc les plus avantageux mais il ne faut pas exagérer ce principe; les racines doivent bien prendre naissance dans le sol et non à la surface. — C'est encore à 4 cent. que l'auteur des ces observations a compté le plus grand nombre de tiges et d'épis à surface égale.

M. Trembley veut bien nous promettre la suite de ces observations à mesure qu'elles paraîtront.

M. le Prof de Candolle s'engage à ne pas attacher trop d'importance aux chiffres ni à l'exiguité des parcelles sur lesquelles l'auteur a opéré. M. le Pr. Martin rappelle les observations faites par M. Pictet sur le même sujet. A cause des conditions climatériques des différences de culture au point de vue de l'étendue et des terrains font que M. le Pr. Archinard ne peut pas donner de chiffres à adopter pour la profondeur des semences

Il rappelle une belle récolte de froment obtenue par M^r Plan sur un champ ressemé de lui-même et non labouré. Les circonstances ont été favorables. En tout cas il ne faut pas semer trop profond et M^r Strech. considère le semoir comme un des instruments les plus utiles dans une ferme.

Concours d'automne

Le membre communique à la Classe la manière dont la commission nommée pour les concours d'automne entend faire cette réunion. Elle ne propose pas de concours proprement dit mais une exposition sans primes avec essais facultatifs pour les comités. La catégorie d'instruments qu'elle voudrait voir tout spécialement représentée est celle des instruments de préparation de la terre. Les vues de la commission sont adoptées par la Classe.

Celle-ci procède à l'élection de son président et de son vice-président en remplacement de M^rs Strechkeisen et Demole présidents sortants.

Elections du président et du vice-président pour 1873

Est élu président par 11 bulletins sur 12 exprimés M^r Jules Marcet

et vice-président par 10 sur 12 M^r Charles Archinard

Irrigation

La sécheresse amène M^r le Prof. de Candolle à parler d'irrigation. Il voudrait voir utiliser toutes les eaux distillées par nos machines hydraul. qui se perdent en g^de partie. Des réservoirs d'eau ne pourraient-ils pas emmagasiner ces pertes pour en faire profiter qui des jardins qui des prés voire même la g^de culture?

Mr J. Naville partisan de réservoirs particuliers pour les jardins potagers tout étant fait sentir la masse considérable d'eau nécessaire pour des irrigations sérieuses et efficaces.

Les betteraves la luzerne et les tournesols sont aussi conseillés comme moyens de lutter contre la manque de fourrage résultant de la sécheresse.

Phylloxera Enfin Mr le Prof. de Candolle dit que le phylloxera est loin d'avoir quitté le Midi de la France, qu'on en importe même sciemment de grandes quantités par l'importation de plants américains qui vivent malgré le phylloxera et servent à replanter les vignobles détruits. Il y a 3 variétés de ces plants américains dont un bon buvable mais les autres qui fournissent une boisson peu goutée des Européens servent de plants à greffer par la suite avec des plants français.

Séance levée

le Vice Secrét. A. Martin

Séance du 5 juin

1875

Membres Présents : Mr J Naville président Ad Naville Charles et Louis Archinard Dumas Jean Streckeisen Paty Trembley Guinand V. Dunant Dreyer Classen Charles et Ant.e Martin

Le procès verbal est lu et adopté.

Réunion d'été Mr le Président soumet à la Classe la question de la réunion d'été. Une commission d'organisation doit être nommée, de combien de membres doit elle être composée ? Mr Ch Archinard croit que 3 membres seraient suffisants pour les préparatifs (soit: rédaction d'un programme, annonces, repas) en supposant que le bureau après prend la durée des concours. Après quelques observations le chair de la commission est renvoyé au bureau avec pleins pouvoirs

Jubilé de la Société des Arts Mr J Naville rapporte sur la décision que a prise la Soc. des Arts relativement au Centenaire. Chaque classe recevra 2000 fr et des médailles à affecter aux divers concours qui auront lieu à cette occasion. La S. des Arts prend en outre à sa charge les frais généraux.

Une publication paraîtra à la sortie de 2 ans contenant des 3 classes, elle est confiée à 1 seule personne

La Sous-Commission de la Cl. d'Agr auprès de la S des Arts propose 1°/ un concours d'animaux de bétail. Avec exposition d'instruments.

2°/ Un prix à donner aux agriculteurs qui aurait donné le plus d'extension à la

culture des plantes fourragères.

3° La réimpression des N°s les plus intéressants des bulletins depuis 34 ans.

M^r le Présid^t donne aussi lecture d'une lettre du présid^t de la Chbre d'Industrie qui émet l'idée d'un concours commun à cette Chbre et à celle d'Agric. avec prix communs pour l'exposition du meilleur système de canalisation pour l'égouttement et l'utilisation des eaux de Genève et de Carouge.

La délibération est ouverte sur ces diverses propositions et d'abord sur celle d'un concours de bétail.

Concours de bétail

M^r A Martin exprime son étonnement d'entendre parler d'un pareil concours de bétail que avait été peu appuyé dans de précédentes séances mais M^r le Président considère que c'est un des seuls moyens d'attirer l'intérêt général des agriculteurs sans que cela occasionne beaucoup de frais le concours donné à Plainpalais par le Cercle des Agriculteurs en est une preuve.

M^r Plan trouve que pour semblable solennité l'idée d'un concours est débattue il ne comprend pas bien le rapprochement entre le centenaire et un concours.

M^r Streckeisen ne voit guère d'autres moyens d'agir que par des concours. Il propose d'ajoindre à des prix individuels des prix pour lots. estimant qu'on doit savoir

gré à ceux qui visent à l'uniformité du troupeau. Ces lots donneraient plus d'intérêt au concours.

Le principe d'un concours de bétail aussi que celui d'une exposition d'instruments agricoles adoptés.

La proposition de donner des prix à ceux qui auraient donné l'extension la plus judicieuse aux cultures fourragères ne subit pas le même sort.

Mr Ch. Richinard se demande comment on jugera l'approximité de ± de fourrages d'une exploitation. Les uns ont avantage à baser leur culture sur les céréales d'autres sur des plantes sarclées d'autres sur des plantes fourragères, Mr Martin considère avec lui que l'évaluation serait impossible. Mr A Naville abonde dans l'idée des précédents sur la difficulté de juger entre les diverses exploitations mais il pense qu'on pourrait demander une modification à la proposition plutôt que de la refuser.

Mr Ernest Dumas rappelle que les mêmes difficultés se sont déjà rencontrées au concours de Bernex.

Cette proposition de prix aux cultures fourragères est adoptée ainsi que celle de Mr Wartmann relative aux eaux d'égouts.

Mr A. Naville ne repousse pas complètement

cette dernière proposition ; tôt ou tard le problème se présentera de nouveau à cause de l'extension de la ville. Des mémoires qui feraient connaître la question ne seraient pas sans utilité.

Mr Ch. Richinard dit que les eaux d'égout ne pourraient pas être employées économiquement. Le cas d'irrigation par pentes naturelles ne se présente pas, il faudrait avoir recours à des machines élévatoires.

Mr J. Naville fait observer que malgré le refus de la Classe cela n'empêchera pas que le concours ait lieu. Conviendrait-il de ce cas de se retirer ?

Mr Plan croit que l'existence de nouveaux mémoires n'amènerait pas à Grand chose surtout au point de vue agricole. On pourrait se justifier ainsi en rappellant également les recherches faites autrefois sur le sujet entr'autres par le savant Chimiste d'Uhas.

Mr Ch. Martin ajoute que ce n'est pas du domaine agricole d'entrer aux moyens de rendre les villes plus salubres d'autant plus que nous sommes mal placés pour utiliser les produits d'égouts.

La séance est terminée par l'élection du Bureau.

Sont nommés membres du bureau :

Bureau pour 1875-1876

MM. L. Archinard
A. Bernard
J. Bouvier
F. Demole
H. Faesch
A. Martin
Dr. Meyerand
L. Micheli
W. Patry
G. Trembley
H de Westerweller

11.

[MM. J. Naville président et L. Archinard vice sont de droit du bureau pend. la durée de celui-ci]

Les secrétaire, vice-secrétaire, bibliothéc. et trésorier sont réélus à savoir

MM. J Bouvier Secret.
A Martin " adj.t
Trembley bibliothe.
Meyerand trésorier

Séance levée

A Martin
Vice-Secrétaire

Séance du 3 Juillet 1876 -

Membres présents: MM Archinard vice-présid. L. Archinard. Alphonse Bernard Ant. Martin.

Le procès-verbal de la séance du 5 juin est lu et adopté

Jubilé de la Société des vignerons Il est ensuite question du procès-verbal du bureau du 12 juin.

Arts M. le Président demande par lettre si la Classe fait objection à ce que, conformément au désir de la Sous-commission du Centenaire, l'on fasse une adjonction au programme du concours de mai 1876. Il s'agit d'admettre à concourir pour ~~les instruments~~ les éleveurs entrepreneurs fabricants résidants en Suisse et dans les départements français limitrophes. -

M. L. Archinard fait bien sentir que le concours étant décidé il faut faire son possible pour qu'il vaille la peine d'être visité. Il appuie donc la proposition de la Sous-commission, qui est adoptée.

Le programme du concours est ensuite discuté article par article (comme dans la séance du bureau) La classification de l'espèce bovine en races brunes et races tachetées est acceptée ainsi que celle des porcs en une seule division, races anglaises ~~exposées~~

M. A. Bernard fait la proposition d'ouvrir cette catégorie à toutes les races porcines tout en reconnaissant la supériorité des races anglaises sur les races noires des pays avoisinants afin que soit à même de juger de la différence - et peut être aussi pour ne pas exclure des animaux moins aptes à l'engraissement - mais cependant plus estimés dans ~~le~~ que les races anglaises. par bien des personnes

M. Martin fait remarquer que les porcs noirs

sont surabondants tandis que les porcs anglais sont encore rares. A peine trouve-t-on 3 ou 4 éleveurs pour maintenir les races perfectionnées dans le canton.

M^r le V. Président insiste sur les inconvénients que présenterait l'admission de toutes les races. Le jury pourrait primer des animaux mal conformés pour ne pas avoir l'air de mettre complètement de côté ces races ou bien s'il primait complètement tous les animaux de races communes seraient amenés à pure perte de temps par leurs propriétaires.

La Classe n'a du reste pas admis que des porcs de races anglaises aux concours.

Quant aux instruments ils seraient classés en instruments d'intérieur et instruments d'extérieur.

Ces 2 concours devant avoir lieu en mai 1876 et le programme en sera publié par la Société des Arts.

Poudre de Doyen

Quelques personnes qui ont fait emploi de la poudre de l'ami des fermiers de Doyen n'en ont pas encore reconnu les effets surtout comme engrais. Employée comparativement au sulfate elle semble avoir donné des résultats analogues (selon M^r A. Martin) et l'acide sulfurique dilué remplacerait économiquement l'un et l'autre.

Phylloxera

M^r L'Archinard fait une communication à la Classe au sujet des visites de vignes entreprises maintenant par l'état pour s'assurer si le phylloxera s'étend par ses ravages. M^r L'Archinard a eu l'occasion de voir des vignes sulfureuses sans que l'insecte prénommé fût l'auteur de cet état maladif

et A. Bernard

M^rs Ch. Archinard ont également constaté dans leur arrondissement respectif des cas de brunissure ou de rougnes occasionnés par suite de l'épuisement du sol.—

Séance levée
Ch^e Martin
Secret. adj^t

Séance extraordinaire du
31 Juillet
1873

Membres Présents: J. Vautier président Mégevand Grangier Montet de Westerweller Metral Vaucher Cyprien Gindroz Dasche Constant Olivier Trottet Seippel. Dégès Patry Audéoud Tremblay Favre Demole Fussy Rigot Bernard Dumas Lehmann Charles et L. Archinard Ch^e Martin et A. Martin. 31.

Grêle

M^r le Président explique les motifs de cette réunion extraordinaire. Dans la nuit du 7 au 8 juillet la plupart des récoltes ont été détruites par la grêle. La Classe n'a pas à marcher sur les brisées de l'état pour l'estimation des dégâts et la répartition des dommages provenant de ces faits mais elle doit s'occuper de la meilleure partie à tirer des terres et pourvoir aux agriculteurs toutes les indications possibles à ce sujet.

Deux viticulteurs Vaudois ont bien voulu venir se rendre compte de l'état de nos vignes pour nous éclairer de leurs conseils.

M^r le Président donne la parole à ces Messieurs.

M^r Grangier l'un d'eux bien connu dans le canton comme inspecteur de Sociétés d'Arrondissement distingue entre les différentes parties du canton qu'il a pu parcourir. A Cologny le mal est moins grand que dans les autres parties visitées; M^r Grangier n'est pas partisan d'une taille qui occasionnerait une trop grande perte de sève. Selon lui il faut laisser prédominer la direction ascendante Dans les localités plus maltraitées comme Vilette et Pinchat M^r Grangier ne voit pas ce qu'il y aurait à faire. Il préférerait en tous cas une effeuille à une taille. Les sapins complètement dépourvus de rameaux branches seront coupés et remplacés par des loupes là où il s'en trouvera.

M^r Demole demande si le beau temps aidant le pincement et la taille ne faciliteraient pas la ~~maturité~~ des bois ce ~~les sortes de rameaux et de branches~~ qui permettraient de tailler l'année prochaine

M^r Grangier doute que le bois vienne à maturité du reste dans les localités les plus maltraitées beaucoup de bourgeons anticipés sont loin. En taillant on ne ferait que de nouvelles cicatrices.

M^r Montet a vu des vignobles abîmés par la grêle dans le Canton de Vaud en 1822 mais le mal n'était cependant pas à comparer avec celui de cette année dans le Cton de Genève. Il laisse peu d'espérance pour 1876. Pour le moment il faut se borner

à enlever les bois inutiles et les bois qui sont de trop ?
Pour éviter des frais de pincement Mr Grangé recommande de maintenir les bouts des sarments à leur hauteur en les taillant avec de grandes cisailles.

Mr Ch. Martin remercie Mr le Grangé et Mortet de leurs informations si claires et positives qu'il espère voir répandues par le journal le Cultivateur. Il prie en même temps la Rédaction de vouloir bien prendre note des essais qui seront faits par les agriculteurs.

Mr de Westerweller a pu constater que les boutons sont partis sur des sujets où la taille a été essayée avec de grandes pertes de sève.

Mr Metral considère la vigne comme une plante jalouse qui trompe en bien dans sa végétation. Il a vu des bras gelés en mai remplacés par d'autres qui ont encore produit du raisin. Mr Metral se propose de mettre à pourrir en décembre et dépailler plus tard.

Mr Président signale les loups comme un moyen de remplacer les sujets totalement abîmés.

Arbres fruitiers

Mr Vaucher donne de précieuses indications sur le sain des arbres fruitiers greffés. Les arbres fortement attaints sont à refaire, mais cette opération doit se faire à la longue en plusieurs années de manière à ne pas saigner trop les arbres, les feuilles manquant pour l'élaboration de la sève descendante.

Sur les tailles et les blessures on fera appli-

cation de gadoue (mélange de glaise sèche en poudre avec mi-partie boue de rachers) après avoir labouré la place. La gadoue a sur le mastic l'avantage d'être moins cher et plus nourrissante

Dans les localités peu abîmées il sera bon de passer à la gadoue les arbres du haut en bas car toutes les meurtrissures ne sont pas apparentes Les jeunes arbres doivent être remplacés

M^r Ch^s Martin rappelle l'origine de la gadoue et dit qu'il entre dans sa fabrication une certaine proportion de cendres de bois.

Céréales — M^r Denole appelle la discussion sur les cultures et sur les céréales en particulier Il a vu des froments ressemés d'eux-mêmes en si forte quantité qu'ils donneraient une récolte trop hâtive et trop fourrée Mais il est à craindre que le grain qui restera sur le sol ne suffisait à donner une bonne récolte.

M^r Ch^s Archinard conseille cette économie de semence comme peu avantageuse, la levée a chance d'être irrégulière le labour est trop peu profond pour assurer de la fraîcheur aux racines en été et en outre les herbes envahissent le froment. Il est en outre dangereux que les grains qui n'ont pas germé sur le sol soient intacts et propres à fournir une bonne levée.

M^r Metral s'est contenté de faire extirper les blés comptant soit sur une récolte de grains soit sur un pâturage

Le concours de Vevey est renvoyé à des temps meilleurs — Séance levée

Jules Martin
secrét. adjt

Séance du 8 Septembre 1875

Membres présents : MM Naville prés.t Struckmann Tremblay - de Westerweller Ch.s Archinard A Naville Mégevand Martin père et fils

Le procès-verbal est lu et adopté après deux modifications :

Grêle Il résulterait d'un rapport adressé par Monsieur M. Grangier à la Société Viticole, Arrondissement entre Arve et Lac, que l'avenir des vignes serait moins compromis que M.r Grangier ne l'avait craint lors de sa 1.re visite après la grêle. Cet inspecteur recommande de ne pas sacrifier les nouvelles pousses au pincement afin de ne pas arrêter l'essor de la sève.

Grâce à la marche horizontale de la grêle les sceps eux-mêmes ont été peu éprouvés. Les porteurs seuls ont souffert. A part quelques localités (Villette - Pinchat) le canton pourra donner une récolte vendange ordinaire en 1876.

M.r le Président prie M.r Henry de vouloir bien donner quelques renseignements sur l'état sanitaire du bétail dans le canton

Fièvre et deux abattoirs.

Charbonneuse M^r Henry a constaté l'existence du charbon sur des animaux d'espèce bovine. Les 1^er cas pour lesquels il a été mandé datent du Courant dernier. Il a trouvé à Dieplinger deux vaches abattues et débitées dont il ne restait que de trop petits morceaux pour se prononcer définitivement sur la maladie. Le 8, appelé pour un autre cas il a pu faire l'autopsie et reconnaître le charbon. Le 14 nouveau cas de fièvre charbonneuse.

Une autre vache d'apparence maladive a été guérie par les soins.

La pustule maligne s'est déclarée chez quelques personnes, une a été assez malade mais toutes sont maintenant en bonne voie.

La consommation de la viande de bête atteinte de charbon et surtout l'inoculation par des coupures en désossant peuvent occasionner de graves accidents.

Les restes des animaux abattus ont été enfouis à 7 pieds et recouverts de chaux. Les écuries désinfectées avec de la chaux puis lavées à l'eau bouillante et avec un mélange d'acide phénique et d'eau à proportion de 1/100 du premier liquide.

M^r Henry a de plus publié une notice donnant les mesures préventives à prendre contre la fièvre charbonneuse.

Nous la croyons assez importante et intéressante pour la reproduire ici dans son entier :

Mesures préventives contre la fièvre charbonneuse

1° Nourrir les animaux un peu moins abondamment que de coutume, leur donner peu à la fois mais souvent.

2° Autant que possible, supprimer tout pâturage et entretenir les animaux à l'étable. Si l'on est dans la nécessité de faire pâturer, il faut éviter les lieux humides et marécageux, garder les animaux à l'étable le matin, jusqu'à ce que la rosée soit vaporisée et les rentrer le soir, avant qu'elle tombe. — Donner avant la sortie de l'étable quelques livres de paille ou de foin vieux.

3° Les aliments doivent être sains et digestifs *(fourrages verts, racines, etc.)*.
Les fourrages artificiels *(luzerne, sainfoin, trèfle, etc.)*, seront mélangés avec moitié foin vieux ou avec la même quantité de paille.

4° La boisson doit être fraîche et légèrement acidulée (un verre de vinaigre pour 15 à 20 litres d'eau), et dans le cas où la maladie s'étendrait, il serait avantageux d'alterner l'emploi de l'eau acidulée avec celui d'une eau phéniquée, préparée en mettant une cuiller à café d'acide phénique dans 25 à 30 litres d'eau. Pour les porcs, l'usage du petit lait est utile.

5° Il est urgent que les étables et les porcheries soient bien aérées, tenues avec la plus grande propreté et que la litière soit souvent renouvelée. — Le fumier doit être enlevé deux fois par jour.

6° Il faut étriller, bouchonner, brosser ou laver fréquemment les animaux.

7° Pour les porcs, tenir autant que possible à leur proximité, de l'eau de bonne qualité dans laquelle ils puissent se baigner.

8° Déposer dans les angles de l'écurie des vases plats contenant de l'acide phénique pur ou étendu d'eau, qu'on remplacera chaque jour. En outre, le plancher de l'étable sera arrosé au moins une fois tous les deux jours, avec de l'eau phéniquée *(10 grammes d'acide phénique pour 1 litre d'eau)*.

9° Pour les animaux vigoureux, en forte santé et forts en sang, une petite saignée peut être utile. — Il est également bon de leur donner chaque jour, et cela pendant quelque temps *(une semaine par exemple)*, une petite poignée de sel de glauber dans les boissons; une pincée suffira pour le petit bétail et porcs.

10° Si un animal venait à présenter quelques symptômes graves pouvant faire craindre l'apparition de la maladie, le propriétaire devra avertir immédiatement M. le Maire ou M. l'Inspecteur de la Commune.

Genève, le 14 Août 1875.

C. HENRY,
Médecin-vétérinaire Cantonal.

Genève. — Imprimerie J.-D. Jarrys.

+ Le passage en arrière du bétail et la rigole seront arrosés

Quant aux causes qui ont pu provoquer le charbon dans le canton elles paraissent peu douteuses à M^r Henry. Les communes d'Ambilly, Ville-la-Grand, Dessingy et Pupliniges ont une société communale de bétail. Une bête malade a été débitée à Pupliniges chez un particulier dont une vache a été atteinte du charbon. Les personnes qui ont eu des bêtes malades ont toutes été en contact avec cette première vache provenant d'Ambilly. Plusieurs bêtes ont été abattues à Ambilly accusées d'avoir eu des coups de sang mais elles avaient certainement été atteintes du charbon.

Phylloxera. M^r le Président s'était adressé à M^r Fisler et à d'autres personnes qui se sont occupées de la destruction du phylloxera dans notre Canton, pour obtenir d'elles un rapport sur la situation actuelle. M^r Charles Archinard qui a bien pu et voulu répondre à cette demande présente un compte rendu sur la marche des ravages déjà faits par le phylloxera à Pregny et sur les mesures prises pour tâcher de s'en débarrasser.

Dans le courant de Septembre 1874 M^r Fr^t Delmotte revenant du congrès de Montpellier donna deux séances sur le phylloxera une à l'Athénée l'autre à la Halle aux grains

Au Sortir de cette dernière Mr Panissod examina dant l'odeur
ses vignes et y trouva le terrible insecte — Qui
fut reconnu par Mr Planta. Une commission
composée de MM Vogt Forel et Louis Archinard
dressa un plan de la vigne et conclut dans
le rapport qui l'accompagnait à l'Arrachage de
la vigne comme le moyen le plus efficace
Cette proposition fut approuvée par l'Etat qui
fit procéder à l'Arrachage jusqu'à 10 lignes
au delà de la périphérie atteinte.
Deux autres vignes appartenant l'une à Mr Golay
l'autre à Mr Cote furent aussi trouvées phylloxérées
Plus tard, le 23 Novembre, Mr Forel a trouvé le
phylloxera dans les serres de Mr de Rothschild tant
en haut qu'au bord du lac. Ces plants ayant
été importés d'Angleterre en 1869 c'est de cette
époque que daterait l'introduction du
phylloxera dans le canton de Genève.
Le 1er arrachage a été fini en février 1875
Une commission de surveillance a été nommée depuis pour les
4 arrondissements. Elle n'a trouvé Nulle part
le phylloxera excepté à Preyre où il fut
retrouvé chez MM Panissod et Cote. Des mesures
sévères furent prises; Après avoir vu jusqu'où
le mal s'étendait la vigne de Mr Panissod fut
toute entière condamnée Ainsi que tout
Sep, vigne ou treille, à 100 mètres de ces
vignes. L'arrachage ne se fera qu'en
hiver pour éviter de répandre le phylloxera

En attendant on a coupé les sepes au dessous de terre et recouvert le sol de chaux du gaz puis arrosé avec du sulfo-carbonate.

Jusqu'à présent on ne connaissait que le puceron aptère mais Mr Fatio a trouvé le 7 juillet des nymphes ailées. Il est à espérer que l'insecte ailé ne se formera pas car alors les moyens employés jusqu'à aujourd'hui à Pregny deviendraient sans effet.

Monsieur le Président émet le désir qu'il soit fait un rapport écrit sur le phylloxera à Pregny et Mr mentionnant les mesures prises dès l'origine

Mr Charles Archinard veut bien acquiescer à la demande des membres présents de se charger de ce travail de compilation

Séance levée

Le Secrét. adjoint

Ernest Martin

Séance du 2 octobre

— 1875 —

Membres présents MM: J Naville prés^t Ch^r et L. Archinard Bernard Métraux Megevand Fatio de Westerweller Trembley Martin père et fils

Le procès verbal est lu et adopté.

Cours d'Agriculture à Lausanne

M^r L. Archinard annonce que la Section d'Industrie et d'Agriculture de l'Institut Genevois désirant faciliter aux jeunes gens du pays la fréquentation de l'enseignement agricole qui se donne à Lausanne chaque hiver, a décidé d'allouer deux subventions de 50 francs chacune pour deux jeunes Genevois domiciliés dans le canton, âgés de 16 ans au moins qui ayant achevé avec succès leur instruction primaire seraient disposés à suivre comme élèves réguliers les cours de cette école d'agriculture. Les parents qui voudraient faire profiter leurs enfants de ces dispositions devront les inscrire avant le 15 octobre prochain par lettre adressée au président de la Section, au Bâtiment électoral.

Vitriolage Sulfatage

— Le doyen de la Classe M^r Ch^r Martin aborde la question de vitriolage et sulfatage mise à l'ordre du jour de cette séance en rappellant les recherches faites au commencement de ce siècle par M^r B. Prévost sur les divers fléaux du blé et sur la carie en particulier.

On pratiquait à cette époque le chaulage comme préservatif contre la carie. Mais les résultats qu'on en obtenait laissaient

encore à désirer lorsque M.r Prévost expérimenta avec succès les solutions de cuivre. La quantité amoindre à employer est de 9 décagrammes par hectolitre de semence. Voici comment M.r Prévost explique l'opération du vitriolage: « Faites fondre 2 onces 3/8 de vitriol bleu dans 4 quarterons pour chaque corps que vous aurez à sulfater. Mettez une coupe ou une coupe et demie de blé dans un jarlot. Versez la dissolution dessus en telle quantité qu'elle s'élève à 5 ou 6 pouces au-dessus du blé; remuez-le, enlevez soigneusement les grains qui surnagent. Quand le blé aura séjourné une demi-heure dans le liquide, pressez-le avec une casse et versez-le dans une corbeille placée sur le jarlot. Quand il sera égoutté, mettez-le en tas. Le blé préparé de cette manière est bientôt assez sec pour être semé. Si cependant l'on était obligé de le garder longtemps il serait bon de le remuer quelques fois ».

M.r Ch.s Martin croit que les agriculteurs n'ont rien de mieux à faire qu'à suivre ces indications si précises. M.r Ch.s Duchinard considère également ce procédé de sulfatage comme le meilleur, mais si la Classe a ramené la question de la carie sur le tapis c'est qu'elle a eu l'intention de rappeller aux agriculteurs comment il faut s'y prendre pour bien vitrioler. Beaucoup de personnes se contentent

en effet d'arroser le grain au lieu de le tremper comme le recommande M Pierret. Elles n'obtiennent ainsi qu'un sulfatage imparfait et qui ne permet pas d'écrémer les graines légères et les graines étrangères. Il est très important aussi de se servir de bon vitriol.

M^r Ch Archinard a remarqué que le vitriol ne détruisait pas l'anguillule qui produit le blé dit ennielé mais que l'acide sulfurique jouissait de cette propriété. Il a trouvé bon d'ajouter aussi une poignée de sel; il recommande enfin de passer le blé au trieur Vachon qui sépare les grains arrondis comme le sont les grains ennielés.

M^r Ant^e Martin se contente d'acide sulfurique pour sulfater parce qu'il résulterait d'expériences faites à Gembloux que ce serait cet acide qui agirait comme destructeur du germe de la maladie dans tous les procédés de sulfatage. Il sulfate par immersion comme on doit le faire quand on fait emploi de vitriol. Avec 1 ℔ d'acide sulfurique du commerce à 60 ° qui coûte environ 10 centimes) dans 100 litres d'eau on obtient un mélange qui suffit à la sulfation de 18 quintaux de semence.

M^r L^s Archinard signale un 3^me avantage de l'acide sulfurique. Outre qu'il détruit la carie et l'anguillule il hâte encore la germination. M^r Archinard demande que

Dans les recommandations faites aux agriculteurs sur les procédés de sulfatage on ajoute celle de sulfater toutes les céréales et non pas seulement le froment.

Une substance qui aurait le mérite de détruire ou écarter les limaçons en même temps qu'elle combattrait la rouille serait la bienvenue chez Mr Vétal. Les dégâts commis par ces limaçons sont en effet parfois assez considérables pour nous forcer à retourner des récoltes. Mr Ch. Archinard signale l'emploi du sénoir comme préservatif et Mr de Westerweller mentionne l'usage adopté en Hesse de répandre sur les champs de blé des morceaux de courge que les limaçons préfèrent encore aux jeunes pousses de blé. — Il est enfin rappelé que le roulage rend de grands services en écrasant ces animaux.

Expériences sur la Germination.

Mr G. Frembley donne lecture de la fin de son travail sur la germination. Cette dernière partie relate les expériences faites par le Dr Eckert sur la germination du froment de diverses qualités et à diverses profondeurs :

120 grains soit 10 ~~Dix grains de froment~~ de 3 grasseurs différentes et le rapport de poids de 100 : 67 : 33,5 ont été semés à 4 profondeurs différentes savoir à 2. 5. 10. et 15 centim. La germination a été d'autant plus lente que la graine était plus profond sans différence sensible pour les qualités

1 mois après les semis l'examen des plantes a montré ainsique celle des autres essais que leur longueur au-dessus du sol sont en raison directe de la profondeur de la graine ; que le nombre des feuilles est plus considérable à la moindre profondeur et pour une même profondeur en raison de la qualité de la graine

Pour une même profondeur le mode de croissance et la vigueur de la plante dépendent de la qualité de la graine. Cette qualité influe sur le poids. Les semis peu profonds sont avantageux parce que les matières nutritives en réserve sont employées au développement des organes proprement dits de la nutrition les feuilles et les racines. - tandis qu'aux profondeurs moyennes et maxima une proportion importante de ces matières est employée à la formation d'une longue tige sous-terraine sans utilité pour les phénomènes subséquents d'assimilation de la plante. En résumé

La germination est indépendante de la qualité des graines (volume et poids)

Le premier développement des petites plantes s'effectue d'autant mieux toutes choses égales d'ailleurs que la profondeur est moindre et la qualité des graines supérieure.

L'impression de ce travail en bulletin est décidée.

Séance levée

Le Secrétaire adjt

Ant. Martin

Séance du 6 Novembre 75.

Membres présents : MM Naville préside. Streckeisen G. Trembley. Dunant. Archinard. L. Micheli. Mégevand Charles et Ls Archinard, W. Fatry, Bory, Pictet de Westerweller, Dumas, Alph Bernard Martin père et fils.—

Monsieur le Président donne lecture de rapports envoyés à la Classe par des expérimentateurs d'engrais phosphatés de Bellegarde sur l'effet produit chez eux par ces engrais.

MM. C. Martin, Pictet, Mégevand Streckeisen Fatry Trembley et Martin font ensuite part de leurs observations personnelles sur des essais analogues. Mr Trembley a bien voulu compiler tous ces faits en un rapport qui a été adressé des remerciments à la Société de Bellegarde et publié dans le Cultivateur.

Nous ne saurions mieux exposer la question qu'en relatant ce travail in extenso.

Rapport de Mr Trembley sur les essais de phosphates de Bellegarde

« La Classe d'Agriculture de la Société des Arts de Genève ayant reçu dans le courant d'Avril 1875 de la Société Anonyme des phosphates de Bellegarde environ 12500 K^l de superphosphates et de phosphoguano ; et cela à titre de don, la Société de Bellegarde exprimant le désir de voir entreprendre des essais avec les dits engrais nous venons par la présente remercier la Société de Bellegarde de ce don généreux et lui rendre compte de l'emploi de ses engrais. Les 12500 K^l ont été répartis entre divers propriétaires du Canton de Genève, membres de la Classe d'Agriculture ; lesquels se sont engagés à

employer ces engrais sur diverses cultures, à savoir : sur les prés tant naturels qu'artificiels et en général sur les fourrages, sur des céréales de printemps et en général sur les plantes fourragères, sur des céréales de printemps, le maïs fourrager, les betteraves pommes de terre etc.

Une circulaire fut adressée aux personnes chargées des essais afin de les guider dans l'emploi des grains et obtenir ainsi l'uniformité désirable et sans laquelle des comparaisons sur les effets produits ne sauraient avoir de valeur. C'est ainsi que la quantité employée par pose de Genève (27 ares) fut généralement de 3 à 4 quintaux pour l'un et l'autre engrais. Les expérimentateurs se sont conformés à ces instructions et ont divisé des parcelles adjacentes portant une même culture de manière à comparer à surface égale les deux sortes d'engrais avec une parcelle non fumée ou ayant reçu du fumier de ferme. Pour les prés quelques essais comparatifs ont été faits sur des prés enclosmés non enclosmés et compost mêlé à des engrais phosphatés enfin phosphates et phosphate Garano seuls.

Avant de rendre compte des résultats obtenus nous devons cependant faire les réserves suivantes qui tant pour préjudice à la valeur des engrais en question doivent être prises en sérieuse considération.

Ces réserves peuvent être formulées ainsi :

1°) Les engrais phosphatés de Belle garde ont été employés trop tardivement, soit dans le courant de mars tandis qu'ils eussent dû être répandus au plus tard à la fin de février.

2°) Les circonstances atmosphériques ont été au

plus haut degré défavorables pendant tout le printemps
En effet la sécheresse qui s'est prolongée jusqu'après
les fenaisons n'a pas permis aux phosphates répandus
sur les prés de se dissoudre ou du moins d'agir
sur la première récolte. De plus un sinistre,
dont l'importance tant au point de vue des
dégats causés que de leur généralité, la grêle,
a ravagé les 3/5 au moins du canton de Genève
C'est ainsi que 3 de nos expérimentateurs sur les 9 ou 10
n'ont pu récolter les parcelles qu'ils avaient réservées
aux essais et ont dû être mis forcément hors de cause
Les propriétaires plus épargnés ont pu constater
des résultats positifs mais il ressort néanmoins de
leurs appréciations que les expériences ne peuvent
être considérées comme ayant été faites dans des circons-
tances normales, toutes les récoltes ayant souffert
de la grêle tant au point de vue de la qualité
que de la quantité.

3° Le retard apporté dans l'emploi des engrais n'a
pas permis leur utilisation pour les céréales
hivernées et tout au plus à quelques céréales de
printemps; ce qui a restreint ainsi le champ
des expériences à leur grand préjudice, croyons-nous.

Il résulte de ce qui précède que nous ne pouvons
fournir comme nous l'aurions voulu des chiffres
permettant de tirer des données positives et de
calculer la valeur relative des substances entrant
dans la composition des dits engrais; ainsi que
leur action sur tels ou tels terrains et cultures.

Nous nous voyons forcés de limiter notre rapport à des renseignements exacts en eux-mêmes, mais trop vagues pour qu'ils puissent être considérés comme concluants ou définitifs.

Emploi des superphosphates et phospho-guanos sur les prés : L'effet des engrais a été généralement nul ou très peu sensible sur la première récolte. Quant aux regains il a été constaté ce qui suit. Semé à raison de 6 quintaux la pose de phospho-guano sur des portions de prés plutôt appauvries et non préparées les superphosphates sur des parties enclomées avec soin au commencement de l'hiver avec un compost riche en azote. (Ces deux engrais ont donné sur 3 portions bien distinctes d'un pré (fumure sèche et moyenne) un résultat analogue. Partout il y a eu avantage très sensible soit pour la quantité soit pour la qualité du fourrage.

Aux places semées la proportion de trèfle en particulier s'était très notablement accrue, un des expérimentateurs évalue de 1/10 à 1/3 la différence entre la récolte donnée par la partie semée de phosphates et celle des parties voisines qui n'avaient reçu aucun engrais. Le même agriculteur avait fumé deux parcelles de pré contiguës et de même étendue, l'une avec nucléine riche et superphosphate l'autre avec le même nucléine seul; le regain a été très beau sur les deux parcelles mais notablement plus abondant dans la première, la différence comme qualité et comme

quantité était déjà frappante avant la coupe : après cette-ci on pouvait constater facilement l'accroissement que dutissait les engrais au passage d'une parcelle dans l'autre. La différence était plus grande que celle qui existait entre la parcelle seulement fumée et la parcelle la plus voisine non fumée. Il estime (très approximativement toutefois) que le superphosphate a augmenté d'1/3 environ la récolte de la partie fumée et que les phosphates et compost ensemble ont à peu près doublé la récolte.

Un autre propriétaire qui ne put répandre l'engrais qu'après les foins à la dose de 200 k par pose dit que la quintaux observé pour la partie fumée au phospho-guano un développement considérable de trèfle tandis que le superphosphate avait principalement activé les graminées. Une demi-pose fumée au phospho-guano donna 16 quintaux celle au superphosphate " 15 "
une parcelle égale étendue non fumée a donné 11 quintaux. La récolte du foin n'avait été que de 10 à 15 qx par pose.

Enfin un 3ème expérimentateur qui employa ces engrais à raison de 200 k par pose de pré ne constate également aucune différence pour le foin. La récolte de regain fut partout magnifique tant en qualité qu'en quantité. Les parcelles fumées aux engrais phosphatés

donnèrent une grande abondance de papillonacées trèfle, pesette fourrage, luzerne. Une des parcelles fumées à raison de 200 k. la demi-pose donna un abondant regain à la fin d'août et un second regain 3 semaines plus tard. Les trèfles se montrèrent encore très-abondants. Sur la luzerne l'effet s'est montré faible sur la 1ère coupe mais très-notable sur les deuxième et troisième. La récolte dépassait en hauteur de six pouces environ les parcelles contiguës non fumées. Les effets de ces engrais sur les betteraves a été peu sensibles bien que plusieurs propriét. aient entrepris des essais avec tout le soin désirable. La gêlée survenue alors que les tubercules étaient encore peu développés a retardé considérablement la croissance des betteraves. Cependant la différence des parcelles fumées aux engrais de Bellegarde sur celles fumées au fumier de ferme serait plutôt en faveur des premières. Quant aux pommes de terre aucun essai n'a donné de résultat appréciable il serait même nul au dire de plusieurs; cependt de précédents essais sur ce tubercule ont prouvé que les engrais phosphatés de Bellegarde avaient une action marquée. Dans le cas présent l'insuccès tient sans doute comme pour le soin au retard apporté dans l'emploi de ces engrais.

Sur le maïs fourrage l'effet a été marqué

et la végétation notablement plus vigoureuse
du fait des phosphates.

Des essais faits sur la vigne ne sont pas
encore appréciables, demandant un laps de temps
plus considérable avant que l'action de l'engrais
se fasse sentir.

Nous répétons en terminant que les essais sur
les céréales qui eussent été fort instructifs sur
l'importance de cette culture et la pauvreté de
la plupart de nos terrains en acide phosphorique
Assimilable, que ces essais n'ont pu être faits,
les semailles étant déjà terminées lors de la
réception des engrais. Un seul essai a porté sur
l'avoine laquelle fut plus fournie et d'une plus belle
Venue sur les parties fumées aux phosphates que
sur les non-fumées; la grêle survenue en juillet
obligea de la récolter avant la maturité; il ne
put être fait en conséquence d'observation
sur les rendements en grain d'aucune céréale.

En résumé on peut dire que les essais entrepris
en 1875 ont donné en faveur des engrais de Bellegarde
une augmentation de 5 à 6 quintaux de fourrage
par pose de Genève et cela sur les regains seulement.

Ces engrais n'ayant pu manifester toute leur
action il importera d'observer l'an prochain
les parcelles sur lesquelles ont porté les essais et
de comparer leurs récoltes respectives avec des
parcelles non fumées. Enfin partout
la présence des engrais de Bellegarde, en

particulier du superphosphate ont amené une décroissance de légumineuses, le phospho-guano développant de préférence les graminées —

Nous ajouterons que les expériences seront reprises en 1876 suivant le vœu de plusieurs membres de la Classe d'Agriculture. Celle-ci désirerait encourager les agriculteurs à l'exécution de ce projet fera ouvrir une inscription au bureau du Journal le Cultivateur de la Suisse Romande pour l'achat des dits engrais ; nous souhaitons en terminant que beaucoup de personnes répondent à cet appel et que l'initiative privée, en multipliant les expériences, supplée autant que possible à l'absence d'une station d'essais.

Enfin nous remercions la Société de Bellegarde tant au nom de la Classe d'Agr. que des propriétaires auxquels ont été distribués les engrais de la Générosité ; si notre agriculture comme nous le pensons est appelée à retirer de grands avantages de l'emploi des phosphates, nous n'oublierons pas que c'est à l'initiative de la Société de Bellegarde qu'elle le devra »

Signé G. Frumdby

La séance déjà bien avancée par ce sujet des engrais aussi intéressant qu'important est terminée par la lecture d'une courte notice de Mr Ant. Martin sur les charrues tourne-oreille. Charrue tourne oreille

Il en décrit les différentes sortes et leurs application suivant la configuration des terrains

La charrue à vapeur qui n'est pas admise dans chaque

qui une tourne-oreille, plus que toute autre ~~pièce~~ acquiert une importance toujours plus grande à en juger par les chiffres que Mr Martin nous met sous les yeux.

En 73, Une seule compagnie a labouré à la vapeur 8000 acres de terre sans compter les hersages et scarifiage sur une plus vaste échelle encore.

A la demande de q. membres l'impression de cette notice au bulletin est mise aux voix. Adopté avec réserve de l'auteur d'y faire quelque addition au sujet d'un nouveau modèle de tourne oreille qui figurera au concours de Mai.

Election de 2 Nouveaux Membres.

Messieurs Charles Seippel et William Crémieux sont reçus Membres de la Classe à l'issue de la Séance.

Ch. Seippel
W. Crémieux.

Séance levée

Le Secrétr adjoint
Alfd Martin

Séance du 4 Décembre 1875

Membres présents : MM Jules Naville président, Adrien et Emile Naville, Charles et Louis Archinard, Wm Fatio, W. Crémieux, Marc Micheli, Demole Aîné, Fréd Demole, Ed Dumont Streckeisen, Prévost, Audéoud, de Westerweller, Naville-Todd Fatio, Pte de Candolle, G. Martin Dreyer, 3 Cramer.

Le Procès-verbal est lu et adopté après

G. Cherb. - Mr le Pr. de Candolle témoigne le regret que la

nature des terrains n'ait pas été suffisamment prise en considération dans les essais d'engrais phosphatés de Bellegarde.

La parole est ensuite donnée à MM. V. Fatio et Demole qui ont bien voulu acquiescer à notre demande de nous faire connaître les mœurs du phylloxera et de nous tenir au courant de leurs travaux à Pregny.

Phylloxera

M. Fatio rappelle l'origine probable du phylloxera dans le Canton de Genève. En 1869 époque à la quelle il a fait sa 1ère apparition il n'avait pas dépassé Valence dans la Drôme d'où l'on conclut qu'il nous est point venu de France mais bien d'Amérique par le moyen de plants américains importés par le baron de Rothschild.

Le phylloxera est un hémiptère aphidien de animal se rencontre d'abord à l'état d'aptère ovoïde pondant des œufs d'où naissent des animaux ailés également ovoïdes. Ces derniers pondant sous les feuilles des œufs qui donnent naissance à des individus sexués sans suçoir et qui s'accouplent. La femelle pond ensuite son œuf qui d'après M. Balbiani hivernerait dans l'écorce en dehors du sol comme c'est le cas pour le Kermès du chêne. Cette manière de voir n'est cependant pas complètement partagée par M. Fatio qui d'après ses recherches craint que le cycle ne puisse se terminer dans terre. Il a trouvé en effet des nymphes qui n'ont pas pu se développer complètement qui pourraient bien produire des animaux sans suçoir.

En hiver si l'on recherche le phylloxera on ne trouve que des individus jeunes Au printemps ces animaux se réveillent remontent et s'attaquent aux radicelles qu'ils font enfler. La sève se porte dans ces renflements et bientôt après la pourriture s'y met. Une ponte d'une seule femelle peut produire jusqu'à 25.600.000.000 d'individus dans une belle saison

En mai Les renflements se trouvent déjà à 5 ou 6 pouces du sol qu'il faut chercher le phylloxera dans la vigne Ce n'est qu'au printemps suivant et surtout 2 ans après que l'effet est bien visible

Les parties attaquées Le sol fait cuvette dès la 2ème année ; dépression du terrain qui devient de plus en plus sensible On ne trouvera plus le phylloxera au centre de ces cuvettes mais bien à la périphérie

Les oeufs pondus par les aptères sont jaunes et ont 1/2 à 1/3 millimètre de longueur

L'oeuf d'hiver est plus allongé et muni d'une sorte de pédoncule par lequel il est fixé à la plante

Mr Fatio énumère, en terminant son exposé si clair et si intéressant, les moyens pris à Daegny contre le phylloxera.

Mr Charles Archinard conclut tristement des hypothèses et des découvertes de Mr Fatio que la destruction de l'oeuf d'hiver ne suffirait pas à nous préserver du phylloxera puisque le cycle des transformations semblerait pouvoir s'effectuer dans terre.

Mr le Prof. de Candolle demande si l'on n'a

pas trouvé d'ennemi vivant aux dépens du phylloxera
Mr Fatio répond qu'il a observé des myriapodes et des
acharides vivant en bon accord avec le phylloxera ; l'on
ne connait malheureusement encore aucun ennemi
de phylloxera.

Mr Demole-Odier parle ensuite des procédés tentés
pour la destruction du dit fléau, tant en France
qu'à Pregny. Le sulfo-carbonate sur lequel on
fondait de grandes espérances a donné des résultats presque
nuls. L'ensablement est tout au plus bon au
bord de la mer là où l'on dispose d'un sable très
fin. Quant à la submersion elle n'a pas
toujours réussi ; à Lunel, par exemple, des
vignobles submergés sont atteints comme avant s'ils
ne l'étaient pas. la submersion

L'arrachage, quand le mal est localisé, semble
être le véritable moyen d'arrêter l'invasion du Mal
Il a été critiqué par plusieurs personnes mais
la majorité des agriculteurs et des membres de
la Classe en particulier approuvent les mesures
qui ont été prises et se félicitent de connaissent
l'exactitude et le devouement avec lesquels
elles ont été mises à exécution.

Mr Demole voudrait, dans le cas où l'Etat
renoncerait à faire plus de frais, que celui-ci
forçât l'arrachage des vignes atteintes.

Cette mesure paraît un peu énergique à
MM de Candolle et Prévost et ce dernier
préférerait la création de Soc. d'Assurances

Mais M^r L^s Archinard prouve la difficulté de créer de pareilles associations surtout avec le peu de vignes que nous possédons. Puisque l'Etat peut faire écheniller pourquoi ne pourrait-il pas forcer à arracher les vignes atteintes de phylloxera?

Parmi les opérations mentionnées comme aidant à la destruction de cet insecte M^r le D^r de Candolle a observé le damage du terrain. Ne pourrait-on pas employer ce moyen comme préservatif dans des vignes saines avoisinant des vignes phylloxerées?

M^r Demole fait sentir la difficulté qu'il y aurait à damer suffisamment autour des ceps même, car la moindre fissure livre passage à l'insecte.

M^r le Président remercie MM Fatio et Demole de nous avoir fait passer une séance si bien remplie.

Séance levée

Le Secrét. adjoint

Ant^e Martin

Classe du 8 Janvier.
1876.

Membres présents. MM. Naville président. Meyrand Rochette Martin Saty. Risler Koechlin, Naville Emile, Jaisendorff, Audeoud, Dominicé. Duval. Bocket. Archinard Ch. & Ls de Montmollin, Gardi, Trembley, Dumas Bernard Cramer & Boissier secrétaire.

Le proj. verbal est lu & adopté.

M. le Président rappelle à Mrs les membres de la Classe de bien vouloir procéder cg. mercredi à la vérification de leurs adresses respectives, après quoi un tableau des membres avec indication exacte des domiciles sera dressé à l'ordre dans la salle du Conseil de l'Athénée.

Concours d'Industrie laitière

Il est ensuite donné connaissance du programme du concours sur l'industrie laitière, que la Classe se propose de faire donner aux Halles par M. le Professeur Schatzmann qui commencera le Samedi 15 Janvier à 10½ heures du matin.

reçus par le comité le Dt jour.

Sont ensuite présentés pour devenir membres de la Classe:

M. Adolphe Saty à Frontenex

M. Jédéon Mercal maire d'Onex.

Pommier remarquable

Donné suite aux communications M. Audéoud cite (race à cueillir) le fait d'un pommier ayant fleuri 2 fois cette année & 2 fois porté des fruits. M. Audéoud présente à l'appui des pommes, produits de cette 2e fructification, de grosseur moyenne & de satisfaisante apparence. Les fleurs ont paru après la grêle de Juillet.

La parole est ensuite donnée à M. Cramer qui dans un récit fort animé & tout plein de couleur locale fait part

Agriculture au Kansas

à la suite des expériences faites par lui pendant 5 années dans l'Etat du Kansas (amérique du N. en plein far West. Ces détails personnels et nouveaux sur un pays peu connu ont vivement intéressé l'assemblée qui s'est jointe unanimement à la demande du président. Rendant à ce que M. Cramer veuille bien consigner ce souvenir intéressant dans l'un de nos bulletins.

nous enregistrons ici en passant quelques faits.

Le domaine public américain est ouvert à la colonisation aux conditions suivantes: Tout citoyen des Etats Unis ou tout homme faisant serment de le devenir peut obtenir au Bureau des Terres du gouvernement après l'acquittement d'un droit d'enregistrement de 10 dollars, 160 acres de terres en dehors des limites d'un chemin de fer ou 80 acres dans les limites; toute personne désirant occuper une terre au bénéfice de cette loi doit déclarer qu'elle est résolue à s'établir. Il lui est alors délivré un reçu et un délai de 6 mois pour l'occuper définitivement. - 5 ans après, la même personne doit se présenter à nouveau prouvant qu'elle a bâti une maison et mis dix acres en culture. Alors un titre de possession en règle lui est délivré et son domicile déclaré inviolable. Des sections soit 1/18 des terres de l'état appartenant aux écoles.

Le premier établissement fut difficile, M. Cramer ayant eu une 1re fois ses champs entièrement dévastés par les sauterelles, une 2de fois entièrement broutés par les immenses troupeaux de bœufs du Texas dirigés au travers du pays sur les abattoirs des grandes villes. La propriété qu'il avait cultivée n'était pas encore close et c'est là un fait qui amena l'intervention armée de maintenir le droit de propriété et constata l'établissement.

Le nouveau colon ne perdit pas courage & parvint, soit par les propres forces, soit à l'aide d'autrui à emblaver les terres & à faire l'année suivante d'importantes récoltes. M. Crawfurd donne d'intéressants détails sur la vie dans ces parages des populations ainsi que sur l'esprit de progrès matériel qui y règne. De 107,000 habitants que possédait cet Etat en 1860, il est monté aujourd'hui à plus de 500,000. A la même époque la propriété cadastrée représentait 24 millions de dollars, aujourd'hui 108,000,000. Les écoles jadis au nombre de 200 atteignent le chiffre de 2472; enfin en 1860 aucune voie ferrée: aujourd'hui on compte plus de mille milles de lignes en activité. L'immigration est immense. Le sol d'une énorme fécondité s'adaptant à toutes les cultures qui y réussissent à merveille, sans la moindre fumure & sans que le sol s'appauvrisse. Des cours d'eau découpent le sol en tous sens laissant place aux collines boisées & aux vallées ondulées où s'étalent les grandes plaines des riches moissons. Le climat de cette région approche de la perfection & ressemble à celui du midi de la France ou du N. de l'Italie. Sans de grands froids des chaleurs d'été tempérées par les brises de l'Océan. Le travail manuel est peu fréquent & est presque partout remplacé par celui des machines dont les prix assez élevés limitent l'emplette pour le colon débutant. La vente des produits de la ferme est assurée, soit par les communications des débouchés, soit par les nouveaux immigrants qui venant s'installer à proximité le nécessaire pour leurs besoins leurs travaux.

Une discussion intéressante suivit cet exposé; qui complète dans nos bulletins sera un chapitre de plus à la série déjà nombreuses des communications faites à la Salle sur les pays étran-

gers par ses membres ou de bienveillants conférenciers.
Remerciements sont adressés par le Président à M.
Cramer, puis la séance est levée.

Séance du 12 février

Membres présents: MM. J. Naville président, A. Naville, Mallet, Mégevand fils et L. Archinard, Cramer, Viridet, Mornier, de Westerweller, Violliez-Rey, Fatio, Strackeisen, Dumas, Fr. de Candolle, de Luc, Martin.

Le procès-verbal est lu et adopté.

MM. Eugène de Badé et Auguste Niederhausern sont présentés par MM. Mégevand fils et J. Naville, l'aîné, appuyés par MM. Westerweller et Boissier.

Le procès verbal est lu et adopté.

Engrais de Bellegarde et de Fribourg

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Demole qui donne quelques indications précieuses sur la valeur comparative des engrais phosphatés de Bellegarde et de Fribourg. Plusieurs membres de la classe avaient l'intention de faire venir des échantillons des engrais de Bellegarde et en particulier du phospho-guano, satisfait qu'ils étaient d'un premier essai. Malheureusement M. Demole nous apprend que les travaux de l'exploitation de Bellegarde sont suspendus et questionné sur la possibilité de trouver ailleurs des engrais analogues il nous donne la composition et la valeur des engrais phosphatés de Fribourg fabriqués avec des poudres d'os au lieu de fossiles.

Le Cultivateur reproduira en entier cette lettre
M^r L. Archinard dépose 6 circulaires de
fabricants d'engrais qui ont des dépôts à Genève
Ils puis remettre du sulfate d'ammoniaque
à 4 8% K°.

Soc. Hippique.
Concours d'Yverdon

M^r Ch. Mallet présente son rapport sur le concours
hippique d'Yverdon (Sept. 75) —
Ayant déjà rapporté en mai 1873 il a été bien
de nous renseigner sur les progrès fait ces dernières
années dans l'élève du Cheval. De plus nombreux
éleveurs exposants il a obtenu 3 prix ce qui nous confirme
dans notre idée qu'il y a passablement en
matière. C'est donc avec confiance et intérêt que ses
jugements et appréciations sur le concours de
Septembre dernier ont été écoutés. L'impression
du rapport aux bulletins ayant été votée avec empressement après
la demande d'un autre excellent juge notre collègue
M^r Vicat, nous vous y renvoyons et ne vous
présentons ici que quelques des points capitaux

M^r Mallet a constaté un progrès réel sur
le précédent concours. On commence à reconnaître
ce qu'il manque à nos chevaux Suisses pour
améliorer leurs allures. Grâce aux croisements
anglais et ½ sang et à une meilleure sélection
l'encolure le cou, le garrot la croupe le saut
des sujets. se prêchent mais que par le passé par trop
points qui laissaient généralement à désirer.

M^r Mallet a vu avec satisfaction que nos
juments Suisses pouvaient qu'elles furent bien choisies

étaient avec le croisement peu de produits désirés ou fixés.

En nourrissant bien, les éleveurs obtiendront plus d'allure sans que cela soit au détriment de la rusticité.

Dans les 4 catégories exposées quelques sujets étaient particulièrement remarquables ; chez tous les proportions n'étaient pas irréprochables mais il est de fait cependant que la Soc. Hippique a obtenu des résultats. On ne trouve plus par exemple que peu d'étalons suisses.

En terminant M^r Mallet recommande aux éleveurs de ne produire que des chevaux de prix à cause du coût de l'élève ; il conseille aussi de n'employer à la reproduction que de forts juments. Le fort cheval est tiré dans à quelque chose quelle que soit sa conformation.

M^r le Président remercie le rapporteur et ouvre la discussion sur le sujet

M^r Martin (Aut.) demande si M^r Mallet croit que l'élève du cheval puisse devenir lucratif

Par des chiffres M^r Mallet en donne la certitude. Il faut toutefois pour cela être placé dans de certaines conditions, avoir des pâturages à bas

M^r Vicat a été vivement intéressé par le rapport de M^r Mallet et reconnait avec lui que les efforts de la S. Hippi. ne sont pas sans fruits.

Comme M^r Mallet il insiste sur l'importance qu'il y a à bien nourrir les poulains.

Il considère enfin l'élève de Cheval comme moins facile ~~en Suisse~~ à le Canton de Genève que dans le Cton de Vaud

1 ~~7~~ place étant vacante au comité de la Cl. d'agr de la Soc. des Arts il est procédé à l'élection de 3 membres pour être présentés comme candidats à la dite Société

~~Les~~ 9 membres ~~présents par le Bureau~~ votant ont obtenu:

MM:	J. Boissier	11 voix
	de Westerweller	10 "
	Henry . Hétos.	8
	Métral fermier	4
	Olivet Dr	3
	Mallet	2
	Moynat	2
	Monnier	1
	Satis	1

Séance du Comité après la Classe.

A la votation d'ordre: Mr. J. Boissier sort le 1er
" de Westerweller 2ème
" Henry 3ème

Le compte rendu financier de 1875 est donné par Mr le trésorier. — 2 vérif. sont nommés pr l'approuver. Le Budget 76 est ensuite présenté et voté art. par art. Le système de remboursement par la poste remplacera celui d'un collecteur pour les souscript. annuelles ce qui diminuera les frais de 45 f annuels. D'autre part il a été décidé de convoquer par carte pour chaque séance.

Nouveaux membres

MM. Eugène de Budé et Auguste Niederhausern sont reçus membres de la Classe — Séance levée

Le secrét adjt
Ad. Martin

Récoltes de 1875. par poses de 27 ares

	Froment	Seigle	Avoine	P. de terre	Betterave	Carotte	Vins Blancs	Vins Rouges	Foin	Regain	T. artif.	
Chs Archinard Treiun	8.60		4 –	33 –	250 –	160 –	600 –	980 –	12 –	12 –	35 –	
Vve Bernard Cologny	6 –		9	70 –			1665 –	~~1403~~ –	9 3/4	8 1/4		
Jules Bory. Coppet Genève							1882.					
Dennole. Crevin							1440 –	1800 –				
Aug Martin Vessy	2 1/2		0	50 –	280 –	120 –	0	0	12 –	18 –	30	
Ch Martin. Genève		–		45 –	355 –				13 –	12 1/3		98 ℔ Esparcette 1/2 toise
Mommi Pechaubès. Russin	4 60	7 –	3 75	65 –	150 –		117 –	90 –	8 –	15 –	16	
Streckheisen Chougny.	7 x		4 –	160 –	180 –		215 –	230 –	10 –	10 –		
Moyenne	5 25	7										

Vente de livres à la bibliothèque
de la Classe d'Agr. Cd avril 74.

à MM: de Westerweller

Publications D.t Hin.	7.
Vétérinaire Campagnard	5
Baumgartner	2
Chelmsford	1
Gilliard-Dufour	1,50
Landwirth. Baden	2,50

Demole
Vétérin. Campagn. p. 5
Chelmsford p. 1
Baumgartner p. 2
Gilliard-Dufour p. 1,50

Ch. Martin Vétérin. Campag. p. 5

Ch. Archinard Baumgartner. p. 2.

W. Patry. id. p. 2
publ. period. p. 3,50

Payé le 31 Janvier Fr. Trabaud. = 41.00.